

# universitas

JUIN 2014 | 04 LE MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG, SUISSE | DAS MAGAZIN DER UNIVERSITÄT FREIBURG, SCHWEIZ

## Turquie

Klischees und  
Kontroversen



## Edito

Nein, ich war noch nie in der Türkei. Habe aber durch die Arbeit an dieser Ausgabe fast das Gefühl, als hätt ich eben Istanbul besucht. Der Freiburger Fotograf Nicolas Brodard hat für *universitas* eine Tour durch Istanbul gemacht und wer seine Bilder wirken lässt, erlebt mit ihnen die Geräusche und Gerüche, die Hektik und das Verweilen, die Moderne und das Traditionelle. Unterstrichen wird dieser Eindruck zusätzlich durch die Idee hinter der Rundreise: Brodard hat ausschliesslich den öffentlichen Verkehr benutzt. So ging es von Meclidiyeköy, im Norden der Stadt, zum *Metrobüs* und damit über die Bosphorus-Brücke nach Ünlalan. Weiter mit der Metro nach Üsküdar, von wo man, so heisst es, am Abend eine wundervolle Aussicht auf Istanbul hat. Im *Vapur* geht es, entschleunigt, von Kadıköy über das Meer von Marmara nach Eminönü, im Blick die Galatabrücke und die Sultan-Ahmed-Moschee, die sogenannte Blaue Moschee. Zu Fuss erreichen wir Kapalı Çarşı, den Grossen Basar im alten Stadtteil Beyazıt und bewundern, nicht ganz alleine, die ehrwürdige Ayasofya, die Sophienkirche, das Wahrzeichen Istanbul.

Natürlich beschränken wir uns in dieser der Türkei gewidmeten Ausgabe nicht auf Istanbul, sondern versuchen, dieses Land, im Spagat zwischen Europa und Asien, aus verschiedenen und hoffentlich auch überraschenden Blickwinkeln zu betrachten. Den Auftakt haben wir einem Gast überlassen. Im Gespräch mit meiner Kollegin Farida Khali spricht der türkische Schriftsteller Nedim Gürsel über Identität und Meinungsfreiheit, den Ministerpräsidenten und die Frage des EU-Beitritts und, et oui, über seine Liebe zu Istanbul.

Ein türkisches Sprichwort sagt: «Berge kommen nicht zusammen, aber Menschen.» Auch in den Beiträgen dieser Ausgabe stehen die Menschen, der Dialog und das gegenseitige Verständnis im Zentrum. Sei es im Zusammenhang mit dem Zentrum Islam und Gesellschaft, zu welchem sowohl Rektor Guido Vergauwen im «fokus» schreibt, wie auch die Profs. Emre Öktem und Barbara Hallensleben in ihrem Artikel zum «Fall Halki»; im Vergleich zwischen türkischem und schweizerischem Recht von Prof. Pascal Pichonnaz oder auch am Beispiel einer türkisch-schweizerischen Liebesgeschichte, die Prof. Gilbert Casaus erzählt: Letztlich geht es immer auch um das Überwinden von Klischees und Kontroversen.

Güzel bir yaz geçirmenizi temenni ederim.

Im Namen der Redaktion  
Claudia Brühlhart

## Inhalt



Pour illustrer le dossier de ce numéro, Nicolas Brodard a suivi les grandes lignes des transports publics d'Istanbul.

### 8 dossier >Turquie

- 4 fokus  
Centre Islam et société. Pourquoi Fribourg?
- 52 forschung  
Aus Forschung wird Fido®
- 54 recherche  
Réduire, raffiner, remplacer
- 57 recherche  
Un même cerveau, différentes stratégies
- 59 forschung  
«Siedlungslandschaft ist kein Unfall»
- 62 portrait  
Patrick Vallélian, directeur des publications, SEPT.info
- 64 lectures
- 66 news

Photos du dossier: Nicolas Brodard

Photo couverture: Sur la mer de Marmara entre Kadıköy et Eminönü

# Centre Islam et société. Pourquoi Fribourg?

L'intention de l'Université de Fribourg d'accueillir le futur Centre suisse Islam et société a suscité de nombreuses interrogations. Afin d'éviter les inquiétudes, remettons l'église au milieu de village. Guido Vergauwen

L'Université de Fribourg a déclaré son intention de créer, avec le soutien de la Confédération, un Centre suisse Islam et société, conçu en tant que centre interdisciplinaire attaché à la Faculté de théologie, en raison des compétences spécifiques de cette Faculté. L'objectif du Centre est d'offrir un cadre académique au dialogue avec l'Islam, intégrant une réflexion scientifique sur la foi musulmane dans le contexte spécifique de la Suisse.

## Un besoin manifeste

Ce Centre répond à un besoin formulé originellement dans le cadre des résultats du programme de recherche national 58, présenté en 2009. Il était alors constaté d'une part que, dans notre pays, les communautés musulmanes sont souvent encadrées par des imams, ou d'autres personnes, formées dans un pays musulman sans connaissances spécifiques du cadre culturel, religieux et légal suisse. Une mesure proposée alors était de créer de telles formations, afin de contribuer à une intégration efficace des communautés musulmanes dans la société suisse et d'éviter un isolement social, tel qu'il a pu être observé dans certains pays environnants. En bref, il s'agit d'assurer que les musulmans suisses, qui veulent continuer à vivre leur foi, ne doivent pas le faire dans un contexte sans lien avec leur réalité quotidienne dans notre pays. En 2009, des interventions parlementaires comme celle du Conseiller national Hugues Hiltbold (Parti libéral-radical, Genève) demandaient si une formation pour des imams serait réalisable dans une université suisse. Sous cette impulsion, le Secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, Mauro Dell'Ambrogio, a constitué un

groupe de travail, sous la direction du Professeur Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle, et composé de quelques imams ainsi que des représentants des universités et de l'Administration fédérale. Le groupe de travail a demandé à l'Université de Fribourg et à sa Faculté de théologie d'héberger un centre qui aurait pour but de répondre à ces besoins.

## Pourquoi Fribourg?

La Faculté de théologie de l'Université de Fribourg est la plus grande de Suisse. Elle repose sur une orientation internationale et interdisciplinaire, dispose d'une expérience du dialogue interchrétien et interreligieux et met un fort accent sur ses activités de recherche tout en bénéficiant d'un réseau mondial. De plus, elle est la seule en Suisse qui peut dispenser des formations tant en français qu'en allemand. Elle bénéficie aussi d'une collaboration, basée sur une convention, avec l'Institut suisse de sociologie pastorale à Saint-Gall, qui assure depuis de nombreuses années le suivi, la documentation et la recherche sur le paysage religieux suisse. Enfin, à ses côtés, la Faculté de droit est dotée d'un Institut de droit des religions de renommée internationale et la Faculté de philosophie dispose de compétences importantes en sociologie du fait religieux.

## Pas de Faculté islamique

Il est important de souligner que le projet du Centre Islam et société ne vise pas une «formation des imams», au sens de la formation coranique indispensable à l'exercice de cette fonction. D'après l'Office fédéral de la statistique, en 2012, 70,8% de la population résidente en Suisse adhère à l'une des



Guido Vergauwen est professeur ordinaire de théologie fondamentale et recteur de l'Université de Fribourg depuis 2007.

confessions chrétiennes. Le taux de musulmans est, quant à lui, de 4,9%. Ces relations démontrent que l'établissement d'une faculté islamique n'est pas à l'ordre du jour, car il ne serait pas possible d'atteindre la «masse critique» d'étudiants justifiant une telle structure. En accueillant le Centre Islam et société, l'Université de Fribourg manifeste sa disponibilité à répondre à un besoin formulé par la minorité musulmane, ainsi que par les instances préoccupées par les questions d'intégration des immigrants. Par contre, cette disponibilité n'est, d'aucune manière, orientée vers la création d'une nouvelle faculté ou d'une école coranique. Le Centre transmettra plutôt les connaissances nécessaires pour que les imams et les autres personnes de référence des communautés musulmanes puissent mieux s'intégrer dans leur environnement suisse (connaissance du christianisme, du droit et de l'histoire suisse, compétences pédagogiques, etc.). Le Centre proposera également la transmission de connaissances sur l'Islam à des personnes qui, par leur profession, sont en contact avec des musulmans (services sociaux, aumôneries d'hôpitaux, enseignants, assistants sociaux, policiers, diplomates, etc.). Il contribuera enfin à former une relève scientifique (musulmane et non-musulmane) capable de présenter, par l'enseignement et la recherche, une image authentique de l'Islam au niveau académique.

Le nouveau Centre offrira donc, principalement, des formations continues, mais aussi des modules qui permettront d'élargir l'offre dans les filières déjà existantes. En tant que centre suisse, il cherchera également à fédérer des compétences déjà présentes dans ce domaine auprès d'autres hautes écoles, ainsi que des initiatives touchant à l'intégration de la population musulmane.

### **Lieu de dialogue scientifique**

Le Centre est conçu comme un lieu de dialogue, c'est-à-dire que les enseignants musulmans seront accompagnés d'un théologien catholique, qui en assumera la direction et exercera en tant que professeur de la Faculté de théologie. Le pari est de créer un terrain d'échange où les scientifiques musulmans invités côtoieront des professeurs de théologie et d'autres facultés autour de problématiques cruciales pour la cohabitation, dans notre société démocratique occidentale, de personnes de différentes confessions. L'activité de recherche, sur laquelle le fonctionnement du Centre doit reposer,

garantit également que la transmission des enseignements sur l'Islam s'opérera sur la base d'une réflexion critique. Finalement, l'insertion du Centre dans des structures scientifiques garantit le respect des règles académiques et des standards de qualité.

### **Offrir un encadrement compétent**

Le Conseil de la Faculté de théologie a adopté une déclaration de disponibilité concernant la création d'un Centre suisse Islam et société en affirmant: «En tant que Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, nous saluons la fondation d'un Centre suisse Islam et société dans le cadre de notre Université. Nous confirmons notre collaboration à l'organisation de ce Centre, ainsi qu'à ses activités à long terme». La Faculté trouve le fondement juridique de son engagement dans la disposition suivante, figurant dans l'article 1<sup>er</sup>, al. 3, de ses statuts: «La Faculté a, notamment, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, la tâche d'assurer un dialogue entre les divers milieux culturels et religieux». Selon la déclaration de disponibilité, elle «considère le dialogue avec l'Islam au niveau scientifique comme un développement significatif de son mandat et elle est convaincue de disposer, dans le cadre de l'Université de Fribourg, des compétences nécessaires».

### **Implication sociétale**

L'annonce de la création du Centre suisse Islam et société dans notre Université n'est pas restée sans critiques. Il a été avancé que répondre aux besoins d'une minorité de notre pays ne serait pas de notre ressort. Mais, il est aussi régulièrement reproché aux universités de ne pas s'investir dans les thématiques importantes pour la société. Il serait ainsi erroné d'empêcher l'Université de Fribourg de réaliser un développement qui vise à répondre à un défi majeur de nos démocraties plurielles modernes. Mettre nos compétences académiques existantes à disposition, afin de favoriser une meilleure intégration des musulmans en Suisse, entre tout à fait dans le cadre de notre vocation d'esprit de dialogue et de responsabilité pour la société, telle que la décrit la Charte de notre Université. Ainsi, le Centre devrait aider les communautés musulmanes en Suisse à s'articuler tant autour de leur conviction religieuse que de leur désir de s'intégrer dans la société suisse, et ceci dans un cadre académique. Finalement, il contribuera aussi au positionnement de l'Université de Fribourg et à l'attractivité de sa Faculté de théologie. ■

# Turquie

- 8 **« Les poissons n'ont pas conscience de l'eau »**  
Interview de Nedim Gürsel / Farida Khali
- 12 **Vorwärtsschauen und Rückwärtsgehen**  
Gilbert Casasus
- 14 **N'oubliez pas le nom de Şadr-dīn Qūnawī**  
Philipp Valentini
- 17 **Un code pour décoder la société turque ?**  
Pascal Pichonnaz, Sinan Yüksel
- 20 **Halki: Lehren für das Freiburger Islam-Zentrum**  
Emre Öktem & Barbara Hallensleben
- 24 **Jeux-graffiti: des dessins dans la ville**  
Ulrich Schädler
- 26 **Le modèle turc: à suivre ou à abattre ?**  
Benoît Challand
- 29 **Das Kreuz mit den Werten**  
Siegfried Weichlein
- 32 **Entre Islam et Occident: un cas d'étude**  
Claudio Monge
- 34 **Gezi im Auge des Gesetzes**  
Öznur Üzmez
- 38 **Un « Orient-Occident imaginé »**  
Aline Gohard-Radenkovic
- 41 **Krebs in Kappadokien**  
Walter-Vincent Blum & Beat Schwaller
- 44 **Un héritage de droit romain inestimable**  
Pascal Pichonnaz
- 46 **Europa und die Türken: Mit uns oder gegen euch**  
Mariano Delgado
- 49 **Entre tradition, espionnage et amitié**  
Marina Rey-Veljanoska



Karaköy et Galata vus du vapur accostant à Eminönü.

# « Les poissons n'ont pas conscience de l'eau »

L'écrivain turc Nedim Gürsel a quitté la Turquie et connu l'exil en 1980. De Paris, il pose sur son pays un regard critique, mais plein d'amour. Invité par l'Institut de littérature comparée, il nous a accordé un entretien. Farida Khali

## Geliebtes Istanbul

Auf Einladung des Instituts für allgemeine und vergleichende Literaturwissenschaften hat Nedim Gürsel am 7. März 2014 einen Vortrag gehalten zur Situation türkischer Autoren, die durch die aktuelle Lage in der Türkei bedroht sind. Im Anschluss daran las er aus seinem Roman *Les filles d'Allah*, welcher 2009 rechtlich verfolgt wurde. Der türkische Autor genießt internationales Ansehen und lebt seit 1980 im Exil in Paris. Seiner Heimat, der Türkei, ist er in Liebe verbunden, scheut sich aber auch nicht davor, Kritik zu äussern.

## Nedim Gürsel, après votre exil en 1980, vous avez dit: «j'ai plusieurs vies à mener». Aujourd'hui, qui êtes-vous?

J'essaie d'exister et de définir mon identité par rapport à la pratique d'écriture. Cela implique, bien sûr, un travail sur la langue, en l'occurrence maternelle. De ce point de vue, ma véritable patrie, le lieu où je peux m'enraciner, c'est la langue turque. Je reste donc avant tout un écrivain turc.

## Votre réputation est internationale, vous êtes traduit en 25 langues. Par votre situation et votre écriture, vous reliez la France et la Turquie... Avez-vous un rôle de pont à jouer entre l'Orient et l'Occident?

J'ai beaucoup utilisé le pont comme métaphore, notamment dans une nouvelle publiée dans *Les lapins du commandant*, où je parlais du premier pont sur le Bosphore. Je disais alors que les ponts ne relient pas seulement les deux rives, mais aussi les hommes et les cultures. Durant la guerre en Bosnie, le bombardement par l'artillerie croate du pont de Mostar m'a inspiré pour mon *Retour dans les Balkans*, récemment réédité. Mais je ne dirais pas que je suis un pont entre l'Orient et l'Occident, ce serait trop prétentieux; mais plutôt entre la France et la Turquie. C'est peut-être pour cette raison que le Président François Hollande m'a demandé de l'accompagner, fin janvier, durant sa visite d'Etat en Turquie. La France m'a accueilli quand mes livres ont été interdits en Turquie, après le coup d'état du 12 septembre 1980. Je suis donc heureux de pouvoir contribuer, dans la mesure de mes compétences, à tisser ce lien culturel et politique entre la France, ma seconde patrie, et la Turquie, mon pays d'origine auquel je suis très attaché. En réalité, je crois que les

intellectuels et les artistes en général doivent jouer ce rôle de pont.

## Vous avez écrit deux lettres au Président Erdoğan. Vous a-t-il répondu?

Mon roman *Les filles d'Allah* (2008) a fait l'objet d'une enquête judiciaire et d'un procès en mai 2009. En effet, l'article 216 du code pénal prévoit une peine de prison de 6 mois à un an pour celui qui dénigre «les valeurs religieuses de la population». Au moment où le procès s'est ouvert, le Premier ministre affirmait dans un discours que la Turquie n'était plus un pays qui poursuit ses écrivains. Pourtant, mon procès bafouait la liberté d'expression! De plus, la Présidence des affaires religieuses (*Diyanet*), qui dépend du Premier ministre, a rédigé un rapport, qui a été miraculeusement parachuté dans le dossier. L'intervention de cette instance étatique dans l'appareil judiciaire est incompatible avec la séparation des pouvoirs et complètement anticonstitutionnelle. C'est alors que j'ai adressé une lettre ouverte, très ironique, à Erdoğan. En effet, ce rapport, signé par un professeur de théologie, concluait que mon roman insulte non seulement l'Islam, mais toutes les religions monothéistes! Finalement, alors que la lettre était publiée dans la presse turque et européenne, j'ai été acquitté. Ma seconde lettre ouverte est parue dans *Le Monde*, à l'occasion du mouvement de contestation de Gezi, lorsque le Gouvernement a choisi de réprimer ces manifestations par la force. La jeunesse n'était peut-être pas politisée, mais elle n'admettait pas qu'on lui impose un mode de vie. Dans cette lettre, je déclare que «je veux siroter mon *raki* au bord du Bosphore». Il faut comprendre que l'alcool est un symbole des libertés individuelles et que le Premier

ministre venait d'«inviter» les gens à rentrer boire chez eux, comme si c'était une honte. Des amis journalistes ont trouvé une photo de moi, un verre de *rakı* à la main, qu'ils ont publiée en première page du quotidien *Hürriyet*, comme si je buvais à la santé du Premier ministre. C'était de la provocation et un risque de ma part. Pour finir, puisque je suis dans l'anecdote: en juillet 2009 s'est tenue en France la Saison de la Turquie. La soirée de clôture a été donnée à Versailles. Le Premier ministre était présent, alors j'en ai profité pour lui demander si il avait reçu ma lettre. Il m'a répondu qu'il avait suivi l'affaire dans la presse, mais n'avait jamais reçu le document! Je voulais poursuivre, mais son entourage l'a gentiment dirigé vers le petit-fils de Pierre Loti.

### Par quoi passe la liberté d'expression?

Qui dit création romanesque dit liberté d'expression. Je dois être libre, par exemple, de faire du prophète de l'Islam un personnage de roman. C'est la raison pour laquelle mon livre a été poursuivi en justice. J'ai du respect pour les croyants, mais je me donne le droit d'interroger la foi. C'est ce qu'essaie de faire *Les filles d'Allah*. Mais, évidemment, quand un romancier utilise la fiction, il désacralise. Je comprends qu'on ne soit pas d'accord, mais ce n'est pas une raison pour condamner l'auteur. Je croyais ce temps révolu: le Premier ministre en personne l'avait dit.

### Quel est le problème de la Turquie?

La dérive autoritaire du régime, qui admet de moins en moins la critique et a déjà le contrôle presque total des médias, une forme de conservatisme et la cristallisation du pouvoir monolithique, incarné par une seule personne. Il y a presque une sorte de culte de la personnalité. Je croyais que c'était derrière nous depuis l'époque de Staline. Toutes les libertés sont en passe d'être restreintes. L'autoritarisme du pouvoir actuel devient de plus en plus insupportable à mes yeux.

### Vous pensez donc que l'écrivain doit parler avec le politique?

Quand j'ai fait mes premiers pas en littérature, il y a 40 ans, le terme de littérature engagée était encore en vigueur en Turquie. Le concept, inventé par Sartre,

expliquait l'engagement de l'écrivain selon la philosophie existentialiste. Mon premier livre *Un long été à Istanbul*, qui a été interdit après le coup d'Etat du 12 septembre 1980, parce qu'il décrit une période de répression et qu'il dénonce l'armée, était peut-être un livre engagé. Je pense aujourd'hui que, s'il est un engagement possible pour un écrivain, cela ne peut être que dans l'écriture et non pour défendre une cause politique ou idéologique. Par contre, en tant que citoyen, il a un rôle à jouer. Alors, évidemment, j'ai, davantage que d'autres, la possibilité de m'exprimer dans les médias; mais je le fais en tant que citoyen et non en tant qu'écrivain. Dans mes livres, j'ai surtout voulu interroger. J'utilise des éléments qui m'intéressent dans l'histoire ottomane ou celle des religions pour écrire des romans. Dans cette création, l'idéologie ne doit pas intervenir. Mais, en même temps, nous sommes toujours ancrés dans un contexte. D'une manière ou d'une autre, plus ou moins implicitement, le politique est présent dans notre travail.

### Vous avez écrit un essai qui s'intitule *La Turquie, une idée neuve en Europe. Etes-vous toujours partisan de l'intégration de votre pays à l'UE?*

C'est un clin d'œil à Saint-Just, qui a dit, pendant la Révolution française, que le bonheur était une idée neuve en Europe. Je reste, bien sûr, un fervent partisan de l'adhésion de mon pays à l'Union européenne. Comme je savais que la majorité des Français étaient contre, j'ai écrit cet essai directement en français. Quand les négociations d'adhésion ont commencé, en octobre 2005, j'étais content. Je pensais que les choses iraient vite, parce qu'il y avait une volonté politique. Aujourd'hui, le gouvernement a tourné la page européenne et il apparaît que cette volonté politique répondait seulement à une volonté de contrecarrer l'armée. En soi, c'était une bonne idée, parce que l'armée ne doit pas être présente sur la scène politique; mais j'ai malheureusement compris que, au fond, les valeurs européennes ne comptent pas. Je suis donc déçu et pessimiste. N'omettons cependant pas que l'Europe aussi est responsable, parce les grands

### Bio express



Nedim Gürsel est né en 1951 à Gaziantep, en Turquie. Elevé par son grand-père, il fait ses études au Lycée français de Galatasaray à Istanbul où il obtient son baccalauréat en 1970. Après avoir publié un texte sur Gorki dans la revue *Ami du peuple*, il se rend pour la première fois en France, car il est poursuivi par le procureur militaire pour propagande communiste. Il étudie alors les lettres modernes à la Sorbonne et soutient sa thèse sur Louis Aragon et Nâzım Hikmet en 1979. Le coup d'Etat militaire de 1980 lui interdit de retourner dans son pays pendant 3 ans et., en 1981, son premier récit *Un long été à Istanbul* est accusé de diffamer l'armée et son premier roman *La Première femme* d'offenser la morale publique et est censuré par l'armée. Depuis, il habite Paris et travaille comme directeur de recherche au CNRS. Il est l'auteur d'une vingtaine de romans, nouvelles, essais et récits de voyage, la plupart rédigés en langue turque et traduits dans plus de 25 langues. Suite à une invitation de l'Institut de littérature générale et comparée, Nedim Gürsel a donné une conférence, le 7 mars 2014, sur la situation des auteurs turques menacés par la situation actuelle en Turquie, suivie d'une lecture de son roman *Les filles d'Allah*.



pays, comme la France – sous Sarkozy – ou l'Allemagne, ont tenu un discours de rejet, qui a été très mal perçu par la Turquie. On l'a fait attendre très longtemps sans lui donner de perspective et, aujourd'hui, son désir d'Europe s'est évanoui. Par contre, je suis convaincu que, sans cette perspective, la démocratie ne peut pas progresser en Turquie. Même si la Turquie n'est pas admise, ce n'est pas grave, tant que cela lui permet d'évoluer vers les valeurs démocratiques.

### **Quelle vision la Turquie a-t-elle des Européens?**

Je suis très critique vis à vis de la Turquie, mais mon pays a aussi beaucoup d'atouts. C'est une société très dynamique. Jusqu'aux événements de Gezi et aux affaires de corruption récentes, l'économie se portait très bien. Nous n'avons pas été touchés par la crise économique européenne. Notre population est jeune. Plusieurs secteurs se sont bien développés, notamment celui du livre. On lit et on publie de plus en plus en Turquie. Tout cela a donné naissance à un sentiment de fierté. Aujourd'hui, certains pensent même que nous avons dépassé l'Europe en crise. De toute façon, la Turquie est déjà présente dans certaines structures européennes et un accord d'union douanière a été signé en 1995. Donc, qu'on le veuille ou non, la Turquie ne peut pas se passer de l'Europe et vice versa.

### **Le turc, le français, l'arabe... Quel est votre rapport à la langue?**

J'ai été bercé par le turc, ma langue maternelle. Puis, j'ai appris le français au lycée francophone de Galatasaray à Istanbul et j'ai poursuivi mes études à l'Université de la Sorbonne. Je suis donc un peu francophone. J'écris mon travail universitaire en français et mes essais en deux langues, mais c'est en turc que j'exerce mon travail de romancier. Enfin, dans *Les filles d'Allah*, l'enfant est sous la magie du Verbe, c'est-à-dire de la langue arabe. Tant que l'enfant ne comprend pas le sens, il est dans la foi, sous la magie. Mais devenu adulte, quand il fait un effort pour comprendre le sens du Texte, il est déçu. Il découvre les problèmes, quelques contradictions, et il perd la foi. Ce rapport

à la langue arabe est une histoire de mon enfance, parce que ma famille maternelle est très religieuse. Mon grand-père, qui m'a servi de modèle pour le personnage de l'ancêtre, était juriste et croyant. Lui et ma grand-mère récitaient le Coran. En écrivant *Les filles d'Allah*, j'ai voulu renouer avec cette sensibilité musulmane... Et j'ai aussi voulu montrer comment on s'en sort (rires).

### **Il y aura donc toujours une dichotomie chez vous?**

Tout à fait et elle n'est pas facile à gérer. J'ai commencé ma carrière comme auteur de nouvelles. Dans ce genre court, j'essayais de créer une atmosphère poétique; l'intrigue était au second plan. Je ne pouvais faire cela qu'en turc. Quand j'ai commencé à écrire des romans, j'ai voulu qu'ils soient de la même veine. J'ai été tenté, bien sûr, d'écrire des romans en français, comme mes amis et collègues Tahar ben Jelloun et Amin Maalouf, qui ont joué la carte de la francophonie, mais je n'ai pas osé faire le pas... Cela ne veut pas dire que je n'écrirai pas un jour, si Allah me prête vie, un roman directement en français.

### **Vous portez un amour littéraire à la Turquie. Dans un texte, vous vous adressez à Istanbul comme à une femme. Avez-vous toujours ce rapport charnel avec votre ville?**

C'est un rapport presque névrotique. Il y a une dimension passionnelle, avec des hauts et des bas. Si je n'avais pas été contraint de quitter Istanbul, je n'en aurais peut-être pas tellement parlé dans mes livres. Le véritable protagoniste du *Roman du conquérant*, c'est Istanbul plutôt que Mehmet II. Un grand mystique anatolien a dit: «les poissons qui sont dans l'eau n'ont pas conscience de l'eau». Il a fallu que je quitte Istanbul pour qu'elle devienne un thème littéraire. Aujourd'hui, j'y retourne très souvent, mais j'ai cultivé cette nostalgie, même si elle n'est pas aussi obsédante qu'à l'époque. Par contre, je n'ai pas adressé des textes d'amour qu'à Istanbul. Il y a aussi Venise dans *Les turbans de Venise* ou Berlin, dans mon dernier roman traduit en français, *L'ange rouge*. D'autres villes nous ont marqué mon écriture et moi, mais Istanbul reste ma bienaimée. ■



Mecidiyeköy | En chemin pour rejoindre le quai de metrobüs.

# Vorwärtsschauen und Rückwärtsgehen

**Soll, kann und will die Türkei in die EU? Antworten auf diese Fragen gibt es keine absoluten. Sicher ist: Solange die EU den proeuropäischen Türken nicht unter die Arme greift, kommt keine Bewegung in die Beitrittsverhandlungen.** Gilbert Casasus

## Retour à la case départ

Le 3 octobre 2005, la Commission européenne a donné son feu vert à l'ouverture des négociations d'adhésion avec Ankara. Peu après, c'est la désillusion. Dès 2007, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont fait en sorte que les espoirs pro-européens des Turcs soient oubliés; les pourparlers piétinent. Aujourd'hui, rien de va plus, tous les voyants sont au rouge. Le premier ministre Erdoğan creuse la tombe d'une possible intégration, quand bien même il se revendique officiellement pro-européen. Et l'Union européenne? Elle est coincée. Elle ne peut ni laisser tomber la Turquie, ni cautionner ses actions. Dans cette affaire, la grande perdante est la population turque qui place tous ses espoirs dans une Europe pacifique et ouverte sur le monde. Elle est la première victime de ce paradoxe turc qui fait miroiter une dictature laïque plus orientée vers le futur que l'actuel gouvernement choisi démocratiquement. Aujourd'hui plus que jamais, elle a besoin de l'Europe.

Sabahattin Eyüboğlu und Magdi Rufer sind beide tot. Sie waren ein Paar und lebten zusammen in Istanbul. Er war Schriftsteller, sie Pianistin. Er war Türke, sie Schweizerin. Beide standen der Politik ihres Landes kritisch gegenüber und wurden Anfang der 70er-Jahre von der Militärdiktatur festgenommen und gefoltert. Er starb kurz danach an den Folgen seiner Inhaftierung; sie mehr als zwanzig Jahre später. In die Schweiz wollte sie zwar nicht zurück, blieb aber ihrem Heimatland gewissermassen immer treu. Von ihrem Vater, einem Berner Historiker und Bundesarchivar sowie anerkanntem Anhänger der Französischen Revolution, hatte sie die Werte der Freiheit, der Gleichheit und der Brüderlichkeit gelernt. Von ihrer Mutter stammte ihre Liebe zur Musik, zum Klavier, welches sie auf vielen Bühnen Europas spielte, sogar hinter dem Eisernen Vorhang mitten im Kalten Krieg. Sabahattin Eyüboğlu war ein begeisterter Liebhaber der französischen Literatur, Übersetzer von Montaigne, La Fontaine, Camus oder Sartre. Zugleich Schriftsteller und Lebenskünstler setzte er sich für die Erziehung von benachteiligten Kindern ein, machte aus seinem Hauswartsohn einen erfolgreichen Geschäftsführer eines Istanbuler Literaturverlages und sorgte dafür, dass die Werke seines Freundes Nâzım Hikmet ins Französische übersetzt wurden. Als Intellektueller und Literaturvermittler versuchte Sabahattin das Interesse seiner Schüler für die Bücher von Rabelais, Molière oder Kafka zu wecken. Magdi unterrichtete ihr Lieblingsinstrument am Istanbuler Konservatorium und spielte Werke aus dem Repertoire von Schubert, Khachaturian und aus demjenigen des zeitgenössischen Basler Komponisten Albert Moeschinger.

Sabahattin Eyüboğlu und Magdi Rufer sind beide gestorben, bevor ihr Traum in Erfüllung ging. Bis heute sind ihre Heimatländer keine Mitgliedstaaten der EU. Die Schweiz, weil sie es nicht will. Die Türkei, weil andere es nicht wollen. Und dennoch gehören Sabahattin und Magdi zu Europa. Sie haben europäisch gelebt, gesprochen, geschrieben und musiziert. Als Europäer lehnten sie die militärische Diktatur der Türkei ab. Als Europäer, im Kerker von ihren Peinigern gefoltert und gedemütigt, freuten sie sich über jede Form der Unterstützung aus Paris, London oder Bern. Als Europäer wussten sie schliesslich, was ihr Land braucht: Europa!

## Zurück zum Start

Die Debatte, ob die Türkei der EU beitreten kann oder wird, sorgt seit Jahrzehnten für heftige Diskussionen. Der erste Mitgliedschaftsantrag in die EG liegt 55 Jahre zurück. Im Jahre 1963 wurde er zuerst angenommen und sollte den Weg für die Teilnahme der Türkei an der europäischen Integration ebnen. Aber der Antrag blieb auf der Strecke. Eine mögliche Aufnahme des Landes in die EG bzw. in die EU wurde lange Zeit *ad acta* gelegt, obwohl sie weiterhin die Gemüter aller Pro- und Kontraeuropäer erhitzte. Erst im Jahre 2004 signalisierte die EU-Kommission ihre Zufriedenheit bezüglich der Erfüllung der Kopenhagener Kriterien durch die türkische Regierung. Demzufolge gab die Kommission schliesslich am 3. Oktober 2005 ihr grünes Licht für die Aufnahme der Beitrittsverhandlungen mit Ankara. Diesem Schritt folgte eine Phase der Ernüchterung. Angela Merkel und Nicolas Sarkozy setzten schon ab 2007 den Hoffnungen vieler proeuropäischer Türken ein Ende und die Verhandlungen mit der türkischen Regierung

gerieten ins Stocken. Einige Verhandlungskapitel wurden zwar geöffnet, andere aber sofort danach geschlossen. Heute glaubt niemand mehr ernsthaft daran, dass die Türkei es schaffen wird, anlässlich des hundertjährigen Jubiläums der Kemalistischen Revolution im Jahre 2023 ihre Mitgliedschaft in der EU zu feiern. Zuviele Zeichen stehen dafür auf Rot – sowohl auf Seite der EU als auch auf jener der türkischen Regierung unter dem unruhlichen Recep Tayyip Erdoğan.

### Hohe Hürden

So wie Merkel, Sarkozy und andere Türkeigegner gehört auch Erdoğan zu den Totengräbern eines möglichen Beitrittes seines eigenen Landes zur EU. Er setzt sich zwar offiziell dafür ein, benimmt sich aber dagegen. Am Beispiel anderer «Fortschrittsparteien» (Dänemark, Norwegen oder Serbien) ist seine eigene «Gerechtigkeits- und Fortschrittspartei», auch AKP genannt, in das rechtskonservative Lager einzuordnen. Die AKP gibt sich zwar proeuropäisch, in der Tat verhält sie sich aber wie eine despotische Bewegung, die sich Tag für Tag von den Grundprinzipien des europäischen Demokratieverständnisses verabschiedet. Dabei geht es nicht nur um Korruption oder Freiheitsberaubungen. Im Zentrum der Auseinandersetzung steht nicht minder die Zukunft der europäischen Grundwerte. Unterstützt von der Mehrheit seines eigenen Volkes hat es Erdoğan bestens verstanden, das laizistische Erbe seines Landes auszuhöhlen. Dabei sollte die Debatte um die kopftuchtragenden Frauen nicht unterbewertet bleiben. Unter dem Deckmantel der Religionsfreiheit werden hier weibliche Grundrechte tangiert, die aus europäischer und demokratischer Sicht nicht verhandelbar sind. Sollte demnach die Türkei der EU beitreten, müssten alle türkischen Bürgerinnen über dieselben Rechte verfügen, die gemäss der Grundrechtecharta der EU für alle übrigen Europabürgerinnen gelten. Ausnahmeregelung gibt es hier keine: Die Würde der türkischen Frau ist und bleibt unantastbar.

Heute haben sich die Türken von den Militärs entfesselt und dennoch ihr eigenes Schicksal in die Hände neuer autoritärer Machthaber gelegt. Im Gegensatz zu ihren uniformierten Vorgängern wurden die Letztgenannten demokratisch gewählt und können sich deswegen auf eine unbestreitbare Legitimität berufen, die selbst von der Europäischen Union nicht in Frage gestellt werden kann. Welche Optionen sich nun für die EU eröffnen oder schliessen, bleibt ungewiss. Soll sie weiterhin mit einer Regierung

verhandeln, deren internationale politische Glaubwürdigkeit zusehends abnimmt? Wäre sie besser beraten, die bilateralen Gespräche zu unterbrechen, da ihr Ausgang möglicherweise zum Scheitern verurteilt ist? Die politischen Handlungsspielräume der EU werden immer enger. Sie kann weder die Türkei fallen lassen, noch sich den bürgerfeindlichen Entscheidungen der Regierung in Ankara beugen. Ein Dilemma, das grösser ist als zuerst angenommen. Die EU steht vor einer Bewährungsprobe, weil sie es abermals versäumt hat, eine Grundwertediskussion zugunsten der demokratischen und proeuropäischen Kräfte zu führen.

### Im Namen der Demokratie

Der Fall der Türkei ist in den letzten Jahren zu oft zum Spielball unterschiedlicher Interessen geworden. In Vergessenheit geriet dabei die Haltung weltoffener Türken, die ihre Hoffnung in ein friedliches und menschenwürdiges Europa setzen. Sei es aus den Erzählungen ihrer Eltern und Grosseltern oder aus eigener Kindheitserfahrung: Die Gräueltaten der Militärdiktatur sind ihnen stets in Erinnerung geblieben. Ihr damaliger Feind hat mit dem heutigen aber wenig gemeinsam. Der Erstgenannte trug eine Uniform; der zweite ist mit einem traditionellen Gewand drapiert, welches an weitere dunkle Zeiten erinnert. Türkische Demokraten haben es schwer. Inzwischen gehören sie zu den Verlierern der 1923er-Revolution. Trotz seiner diktatorischen Züge war Atatürks Machtverständnis fortschrittlicher als das von Erdoğan. Somit sind die aufgeklärten Bürger der Türkei zum Hauptopfer eines türkischen Paradoxons geworden, das eine laizistische Diktatur weltoffener und zukunftsorientierter erscheinen lässt als die heutige Regierung in Ankara. Dem aufgeklärten türkischen Bürger bleibt dementsprechend nur wenig übrig: Er sucht verzweifelt nach einer demokratischen Lösung, die eine Anbindung an Europa voraussetzt.

Auch Sabahattin Eyüboğlu und Magdi Rufer haben sich stets auf Europa berufen. Er als europafreundlicher Türke, sie als türkeifreundliche Europäerin. Ihre persönliche Liebe war eine Liebe zwischen zwei Personen, die sich dort trafen, wo die Liebe zueinander, die Liebe für die Freiheit und die Menschenrechte sich in einem Taumel von Ereignissen und Erfahrungen widerspiegeln. Sie wussten: Europa wird den entscheidenden Beitrag leisten, um sie aus dem Gefängnis zu holen. Wir wissen nun, dass Europa den türkischen Intellektuellen und Demokraten Beihilfe leisten muss. ■

---

Gilbert Casarus ist ordentlicher Professor und Präsident des Departements für historische Wissenschaften.  
gilbert.casarus@unifr.ch

# N'oubliez pas le nom de Şadr-dīn Qūnawī

Interdit par Atatürk, puis réhabilité après 1950, le soufisme en Turquie connaît depuis une vive résurgence, même s'il est parfois récupéré par la culture occidentale. Au-delà des clichés, découvrons le méconnu Şadr-din Qūnawī. Philipp Valentini

## Heikle Überlieferung

Die Texte der berühmten Sufi-Meister Rumi und Ibn 'Arabī wurden unzählige Male übersetzt; nur Şadr-din Qūnawī, der von Ibn 'Arabī bestimmte Nachfolger zur Überlieferung von dessen Wissenschaft, bleibt bis heute verkannt. Ziel des Sufismus ist der Weg des Herzens, der den Muslim zur Erkenntnis des Göttlichen führt. Die Kenntnisse werden dem Schüler von seinem Meister übertragen, der diesen wiederum ermutigt, sich so weiterzuentwickeln, dass er zu einem Instrument für Den wird, der im Koran spricht. Daraus resultieren zwei Möglichkeiten: Die Schriften der Sufi-Meister können im Lichte eines esoterischen Hellenismus gelesen werden oder aber sie stützen sich auf die arabische Sprachwissenschaft. Ibn 'Arabī, der wahrlich kein Anhänger der Philosophen war, nimmt in seinen Texten deren Vokabular auf, nicht aber zwingend deren Definitionen. Genau dieses Dilemma forderte Qūnawī heraus: Wie konnte er die Lehre seines Meisters, den Weg hin zur göttlichen Erkenntnis, weitergeben, wenn diese auf Texten basiert, deren Vokabular jenes der hellenistischen Philosophen ist?

La spiritualité de l'Islam a, depuis longtemps, conquis le cœur du touriste spirituel. Lorsque, passé le cap de la simple découverte, notre aventurier souhaite acheter un livre d'un auteur soufi, il est fort probable qu'il tombe soit sur la traduction d'un ouvrage de Rumi (1207-1273), soit sur un ouvrage d'Ibn 'Arabī (1165-1240). Néanmoins, il est fort intéressant de constater qu'il aura très difficilement accès à un livre de celui qui dirigea la prière funéraire de Rumi et qui fut, avant tout, l'héritier désigné explicitement par Ibn 'Arabī pour transmettre sa science. En effet, aujourd'hui, le personnage de Şadr-dīn Qūnawī reste encore trop méconnu. Il naquit en 1207 en Anatolie et mourut en 1273 à Konya dans l'actuelle Turquie. Il fut adopté par Ibn 'Arabī à la mort de son père et grandit ainsi à la lumière de son écriture et de son enseignement à la fois privé et public.

## Résoudre le dilemme

L'objet du soufisme, en tant que science islamique, est celui des états du cœur du musulman, qui chemine vers la connaissance du Sujet divin. Il s'agit d'une connaissance transmise par un maître, qui l'encourage à se transformer de telle manière qu'il puisse servir parfaitement le Sujet qui parle dans le Coran. Si telle est la science du soufisme, alors deux options pouvaient se présenter à notre auteur: soit celle de lire ces états du cœur à la lumière d'un ésotérisme hellénique, soit prendre comme modèle la science de la grammaire arabe. Si Ibn 'Arabī n'apprécia guère les philosophes, ses textes semblent en première lecture reprendre des vocabulaires philosophiques sans pour autant leur donner des définitions univoques. C'est ce dilemme qui anime

Qūnawī: comment transmettre l'enseignement vivant de son maître sur la voie qui mène à la connaissance divine, tout en ayant à faire textuellement avec des termes propres au vocabulaire de l'adversaire: la philosophie ésotérique hellénique?

## Approche européenne

Lorsque l'Europe découvre Ibn 'Arabī, elle conçoit deux dispositifs herméneutiques. Le premier est christianisant. Le deuxième dérive plus spécifiquement de l'histoire de l'occultisme européen qui, avec l'appui des structures sociales du colonialisme d'abord, des nationalismes postcoloniaux ensuite, pensa trouver en Ibn 'Arabī un soufi légitimant l'universalité d'un discours né dans les loges martinistes. Dans les deux cas, Ibn 'Arabī est vidé de son arabité et de son islamicité pour légitimer la supposée universalité de modes de pensée intrinsèquement liés à l'histoire de l'Europe chrétienne (oblitérant ainsi sa dimension juive). Par ailleurs, dans les deux cas, la bataille corps à corps entre la grammaire et la philosophie hellénique, qui marque l'histoire du sunnisme, est effacée et l'acte de langage qu'est le Coran est ignoré. Les enseignements d'Ibn 'Arabī sont alors détachés du Coran pour être assimilés à une pensée de l'être. Il faudra attendre deux livres et un article pour marquer la différence entre la pensée hellénique et la pensée de Qūnawī, qui cherche à s'ancre dans le Coran. En 1995, Gudrun Schubert édite la correspondance entre Qūnawī et at-Tusi (1201-1274), un philosophe proche de l'ismaélisme, qui représente aux yeux de Qūnawī le porte parole de l'ésotérisme hellénisant. Dans un article publié en 2011, Marco Golfetto fournit la preuve ►



scripturaire définitive que Qūnawī fut bien l'héritier choisi d'Ibn 'Arabī. Enfin, en 2012, Anthony Shaker publie *Thinking in the language of reality*, un ouvrage entièrement dédié à Qūnawī, dans lequel Shaker cherche à l'éloigner de l'emprise propre à l'occultisme orientaliste.

### Pensée de l'être – pensée du nom

Qūnawī résiste encore aujourd'hui, comme blotti dans le nom d'Ibn 'Arabī, à l'expansion d'un certain universalisme occidental. Cette résistance reflète une coupure qui traverse l'histoire de la pensée européenne – celle entre une pensée de l'être et une pensée des noms divins – que Lacan résumait, à sa manière, fort bien. Si la pensée de l'être est propre à un discours hystérique qui, sans cesse, se voit contraint de parler trop pour dire qu'il n'y a rien à dire puisque, de tout temps, l'être est ce qu'il est; une pensée des noms divins laisse l'excès de la Parole traduire le sens du Signifiant par-delà ce qui est dit. Dans le nom médité transparait l'espace ouvert par le Signifiant qui lui donne son sens. Ces deux mondes se distinguent surtout du fait qu'ils produisent différemment des symboles. L'ésotérisme de l'être met en relation la parole et la pensée, dans un jeu où le logos tait la parole au profit de ce que la pensée idéifie. C'est ce jeu qu'opère la méditation du symbole. En ce sens nous dirons que l'ontologie s'avère être une hantologie, dont les fantômes sont l'ensemble des voix subalternes réduites au silence par l'intersection des machines coloniales et des dominations masculines locales. En effet, si dans l'histoire du monde musulman les lieux soufis ont souvent permis l'émergence de voix de femmes éducatrices à la voie soufie, le colonialisme arrêta cet élan.

### Etats intérieurs du prophète

La méditation du nom chez Qūnawī met en relation les modalités de l'écriture coranique (constructions grammaticales, formes et sonorités des lettres qui composent le Livre) avec les états intérieurs de Muḥammad. Ici, ce n'est pas le logos qui met en relation les deux catégories, mais le statut divin, dans l'ambiguïté du mot statut (*ḥukm*), qui signifie ici aussi

bien l'injonction qui structure le phrasé du Coran que la sentence personnalisante qu'elle émet à l'égard de Muḥammad, selon les différentes situations qui constellent sa biographie. Ces sentences enjoignent Muḥammad à établir en soi certains états intérieurs plutôt que d'autres, du fait qu'il est considéré comme le serviteur parfait de son seigneur et, par-delà cette différence ineffaçable, du Soi divin. A l'abri des exigences hégémoniques du moment, les maîtres soufis poursuivront jusqu'à aujourd'hui les canons herméneutiques de Qūnawī. En 1931, par exemple, le maître sénégalais Ibrāhīm Niassé (1900-1975), dans son livre *Kāshif al-Ilbās*, cite avec le plus grand respect le nom de Qūnawī en le liant au propos d'un autre grand soufi ottoman: Ismā'il ḥaqqī (m. 1724). Ajoutons que le 7 mai 2014 est décédé Nazim al-Haqqani. Il fut un *shaykh* soufi turcophone qui eut de très nombreux disciples de par le monde (Europe, USA, Egypte, Malaisie, Indonésie etc.). A sa manière, il rendit quelques uns des enseignements de l'école d'Ibn 'Arabī compréhensibles au grand nombre.

### Le discours du Véritable

Pour conclure ce texte, j'aimerais, à travers la présence encombrante de ma traduction, faire percer la parole de Qūnawī, qui, dans l'extrait suivant, nous indique comment trouver l'état intérieur de Muḥammad: «La forme du discours du Véritable (Dieu) s'adresse à tous les envoyés dans tous les livres (révélés). Il (le discours) traduit l'état du prophète (Muḥammad) avec le Véritable lorsqu'il est connecté à sa communauté. Et, il (le discours) traduit aussi l'état de celui qui, parce qu'il est avec lui (Muḥammad), est dans sa communauté. Il fait apparaître dans l'intervalle, entre ces deux états, la forme de l'état spécifique qui distingue Muḥammad de sa communauté. Plus encore, cette distinction dépend de l'excellence qui distingue le Véritable». ■

### Pour aller plus loin

- > Michel Chodkiewicz, *Un océan sans rivages, le Livre et la Loi*, Seuil, Paris, 1992
- > Anthony F. Shaker, *Thinking in the Language of Reality: Sadr al-Dīn Qūnawī (1207-74 CE) and the Mystical Philosophy of Reason*, Lac-des-Iles, QC: XLibris, 2012
- > Marco Golfetto, «Some preliminary remarks on Evkaf Museisi 1933, a copy of Ibn 'Arabī's *Fuṣūṣ al-Ḥikam* by the hand of Ṣadr al-Dīn al-Qūnawī», in *Medieval Sophia*, [www.mediaevalsophia.net/Abstract/10-marco-golfetto-abstract.html](http://www.mediaevalsophia.net/Abstract/10-marco-golfetto-abstract.html)
- > «Kitāb al-Mufawadat, Briefwechsel zwischen Ṣadr ud-dīn-i Qūnawī (gest. 673/1274) und Nasir ud-dīn Tūsi (gest. 672/1274)», PhD Thesis, edited and commented by Gudrun Schubert, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1995
- > Jacques Lacan, *Le séminaire XVII*, Seuil, Paris, 1991

Philipp Valentini est assistant diplômé au Département des sciences de la foi et des religions, philosophie.  
philipp.valentini@unifr.ch

# Un code pour décoder la société turque?

Une dizaine d'étudiants fribourgeois et turcs se retrouvent tous les deux ans à Fribourg et Istanbul pour débattre de problèmes juridiques communs en droit civil, droit des contrats et droit des sociétés. Pascal Pichonnaz, Sinan Yüksel

## Geglückte Übernahme

Anlässlich der Gründung der Republik Türkei im Jahre 1923 fasste Mustafa Kemal Atatürk eine komplette Säkularisierung des Rechts ins Auge. Die Idee dieser totalen Abtrennung vom islamischen Recht, gepaart mit der Notwendigkeit einer unmittelbaren Umsetzung führte die Regierung dazu, überstürzte Massnahmen zu treffen. Was die moderne Türkei gebraucht hätte, um sich von ihren muslimischen Ursprüngen zu lösen, war ein Zivilgesetzbuch und ein Obligationenrecht. Anstelle einer vertieften Analyse der juristischen Regimes in den Nachbarstaaten, mit dem Ziel, daraus ein eigenes auf die Türkei zugeschnittenes Recht zu schaffen, entschloss man sich für eine vollständige Übernahme des Schweizer Privatrechts als Mittel zur Anpassung der sozialen und wirtschaftlichen Beziehungen an die westlichen Gepflogenheiten. Dass diese Transplantation schliesslich erfolgreich war, ist nicht zuletzt dem regen Austausch zwischen Juristen der beiden Länder zu verdanken. Dazu gehören beispielsweise die «journées turco-suisse» oder auch die Austausch-Seminare wie jenes von Fribourg-Galatasaray.

A l'heure où certains présentent un éloignement de la Turquie dans sa volonté de s'intégrer à l'Europe, un rappel de la filiation entre le droit privé suisse et le droit privé turc peut permettre de mieux décoder les tensions entre une certaine perception de la société et sa réalité plus profonde.

L'histoire turque montre que le mouvement de codification et la reprise de lois étrangères n'est pas le propre de la Turquie moderne. Durant l'ère de *Tanzimat* (Organisation), un ambitieux projet de modernisation avait été déclenché par la monarchie ottomane, divers codes et lois étrangers avaient été adoptés en vue de laïciser en partie le droit. Par la suite, ce fut le droit français qui joua un rôle prépondérant en matière de réception du droit étranger. Pourtant, une grande partie du droit privé continua à être régi par le droit musulman.

Toutefois, après la création de la République de Turquie en 1923, ce mouvement gagna une vigueur toute particulière grâce à Mustafa Kemal Atatürk, qui envisagea une laïcisation intégrale du droit. Cette idée d'une rupture totale avec le droit islamique et la nécessité d'un changement immédiat, imposée par divers facteurs, comme le Traité de Lausanne de 1923, conduisit les dirigeants de la République turque à prendre des mesures hâtives. Ce dont la Turquie moderne avait besoin pour se détacher de ses origines islamiques, c'était d'abord un code civil et un code des obligations. Or, au lieu d'analyser les différents régimes juridiques environnants pour en faire un amalgame menant à une codification originale, on opta pour la réception intégrale du droit privé suisse comme moyen de remodeler les relations sociales et économiques sur un fondement occidental.

Les raisons sont multiples: D'abord, le Code civil suisse de 1907 et le Code des obligations de 1911 étaient les plus modernes de l'époque. De plus, ils constituent un savant compromis entre la tradition de droit naturel française, vivante dans les cantons francophones avec la mise en vigueur des codifications nationales, et la tradition pandectiste germanique, concrétisée par le Code civil zurichois de 1853. Ensuite, ces deux Codes ont été conçus comme n'étant pas exhaustifs et fermés, mais comme une sorte de matrice dont les juges doivent faire usage pour développer le droit et l'adapter à la réalité des faits. C'est tout le génie de la méthode préconisée par Eugen Huber, père du Code civil suisse. Il s'agit, sans nul doute, d'un atout pour que ces codes s'adaptent à une société différente. Enfin, les codes sont rédigés de manière simple et claire: pas plus de trois alinéas par article, pas plus d'une phrase par alinéa. Un modèle dont l'Union européenne pourrait d'ailleurs s'inspirer dans sa propre législation. En effet, un texte bien structuré, avec des phrases simples, permet une meilleure traduction. L'esprit du texte passe alors plus facilement dans la nouvelle langue.

## Beau succès

Bien sûr, le fait que le Ministre de la justice sous Atatürk, Mahmut Esat Bozkurt, ait étudié le droit à Neuchâtel et soutenu sa thèse de doctorat à Fribourg sur le «régime des Capitulations ottomanes» en 1918 joue un rôle dans cette reprise. En effet, il était dans une position de choix pour connaître en profondeur le fonctionnement du droit suisse. Cette reprise fut une «réussite» et les difficultés d'assimilation que les Codes suisses «dépayés» auraient pu connaître ►



furent évitées grâce à certaines modifications – minimales – apportées lors de leur adoption, mais aussi par la suite. En outre, certaines difficultés liées à des erreurs de traduction furent surmontées par voie d'interprétation, souvent en tenant compte des textes originaux en même temps que de la jurisprudence et de la doctrine suisses.

La réception du droit privé suisse est toutefois restée dynamique; les Turcs ne se sont pas contentés de reprendre l'état des codes à un moment donné, mais l'ont adapté de manière constante, par des modifications législatives et la prise en compte de la jurisprudence et de la doctrine suisses. Le Code de commerce turc est, à ce titre, symptomatique: celui de 1957, remplaçant celui de 1926, était largement inspiré des dispositions du Code des obligations suisse et de la Loi fédérale contre la concurrence déloyale.

En 1974, le Professeur Alan Watson rédigeait un ouvrage consacré au *legal transplant*. Il s'agissait de savoir si et comment une «transplantation juridique» d'un système juridique d'un Etat vers un autre est possible. Le droit turc tient évidemment une place de choix dans sa réflexion. La question est simple: en reprenant le droit privé suisse, le droit turc a-t-il gardé le caractère «suisse» de celui-ci ou le droit suisse transplanté a-t-il été intégré et modifié par la société dans laquelle il a été enraciné artificiellement? La réponse n'est certainement ni toute blanche, ni toute noire. Le processus dynamique qui a cours depuis 80 ans montre, à tout le moins, le souci de garder des liens étroits entre nos deux systèmes juridiques.

Il ne s'agit pas uniquement de conserver des règles identiques, mais aussi de tendre, autant que possible, à une interprétation et une compréhension de ces dispositions, qui sont cohérentes et donc le plus souvent proches l'une de l'autre. Un auteur turc ne saurait rédiger un article ou un ouvrage important sans citer les auteurs et la jurisprudence suisses. L'idée n'est pas de reprendre, telles quelles, les idées helvétiques, mais au moins d'inscrire les réflexions et les choix turcs dans un contexte plus large, lié à la transplantation juridique. Le droit de la famille est, aujourd'hui encore, très proche, dans les textes et dans sa mise en œuvre, du droit suisse de la famille. Il en va de même du droit des contrats ou du droit des sociétés comme ont pu s'en rendre compte pendant deux semaines les étudiants participant au séminaire conjoint Fribourg-Galatasaray, mis en place en 2002 sous l'impulsion des Professeurs Pierre

Tercier (Fribourg) et Ercüment Erdem (Galatasaray, Istanbul). En effet, une des raisons du succès de cette transplantation est l'échange fréquent de réflexions entre juristes des deux pays: les journées turco-suissees entre chercheurs et professeurs des deux pays (les dernières à Istanbul en avril 2014), la présence de doctorants turcs poursuivant des recherches en Suisse ou encore l'existence de séminaires conjoints, ces échanges, par exemple, permettent de garder le droit turc dans le giron des droits européens et occidentaux.

### Réformés, mais encore «suissees»

Ainsi, force est de constater que le droit turc reste profondément marqué par ses origines suisses et européennes. Les récentes modifications législatives témoignent que la Suisse demeure la principale source d'inspiration du droit privé turc.

En effet, le Code civil, le Code des obligations et le Code de commerce turcs ont été complètement renouvelés durant la dernière décennie. En ce qui concerne le Code civil turc, l'entreprise n'était nullement révolutionnaire et avait pour but principal de corriger les erreurs de traduction, de moderniser la langue et de suivre certaines modifications que le Code civil suisse avait subies au cours des années. Le nouveau Code des obligations turc, tout en restant fidèle à son origine suisse, a subi des modifications allant dans le même sens, mais le législateur turc a également introduit des nouveautés qui vont au-delà. On peut citer, d'une part, les dispositions «plus ou moins originales» concernant les conditions générales des contrats et, d'autre part, celles qui s'inspirent de l'avant-projet de loi fédérale sur la révision et l'unification de la responsabilité civile, aujourd'hui abandonné en Suisse. Si l'on revient au Code de commerce turc, l'entreprise était plutôt révolutionnaire. Pourtant, le législateur turc s'est efforcé d'atteindre le but de modernisation et d'eurocompatibilité, tout en conservant le lien étroit avec le Code des obligations suisse.

Incités par certains juristes européens à s'inspirer directement du droit européen, plutôt qu'indirectement à travers le droit suisse, les auteurs des nouvelles codifications sont restés fidèles à leur tradition, aux liens étroits qui unissent juristes suisses et turcs. A nous, juristes suisses, de soutenir cette volonté, afin de permettre à la Turquie de conserver un droit privé résolument ancré dans la tradition suisse et européenne. ■

Pascal Pichonnaz est professeur ordinaire de droit privé et de droit romain.  
pascal.pichonnaz@unifr.ch

Le docteur Sinan Yüksel est assistant au Département de droit commercial de la Faculté de droit de l'Université de Galatasaray.  
syuksel@gsu.edu.tr



# Halki: Lehren für das Freiburger Islam-Zentrum

**Zwei Länder, zwei Religionen, zwei Institutionen: Sie haben wenig gemeinsam, können aber voneinander lernen. Das vor 43 Jahren geschlossene Seminar von Halki und das geplante Zentrum Islam und Gesellschaft.** Emre Öktem & Barbara Hallensleben

## Religion et société, un équilibre précaire

Il y a 43 ans, le Séminaire de Halki/Heybeliada, subordonné au Patriarcat oecuménique grec-orthodoxe, a dû fermer ses portes. Il est alors devenu un jouet politique en passant du statut d'otage dans le duel opposant la Turquie à la Grèce, à celui de moyen de pression dans la crise de la laïcité turque. A l'heure actuelle, de l'avis d'un électorat musulman conservateur, la réouverture de Halki ne se fera pas sans contrepartie de la part des Grecs, à savoir l'ouverture d'une mosquée à Athènes. En outre, le fait que le patriarche Bartholomée ne se montre pas favorable à rattacher Halki à une faculté de théologie complique considérablement la situation. Si on ne peut pas comparer directement le cas de Halki avec la mise en place du Centre Islam et société à l'Université de Fribourg, la réouverture du Séminaire et l'ouverture du Centre ont pourtant un problème commun à résoudre: respecter le juste équilibre entre l'autonomie interne d'une religion et l'ordre politico-juridique d'une société au sein de laquelle la religion occupe une position minoritaire.

Heute gibt es in der Türkei keine einzige Schule mehr, die religiöses Personal für nicht-muslimische Gemeinschaften heranzubildet. Die Konsequenzen daraus sind zahlreich: Der katholische Klerus besteht heute im Wesentlichen aus ausländischen Priestern, die in Frankreich oder Italien ausgebildet sind, wo im Prinzip auch türkische Anwärter aufgenommen werden können. Die jungen Rabbiner können ihre Ausbildung im nahe gelegenen Israel erhalten; Armenier gehen in den Libanon, nach Jerusalem oder nach Armenien. Orthodoxe Anwärter wiederum brechen nach Griechenland auf, von wo sie allerdings nicht immer heimkehren: Die griechische Bevölkerung von Istanbul ist auf rund 3000 Seelen zusammengeschmolzen, darunter sind auch arabischsprachige Gläubige aus Antiochien. Viele Kirchen sind folglich nicht mit Pfarreien verbunden und brauchen entsprechend keine Priester. Besonders schmerzlich ist der Verlust des Seminars von Halki (türkisch: Heybeliada) für das (griechische orthodoxe) Ökumenische Patriarchat. Die Ausbildungsstätte liegt auf einer der Prinzeninseln und nahm nicht nur griechische Studenten türkischer Nationalität auf, sondern auch Kandidaten anderer orthodoxer Länder, ja sogar anderer kirchlicher Herkunft. Noch heute erinnern sich die Inselbewohner mit Sympathie an die äthiopischen Studenten, die durch die Strässchen der Insel promenierten. Man kann durchaus sagen: Die Geschichte des Seminars steht symbolisch für die Frage der Ausbildung des christlichen Klerus in der Türkei.

## Wie gewonnen, so zerronnen

Das Seminar von Halki wurde 1844 als dem Patriarchat unterstellte Institution gegrün-

det und 1971 geschlossen, basierend auf einem Entscheid des Verfassungsgerichts, das alle höheren Privatschulen für verfassungswidrig erklärt hatte. Während es heute wieder Dutzende von türkischen Privatuniversitäten gibt, bleibt Halki geschlossen – trotz der Bitten des Patriarchats um Wiedereröffnung auf dem Stand von 1971, d.h. als eine dem Erziehungsministerium unterstellte Einrichtung. Nach mehreren Jahrzehnten kategorischer Ablehnung nahmen die zuständigen Autoritäten die Verhandlungen auf und schlugen vor, das Seminar solle Teil einer theologischen Fakultät innerhalb einer öffentlichen Universität in Istanbul werden. Auf dem Höhepunkt der Hoffnung, die Türkei könne Mitglied der Europäischen Gemeinschaft werden, schaltete sich der Aussenminister in die Debatte ein und schlug die Schaffung einer Hochschule unter Aufsicht des Erziehungsministeriums vor. Er wurde im Jahr 2009 durch den Premierminister aufgefordert, einen Bericht über die verschiedenen Lösungsalternativen vorzubereiten: Die Sekundarschule könnte dem Erziehungsministerium zugeordnet werden, während die höhere Ausbildung vom Hochschulrat (YÖK) abhänge, der für die Universitäten zuständig ist. Weiterhin wurde die Schaffung einer eigenen Stiftung für Erziehung ins Auge gefasst. Am 5. Juli 2011 stattete der Direktor für religiöse Angelegenheiten (*Diyanet*) einen offiziellen Besuch im Phanar ab und besprach unter anderem die Frage der Wiedereröffnung von Halki mit Patriarch Bartholomäus, der seine Dankbarkeit für die Unterstützung äusserte. Es schien etwas in Bewegung zu geraten, denn einige Tage vor diesem Besuch hatte Hüseyin Çelik, Sprecher der Regierungspartei AKP und ehemaliger

Erziehungsminister, erklärt, die Wiedereröffnung sei «eine menschliche und islamische Pflicht». In der Sicht des bedeutenden Politikers gab es keinerlei verfassungsrechtliches Hindernis für die Wiedereröffnung, die innerhalb von 24 Stunden geschehen könne, ohne ein besonderes Gesetzgebungsverfahren, wenn nur der nötige politische Wille bestünde. Çelik kritisierte im Namen des Islam scharf die Opposition gegen die Wiedereröffnung von Halki und forderte die frommen Muslime auf, ihre Empathie mit den orthodoxen Christen unter Beweis zu stellen. Trotz dieser Momente der Hoffnung bleibt Halki weiterhin geschlossen.

### Gründe im Wandel

Die Schliessung im Jahr 1971 war zweifellos eine Vergeltungsmassnahme gegen die Unterdrückung, die türkischen Institutionen in Westthrakien unter der griechischen Militärdiktatur (Regime der Obristen) widerfahren war, wobei der Entscheid des Verfassungsgerichts den Vorwand lieferte. Halki blieb Geisel im Duell der Vergeltung zwischen der Türkei und Griechenland, deren Beziehungen sich durch die Zypernkrise erheblich verschlechterten. Beide Länder zogen keinerlei Vorteil aus ihrer Politik der Gegenseitigkeit, die nur den Minoritäten auf beiden Ufern der Ägäis Leid zufügte. In einer zweiten Phase, infolge der Verbesserung der türkisch-griechischen Beziehungen seit 1999, verlor die Wiedereröffnung von Halki zum grossen Teil ihre internationale Tragweite und trat in Zusammenhang mit der Krise der türkischen Laizität: Die Verantwortlichen in Politik und Erziehungswesen befürchteten, die Wiedereröffnung einer Ausbildungsstätte für den Klerus werde den Anfragen von Seiten der Bruderschaften und der Muslime, ihre eigenen Schulen gründen zu dürfen, eine gewisse Legitimität verleihen. In einer dritten Phase scheint die Zurückhaltung bezüglich der Eröffnung von Gründen geleitet zu sein, die auf die zwei vorangehenden Etappen zurückgehen, doch in einer verschiedenen, geradezu entgegengesetzten Sicht neu auftauchen: Angesichts einer konservativen muslimischen Wählerschaft kann die Regierung nicht das Risiko der Wiedereröffnung eingehen, ohne als Gegenleistung ein beträchtliches Zugeständnis seitens der griechischen Regierung in Form der Eröffnung einer Moschee in Athen zu erwarten, ist doch Athen die einzige europäische Hauptstadt ohne ein muslimisches Heiligtum. Andererseits könnten eventuelle

ähnliche Anträge seitens der muslimischen Bruderschaften die Entstehung eines innermuslimischen Pluralismus hervorrufen, was wiederum die Regierung beunruhigt, die darauf bedacht ist, über das Monopol in der Verwaltung des Religiösen zu verfügen.

### Keine Kompromisse

Vergleichbare Vorschläge wie diejenigen für Halki waren anderen Gemeinschaften unterbreitet worden im Hinblick auf die Eingliederung eines christlichen Seminars in eine theologische Fakultät. Das armenische Patriarchat befürwortete dies, während das griechische Patriarchat, besorgt um die Unabhängigkeit von Halki, sich entschieden widersetzte. Angesichts des hohen Symbolwertes von Halki für seine Kirche kann man die Unnachgiebigkeit von Patriarch Bartholomäus verstehen. Seine Zustimmung zu einer Eingliederung des Seminars in eine theologische Fakultät einer Universität würde zweifellos interpretiert als Niederlage nach vier Jahrzehnten der Bemühungen und als unwiderruflicher Verzicht auf eine jahrhundertalte Einrichtung. Bestimmte Berufe wie die Militärkarriere oder das Priestertum, so sagen die Griechen aus Istanbul, erfordern einen besonderen Lebensrhythmus, mit besonderer Kleidung und eigenen Gebäuden, undurchführbar in einer anderen Umgebung: Die Ausbildung eines orthodoxen Priesters etwa beschränkt sich nicht auf den Besuch von Vorlesungen und entsprechende Examen, sondern umfasst die Teilnahme an der Liturgie, die Befolgung von Fastenzeiten und ein Gemeinschaftsleben in hierarchischer Ordnung. Der Vergleich mit einer Militärkarriere ist sehr angebracht, denn die Insel Heybeliada beheimatet zugleich die Marineakademie, eine ebenso jahrhundertalte und angesehene Einrichtung der türkischen Marine. Als das Seminar von Halki noch in Betrieb war, kam jeweils ein Offizier, um eine Vorlesung über «nationale Sicherheit» zu halten. Man findet Gruppenfotos des Lehrkörpers von Halki auf der monumentalen Eingangstreppe, wo das makellose Weiss der Marineuniform sich markant von den schwarzen Soutanen abhebt.

### Wichtige Lektion

Was lässt sich aus der Geschichte des Seminars von Halki für das geplante Zentrum Islam und Gesellschaft in Freiburg lernen? Das Zentrum wird in einem politischen und sozialen Umfeld entstehen, das sich stark vom Kontext in Halki unterscheidet; keinesfalls wäre also zu erwarten, dass das ►

Zentrum Gegenstand eines internationalen Konflikts wird. Die Wiedereröffnung des Seminars und die Eröffnung des Zentrums haben allerdings ein gemeinsames Problem zu lösen: Es gilt, das rechte Gleichgewicht zwischen der internen Autonomie einer Religion und der politisch-juridischen Ordnung einer Gesellschaft zu respektieren, in der diese Religion sich in einer Minderheitsposition befindet. Das Prinzip ist einfach, die Umsetzung kann jedoch sehr kontrovers sein, wie die jüngsten Verhandlungen um Halki zeigen. Es liegt in der Natur der Sache, dass die politische Macht dazu tendiert, ihre Kontrolle über das Religiöse zu maximieren, während die religiösen Autoritäten eine vollständige Unabhängigkeit wahren wollen.

### Dialog und Empathie

Auch wenn es keinerlei fertiges Rezept gibt, um die unvermeidlich auseinanderstrebenden Tendenzen zu versöhnen, liegt der Schlüsselbegriff zur Problemlösung offenbar in der «Empathie». Jede Seite in der Debatte sollte die Erwartungen und die Sensibilitäten der anderen Seite zu verstehen suchen. Dass die Schaffung des geplanten Zentrums Islam und Gesellschaft auf ein Bedürfnis der Schweizer Gesellschaft antworten soll, ist völlig einsichtig, doch die verschiedenen islamischen Gemeinschaften, die in dem Projekt engagiert sein werden, haben ebenfalls ihre jeweiligen Bedürfnisse, Sensibilitäten und Erwartungen. In dieser Hinsicht unterscheidet sich das Zentrum erheblich vom Seminar von Halki, wo nur eine Religionsgemeinschaft repräsentiert ist. Doch es gibt ein anderes, nicht minder dorniges Problem, dem beide Projekte sich stellen müssen: Wenn Halki (oder ein anderes christliches Seminar in der Türkei) in eine türkische theologische Fakultät integriert wird, hängt die Einrichtung von einer Struktur ab, die aus einem rein islamischen Lehrkörper besteht. Ebenso wird das Zentrum für Islam der Struktur einer katholischen theologischen Fakultät angegliedert. In beiden Fällen können die muslimischen und die christlichen Partner des Projekts das Problem im internen Bereich leicht lösen durch einen aufrichtigen Dialog, gegenseitiges Vertrauen und eine interreligiöse Erfahrung, die zweifellos bereits besteht. Schwieriger kündigt sich die Lage im externen Bereich an, wo eventuelle kritische Stimmen aus den jeweiligen Gemeinschaften auftauchen könnten: Vorwürfe, gemeinsame Sache zu machen mit einer konkurrierenden Religion, zu fügsam

zu sein gegenüber den öffentlichen Autoritäten, eine «gebändigte» Form der Religiosität zu erfinden.

### Wege zum Erfolg

Um auf diese gigantischen Herausforderungen zu antworten, müssten ohne Zweifel alle Formen des Islam auf Schweizer Boden innerhalb des Zentrums vertreten sein, dessen innere Organisation über eine weitgehende Autonomie verfügen sollte, in Abstimmung mit der öffentlich-rechtlichen Ordnung der Schweiz und den akademischen Anforderungen. Die rein religiösen Inhalte sollten allein dem Urteil des muslimischen Lehrkörpers überlassen sein. Das kann sicherlich nicht bedeuten, dass die Rolle der Theologischen Fakultät sich auf rein administrative Belange beschränkt: Statt als ein übergeordnetes Kontrollorgan aufzutreten, sollte sie sich in einem intensiven Dialog mit dem Zentrum engagieren, insbesondere in einer ersten Phase, als Wegweiserin, Schiedsrichterin und freundschaftliche Ratgeberin. Über die Erziehungsaufgabe hinaus sollte das Zentrum Raum geben, um sich gegenseitig kennenzulernen, sich zu verständigen, nicht nur unter Christen und Muslimen, sondern auch unter Muslimen verschiedener Kulturen und Bekenntnisse, wie die Vorsehung sie in der Schweiz zusammengeführt hat. Kulturelle und künstlerische Initiativen, die für ein grösseres Publikum geöffnet sind, können zu einer erhöhten Sichtbarkeit des Zentrums und zur Zerstreuung von Zweifeln an seiner Zielsetzung beitragen. Mit der Verwirklichung des Projekts zur Gründung eines «Zentrums Islam und Gesellschaft» wird die Schweiz nicht nur auf ein Bedürfnis der Gesellschaft antworten, sondern sie wird auch eine kostbare Botschaft an die muslimische Welt richten. Was die Türkei mit der Schliessung des Seminars von Halki verloren hat, zeugt von der Idee eines immensen kulturellen und menschlichen Reichtums, den die Schweiz erlangen kann. ■

Emre Öktem ist Professor für internationales Recht an der Galatasaray Universität, Istanbul. akifemreaktem@yahoo.com

Barbara Hallensleben ist ordentliche Professorin und Präsidentin des Departements für Glaubens- und Religionswissenschaft, Philosophie. barbara.hallensleben@unifr.ch



Üsküdar | En dessous de l'arrêt Boğaziçi Köprüsü (« Pont du Bosphore »).

# Jeux-graffiti : des dessins dans la ville

Ephèse, Aphrodisias, Perge, Didyme... Dans les villes antiques d'Asie Mineure, on peut découvrir une multitude de dessins gravés dans le sol de marbre des rues, des bâtiments publics, des maisons privées et des temples. Ulrich Schädler

## Ein Spiel gefällig?

In den antiken Städten Kleinasiens war es gang und gäbe, Zeichnungen und Zeichen in die Marmorböden der Strassen, der öffentlichen Gebäude, in Privathäuser oder auch Tempel zu meisseln. Es handelte sich dabei sowohl um sportliche Anreize, um Ortsangaben für Feierlichkeiten, Kundgebungen oder auch Geschäfte sowie um magische oder rituelle Zeichen. Allem Anschein nach war es den Menschen ein Bedürfnis, ihren Teilnahmen am gesellschaftlichen und politischen Leben öffentlich Ausdruck zu verleihen. Nebst diesen politisch-gesellschaftlich motivierten Zeichnungen fand man auch eine ganze Reihe von geometrischen Motiven, die zum Spiel einluden. So hat man beispielsweise eine Vielzahl an Brettspielen gefunden oder auch verschiedene Kugelbahnen. Sowohl das Spiel wie auch die Spielenden besetzten also den öffentlichen Raum. Darin kann man ein soziales Verhalten erkennen, das über ein einfaches Freizeitvergnügen hinausgeht: Die Spiel-Graffitis befanden sich mehrheitlich an sehr gut frequentierten Orten – die Spielenden wollten also gesehen werden.

Ici, des lettres, des monogrammes, des mots ou des phrases entières; là, des signes ou des symboles magiques, des représentations d'animaux ou de personnes, et même des motifs géométriques qui ne se limitent pas à la période gréco-romaine. Beaucoup ont été réalisés de façon sommaire; d'autres, exécutés avec soin et précision par la main experte d'un tailleur de pierre, présentent des contours plus réguliers.

## S'impliquer dans la vie sociale

Durant l'Antiquité tardive et aux débuts de la période byzantine, on éprouvait apparemment le besoin d'exprimer publiquement sa participation à la vie politique et sociale, et, puisqu'il est impossible de graver des lettres ou des motifs à main nue et sans faire de bruit, il faut supposer que ces dégradations se faisaient sinon avec l'accord des autorités, du moins à leur su. Dans les théâtres et dans les stades, nombreux étaient ceux qui marquaient ainsi leur place. Sur la voie publique, les colonnes, les murs et le sol sont gravés de signes d'acclamation, d'encouragements de supporters des scuderie des courses de chariots dans le cirque. D'autres graffitis étaient probablement des marqueurs indiquant des lieux importants où se déroulaient des cérémonies ou des manifestations. Les signes gravés devant des entrées désignaient peut-être une boutique ou les locaux d'une association; d'autres étaient vraisemblablement des motifs pour conjurer le mauvais sort ou des signes de bénédiction, tout particulièrement sur les seuils de maisons privées, devant les temples ou aux portes des villes. Nombre de motifs présentent des signes et des inscriptions qui renvoient à des actes magiques, rituels ou

divinatoires. Enfin, il existe tout un groupe de motifs géométriques liés aux jeux.

Les plateaux de jeu utilisés pour le *XII scripta* (République et Empire) ou pour l'*alea* (Antiquité tardive) se reconnaissent aisément. Le plateau, identique, se compose de trois rangées de douze cases, chaque rangée étant divisée en son milieu par un symbole ou un espace formant ainsi deux séries de six cases. A Ephèse, j'ai trouvé 29 exemplaires de ce jeu. Si l'on rencontre dans l'Antiquité tardive quelques exemples de plateaux à deux rangées seulement (comme dans le backgammon), l'ancien format reste néanmoins le plus courant jusqu'au 7<sup>e</sup> siècle.

## Interprétations allégoriques

Isidore de Séville en donne une description vers 600 après J.-C., interprétant les six cases organisées en trois rangées comme des allégories des six âges de la vie et de la triade passé-présent-futur. L'utilisation, dans les catacombes chrétiennes, de dalles funéraires en forme de plateaux de jeu identiques revêt vraisemblablement la même signification allégorique. A en juger par le poids de ces dalles de marbre – le plateau de Trèves pèse 19 kg –, on peut douter qu'elles aient d'abord servi de plateaux de jeu, avant d'être reconverties en dalles funéraires. L'*alea* est le seul jeu de pions romain pour lequel des tailleurs professionnels ont fait de véritables tables de jeu. Des dignitaires ont même fait don de ces tables à des édifices publics: c'est le cas notamment des très beaux exemplaires des thermes d'Aphrodisias (vers 500 après J.-C.) offerts par le scolastique Flavius Photius, ou de ceux trouvés à Ephèse et à Prusa. Cinq lignes parallèles, souvent terminées par de petits creux où l'on plaçait les pions:

c'est le jeu grec du *pente grammai*, ou «jeu à 5 lignes». A Ephèse et Aphrodisias, la configuration est différente: le motif se présente comme un ensemble de carrés organisés en  $2 \times 5$  ou  $2 \times 11$  cases. On trouve aussi des motifs carrés traversés de lignes verticales, horizontales et parfois deux lignes diagonales, sur lesquels on peut jouer au «jeu du moulin» à l'aide de trois pions, jeu qui a été décrit par Ovide. A noter également des tabliers de type «triple enceinte». Ils permettent de jouer au jeu du moulin avec neuf pions, mais sont rarement datés avec précision ou clairement associés à des activités ludiques; parfois même, ils sont gravés sur des surfaces verticales, si bien qu'il est difficile de savoir s'ils ont été conçus comme des tables de jeu ou des symboles magiques. Seuls les exemples retrouvés sur le site byzantino-turc autour de la basilique Saint-Jean à Selçuk (Ephèse) permettent de trancher, car ils apparaissent en relation directe avec des jeux arabes (!) comme *l'alquerque* ou le *tab*.

Le motif le plus fréquent sur les sols de marbre tardo-antiques à Ephèse et à Aphrodisias est celui de la roue à rayons: un cercle traversé de quatre lignes qui se coupent en son centre. On trouve aussi, mais plus rarement, des doubles ou même triples «roues», ainsi que des cercles vides ou traversés de deux lignes. En 1918, Carl Blümlein a émis l'hypothèse que ces cercles à huit rayons correspondaient au jeu du moulin romain, mais de forme arrondie. Or la règle du jeu qu'il propose ne fonctionne pas et aucune autre ne convient. De plus, on ne rencontre ce jeu nulle part ailleurs. Et l'inscription «Dieu, aide-moi!» (KYPIE BOHΘHΣON) qui figure sur l'Arkadianè d'Ephèse à côté du motif de la roue n'est certainement pas destinée à invoquer l'aide divine pour aligner trois pions! Ce «jeu du moulin en rond» est donc une invention. Ce motif, que l'on rencontre aussi sur des surfaces verticales et qui peut atteindre 1,20 m de diamètre, avait, à n'en pas douter, diverses fonctions: marqueur topographique, porte-bonheur, mais aussi, apparemment, aide aux pratiques magiques et divinatoires. Il apparaît également dans le contexte de *l'alea*, où il servait peut-être d'emplacement pour poser les mises ou de surface pour lancer les dés. A prendre en considération également l'image, sur une mosaïque dans la Villa del Casale à Piazza Armerina, d'un jeu qui avait pour but de lancer cinq palets dans un cercle quadrillé – similaire au jeu le «franc du carreau». Les *tabulae lusoriae* ne sont donc pas toutes des

plateaux pour jeu de pions. On notera à cet égard les pistes pour jeu de billes, que l'on trouve, à l'identique, à Rome, en Afrique du Nord et en Asie Mineure: le principe était de transporter ses billes depuis deux lignes de départ parallèles jusqu'à un trou d'arrivée parfois marqué d'un symbole de victoire, en passant par plusieurs trous.

### En public

Les jeux et les joueurs marquent donc l'espace public. Aussi faut-il y voir un comportement social qui va au-delà du simple passe-temps. La plupart des jeux-graffiti apparaissent en effet dans des lieux très fréquentés, preuve que les joueurs voulaient être vus. D'ailleurs, la gravure de ces jeux dans le marbre du sol étant un travail pénible qui demandait du temps, l'opération revêtait une importance particulière. Et que dire de cette table de jeu d'*alea* trouvée à Ephèse, dont l'inscription signale que perdre de l'argent à cette table est un plaisir, si ce n'est qu'il s'agit là d'une forme de désobéissance civile contre l'interdiction des jeux de hasard dans l'espace public. D'autres hexagrammes gravés sur des plateaux d'*alea* à Rome rappellent les règles de conduite à adopter pendant le jeu. Si un joueur ne s'attirait pas les bonnes grâces de Fortuna/Tyché mais savait contenir ses émotions, on pouvait le considérer comme un joueur intelligent. Cela expliquerait la quasi-absence du jeu purement stratégique *ludus latruncolorum* dans l'espace public. D'autres tables renvoient au cirque en tant que symbole d'identification avec le peuple et les factions (les anciens scuderie); et les inscriptions de nombreux plateaux de jeu d'*alea* affirment que le jeu vient récompenser un comportement vertueux et courageux: un Etat bien administré est digne d'éloges (*virtus imperi, patria sancta*); la victoire sur l'ennemi est fêtée (*Pictos victos, hostis deleta, hostes victos, Parthi occisi, Britto victus*); et la sécurité ainsi apportée (*ludite securi*), ainsi que les temps de paix (*gentes pacate, Italia gaudet*) sont portés aux nues. Les citoyens pouvaient ensuite satisfaire leur besoin profond de jouer dans l'espace public (*ludite Romani, ludant Romani*), ce qui, en période de conflits religieux et de menaces extérieures, était une façon non seulement de rappeler son appartenance à la communauté, mais aussi de célébrer la paix, la sécurité et la prospérité. Car on jouait aussi pour de l'argent, et si l'on voulait entretenir ce bien-être, il fallait, à la façon d'un rituel, recommencer à jouer. ■

### Pour aller plus loin

- > Texte tiré de l'article « Jouer par terre », in Isabelle Bardiès-Fronty, Anne-Elizabeth Dunn-Vaturi (éds), *L'Art du jeu, jeu dans l'art*, Catalogue de l'exposition au Musée de Cluny, RMN-Grand Palais 2012, pp.20-23
- > Véronique Dasen et Ulrich Schädler (éds), « Jeux et jouets gréco-romains », *Archéothéma* 31, nov.-déc. 2013
- > L'auteur prépare une publication sur les jeux romains et byzantins à Ephèse, un projet de recherche exécuté pour le Österreichisches Archäologisches Institut. A l'heure actuelle, un projet de trois expositions au Musée romain de Nyon, au Musée Suisse du Jeu à La Tour-de-Peilz et au Musée romain de Vallon, intitulé « Veni vidi ludique » est en cours de réalisation, sous la direction de Véronique Dasen, professeure en archéologie classique. Le projet est soutenu par l'instrument Agora du FNS.

Ulrich Schädler est chargé de cours au Domaine histoire de l'art et archéologie et directeur du Musée suisse du jeu à La Tour-de-Peilz. [ulrich.schaedler@unifr.ch](mailto:ulrich.schaedler@unifr.ch)



# Le modèle turc : à suivre ou à abattre ?

Depuis la fin des négociations avec l'UE, la Turquie joue la carte « néo-ottomane » et vante son modèle de démocratie à la ronde. Ce « modèle turc » rencontre un succès certain lors des révoltes arabes de 2011. Et aujourd'hui ? Benoît Challand

## Vorbild oder schlechtes Beispiel?

Mit dem Arabischen Frühling 2011 wurde die Idee der «Neuerschaffung» eines Staates, der sich zwischen den Militärregierungen und einem Islamstaat sieht, unterstützt und weitergetragen. Daraus resultierte die Idee eines Zivilstaates, angelehnt an das türkische Politsystem, in welchem sich der Islam und das Militär gegenseitig neutralisieren. Das «Türkische Modell» wurde zum Vorbild während des Jahres 2011. In der Tat handelte die AKP zum Zeitpunkt, als die Arabische Revolution losging, nicht nur als verantwortliche Regierungspartei, die tatkräftig die türkische Wirtschaft ankurbelte, sondern war im Begriff ein neues Gleichgewicht zwischen Armee und Politik zu schaffen. Entsprechend sehen die einen in der AKP-Regierung vor allem das verführerische Bild der Harmonisierung zwischen Islam und Demokratie, die anderen aber bemerken gleichzeitig die Unfähigkeit dieser Regierung, jedwede Kritik am herrschenden Demokratiemodell zu akzeptieren und weisen darauf hin, dass in der Türkei vielleicht doch nicht alles rund läuft. Wo steht es heute – und wo führt es hin, das «Türkische Modell»?

Les révoltes arabes de 2011 ont été marquées par des demandes communes de justice sociale et de respect de la dignité humaine. Elles ont ardemment soutenu l'idée d'un renouveau de l'Etat, à mi-chemin entre la forme militaire des gouvernements de la région et un état islamique ou dominé par les forces religieuses. Ainsi est née la notion d'Etat civil, en partie influencée par le système politique turc où islamistes et militaires se neutralisent mutuellement.

## Comme un bol d'air frais

Le thème émerge dès la chute des Présidents Ben Ali en Tunisie et Moubarak en Egypte. Même si cette notion a le désavantage de représenter avant tout ce que les militants cherchent à éviter – un régime militaire pour les uns, une république islamiste, façon Iran, pour les autres – elle arrive néanmoins comme un bol d'air frais après plusieurs décennies d'appel à un Etat islamique.

Au moment des révoltes de janvier 2011, la forte présence de partis d'opposition islamiques dans tous les pays arabes fait craindre un clonage du système iranien. Il n'en est rien. Partout, du Yémen au Bahreïn et de la Tunisie à l'Egypte, la notion d'Etat civil suscite l'approbation des forces se revendiquant du projet révolutionnaire populaire. Parler d'Etat civil, revient à exprimer la nécessité de limiter l'influence militaire, en revivifiant le vieux débat de la compatibilité entre pouvoir islamique et démocratie.

En Egypte – où l'on se demande quelle sera l'attitude du *leadership* de la Confrérie des Frères Musulmans, après une attitude ambiguë face aux manifestations de janvier 2011 – cette notion acquiert un statut tout aussi important, particulièrement

en termes d'opposition civil-militaire. Durant le premier semestre 2011, l'«Etat civil» fonctionne comme un ticket d'entrée virtuel dans la sphère politique formelle. En évoquant la nécessité de refonder l'Egypte sur cette base, les Frères et les autres mouvances islamistes, salafistes inclus, garantissent de ne pas prendre en otage l'esprit de la révolution et affichent leur désir de voir les militaires perdre leur pouvoir.

En Tunisie, on parle également d'Etat civil, mais vu le caractère laïc de l'Etat depuis l'indépendance en 1956, l'expression est surtout invoquée par le principal parti islamiste, Ennahda. Avec toujours le même objectif : démontrer sa capacité à gouverner loin d'un agenda islamisant *stricto sensu*.

## Equilibre interne et expansionnisme

Thématique jumelle, le modèle turc fait recette, pendant une bonne partie de l'année 2011. En effet, La Turquie est gouvernée par un parti islamiste, l'AKP, sous la férule du Premier Ministre Recep Tayyip Erdoğan. Au moment où éclatent les révoltes arabes, l'AKP agit en tant que force gouvernementale capable de dynamiser l'économie turque et permet au pays de trouver un équilibre entre armée et forces politiques civiles.

Pourtant, l'armée turque joue un rôle politique trop marqué au goût de certains. La Turquie a connu des coups d'Etat militaires en 1960, 1971 et 1980 et un quasi-coup en 1997. Ces prises de pouvoir militaire, chaque fois temporaires, ont favorisé l'attribution d'un rôle constitutionnel aux militaires, leur permettant d'interférer dans les décisions judiciaires et politiques. Les principes de la Turquie kémaliste, à savoir une république laïque unifiée autour d'une identité nationaliste turque, sont à chaque fois ►



Kadıköy | En sortant de la station de métro pour rejoindre l'embarcadère.

invoqués par les militaires, qui se targuent d'être les garants de cet ordre.

Le fait que l'AKP, parti ouvertement islamique, ait pu survivre plus de dix ans au pouvoir n'est pas anodin. Les partis, qui ont précédemment trop défendu les idées islamiques, ont été rapidement éconduits ou dissous. Erdogan et compères ont donc su protéger l'identité kémaliste et leur projet politique sans aliéner les militaires.

Le modèle turc a la richesse de proposer un mariage entre un parti islamique et le respect de la forme laïque de l'Etat, tout en cantonnant les militaires dans leurs baraquas. Ceci explique l'intérêt des Arabes en 2011. Mais il est parfois perçu comme un bouclier de la Turquie dans sa politique régionale expansionniste, également décrite comme l'incarnation de l'arrogance des élites dirigeantes. En d'autres termes, le modèle turc fait écho au passé ottoman où Istanbul dominait le bassin sud-est méditerranéen. Après les années 1990, durant lesquelles les gouvernements turcs ont frappé en vain à la porte de l'UE, l'orientation diplomatique de la Turquie sous l'AKP change diamétralement, se focalisant sur la construction d'un partenariat régional vers l'Est (en Asie centrale) et le Sud (Syrie *in primis*). Une sorte de retour à ce passé Ottoman, mythifié, notamment au travers de grandes séries et péplums télévisés vantant la justesse et la sagacité des sultans ottomans.

Dans l'euphorie de 2011, le modèle turc brille et la dynamique d'alliances vers le Sud-est sert de justification au renforcement de la présence turque dans le monde arabe. Le ministre des Affaires étrangères, le très rusé Ahmet Davutoglu, mène, début 2011, une campagne de charme en Libye, Tunisie, Egypte, vantant la sagesse du peuple arabe à se défaire de pouvoirs tyranniques. Mais si la Turquie y est si présente, c'est aussi qu'elle a des intérêts économiques importants avec ces pays du nord de l'Afrique. Ainsi, lorsqu'elle s'oppose initialement aux bombardements en Libye au printemps 2011, ce n'est pas par solidarité (comme le faisait miroiter la rhétorique officielle), mais pour défendre ses investissements dans le nord du pays. La voie diplomatique ayant échoué, la Turquie utilise ensuite la carte de l'aide au développement pour renforcer sa présence.

Mais dès l'automne 2011 l'étoile du modèle turc va perdre de son brillant, d'abord à cause de son positionnement sur le versant turco-syrien, puis à cause de son attitude vis-à-vis de la question kurde et du feu de paille provoqué par une fronde de jeunes manifestants lors de l'été 2013. Si, pour

certain, le gouvernement AKP offre une image séduisante, conciliant islamisme et démocratie, pour d'autres, l'incapacité du gouvernement à accepter la critique démocratique dans son propre pays, indique que quelque chose ne tourne pas rond.

### Quelles sont les pierres d'achoppement?

Tout d'abord, le soutien d'Erdoğan aux rebelles syriens au nom des libertés n'est pas uniquement civil: la Turquie est un des premiers états de la région à armer les forces rebelles, se révélant comme un Janus à deux visages: coopération civile et pacifique d'une part, usage de la force de l'autre. Sa position contradictoire, refusant d'avaliser les bombardements en Libye et approuvant le recours à la force en Syrie, démontre que les principes d'Erdoğan sont plutôt fluctuants.

Les deuxième et troisième pierres sont domestiques. Le gouvernement Erdoğan utilise la force contre les Kurdes de Turquie, de peur que la dynamique de l'autonomie kurde – née en réaction à la garantie (en échange de non-rébellion contre Damas) du Gouvernement syrien d'une autonomie *de facto* au Kurdistan syrien – ne fasse tache d'huile en Turquie. Erdoğan lance des campagnes punitives contre les groupes kurdes à l'intérieur de ses propres frontières. La façade démocratique du respect du pluralisme en est sérieusement écornée.

Le modèle turc pique définitivement du nez durant l'été 2013, suite à une manifestation stambouliote qui n'aurait dû avoir qu'une portée locale. Le projet immobilier de construction d'un centre commercial sur un des derniers espaces verts en plein cœur d'Istanbul soulève une manifestation, basée sur le modèle de l'occupation de la place Tahrir au Caire. Le gouvernement est pris à parti pour ce projet, accusé de favoriser les élites économiques proches du gouvernement. Ce dernier répond par la violence et les émeutes de fin mai 2013 se répandent dans tout le pays.

L'ironie du modèle turc, qui encense le pouvoir révolutionnaire en 2011, mais se montre incapable de dialoguer avec sa propre jeunesse en 2013, n'échappe pas aux observateurs de la région. Dès lors, Erdoğan apparaît de plus en plus comme une figure dictatoriale.

Le modèle turc et l'Etat civil ont eu un parcours parallèle au cours des premiers mois de 2011; mais, aujourd'hui l'avenir du modèle turc dépend de l'attitude de l'AKP et d'Erdoğan, tandis que celui d'«Etat civil» pourrait continuer à inspirer des débats fructueux au sein du monde arabe. ■

# Das Kreuz mit den Werten

**Ist die Europäische Union ein Christenclub? Und kann die Türkei deshalb der EU nicht beitreten? Blick auf einen arg strapazierten Begriff und dessen Hintergründe.** Siegfried Weichlein

## **L'Europe, un «club chrétien»?**

L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne pourrait-elle nuire au sentiment d'appartenance européen? 90 millions de musulmans peuvent-ils être intégrés dans cette Union majoritairement chrétienne? D'une manière générale: l'Union européenne est-elle un «club chrétien»? Dans les rangs des démocrates-chrétiens on cultive une identité européenne dont la cohésion repose sur des valeurs chrétiennes comme la patience, la justice, le respect, la fidélité, l'ascèse, le courage, ainsi que la politesse et la gratitude. Le démocrate-chrétien Wulf Schönbohm, directeur de la Konrad-Adenauer-Stiftung à Ankara, voit les choses différemment. D'après lui, l'Europe ne serait pas un «club chrétien», mais une communauté de valeurs qui, en plus, ne seraient pas exclusivement liées au christianisme. Dans une telle communauté, les divergences d'opinion sont inévitables. Qu'est-ce que la liberté religieuse: une croix suspendue dans une salle de cours ou aucune croix? Parler d'une communauté de valeurs occidentales implique au moins autant l'existence d'un pluralisme et d'une culture (positive) de débats que d'une unité – ceci étant également une caractéristique de l'histoire du christianisme.

Spätestens seitdem die Türkei am 4. Oktober 1999 offizielle Beitrittskandidatin zur Europäischen Union wurde, schälten sich in der öffentlichen Debatte eine Reihe von Argumentationsmustern für und gegen die Mitgliedschaft der Türkei heraus. Dazu gehörte das Argument, in einer um weitere 90 Millionen Muslime angewachsenen EU sei ein Wir-Gefühl nicht mehr möglich. Die markanteste Ausprägung dieses Arguments stellt die Betonung der religiösen Differenz zwischen einem «christlichen Europa» und einer «islamischen Türkei» dar. Aus diesem Zusammenhang stammt auch die Formulierung des «Christenclubs Europa». Ursprünglich ist der Begriff in der Türkei gefallen und richtete sich gegen den Beitrittswunsch des Landes. Die Rede vom «Christenclub Europa» kann jedoch ganz unterschiedlich gebraucht werden: Sie diene ebenso zur Ablehnung eines Beitritts wie zu seiner Begründung. Ist also die Europäische Union ein «Christenclub»? Bezieht sich die Rede vom «Christenclub Europa» auf etwas oder entspricht ihr nichts?

## **Christliche Werteverwaltung**

Einige deutsche Historiker, allen voran Heinrich August Winkler und Hans Ulrich Wehler, argumentieren, die Trennung von Staat und Kirche sei die spezifische Leistung des Christentums und sie sei für die zukünftige europäische Entwicklung unerlässlich. Mt 22,21 wird so zum biblisch-theologischen Ursprung Europas stilisiert: «So gebt dem Kaiser, was dem Kaiser gehört, und Gott, was Gott gehört!». Die Trennung von Staat und Kirche erhält eine solch überragende Bedeutung, weil aus ihr die Gewaltenteilung und der Pluralismus der Meinungen und Religionen in

der Gesellschaft als Kernelemente der Demokratie entsprungen seien. Ohne Christentum keine Trennung von Staat und Kirche – ohne Trennung von Staat und Kirche kein Europa, so die Logik des Arguments. In der Türkei und im islamischen Raum sei diese Trennung gerade nicht durchgesetzt. Hans Ulrich Wehler sieht das historisch-kulturelle Erbe Europas auf insgesamt sechs Pfeilern ruhen, die alle die Türkei ausschließen: die jüdisch-christliche Tradition, die griechisch-römische Antike, die Reformation, die Renaissance, die Aufklärung und die Wissenschaftsrevolution. Besonders christdemokratische Politiker im deutschsprachigen Raum akzentuieren ein «christliches Europa», das durch christliche Werte bestimmt und zusammengehalten wird. Der Begriff des Wertes wird hier mit dem Christentum sozusagen gleichgestellt. Die europäische Politik wird so gesehen durch christliche Werte bestimmt, welche die Türkei im (unwahrscheinlichen) Beitrittsfall zu übernehmen hätte. Für den ehemaligen Vorsitzenden der Fraktion der Europäischen Volkspartei (EVP) und Präsidenten des Europäischen Parlaments, Hans-Gert Pötering, sind dies Wahrhaftigkeit, Annahme, Geduld, Gerechtigkeit, Ehrfurcht, Treue, Absichtslosigkeit, Askese, Mut, Güte, Verstehen, Höflichkeit, Dankbarkeit, Selbstlosigkeit und die Gerechtigkeit vor Gott, die er alle in der christlichen Brüderlichkeit und Nächstenliebe bündelt. Alle diese Werte sind im Mittelmeerraum und in Europa seit der Antike in einem christlichen Kontext artikuliert und popularisiert worden. Aber stammen sie deshalb auch aus dem Christentum, und sind sie sachlich nicht ohne einen christlichen ►

Kontext denkbar? Ist der christliche Transzendenzbezug die unabdingbare Voraussetzung für die Entstehung und die Geltung von Wahrhaftigkeit, Annahme, Geduld etc. ? Kann man nur wahrhaftig sein, wenn man Christ ist?

### Herber Verlust

Theologische Ethiker sind hier weitergegangen als die auf Alltagverwertung abzielenden Politiker. Religion ist nicht gleichbedeutend mit Moral. Das Christentum ist keine Veranstaltung zu Werteproduktion. Mindestens ebenso wichtig ist die Kritik an den faktisch geltenden Werten. Schliesslich ist der Wert auch ein ökonomischer Begriff. Immanuel Kant stellte den relativen Wert des Preises der absoluten Würde gegenüber. Der Begriff des Wertes impliziert zudem denjenigen des Unwertes, was gerne mit dem Islam in Verbindung gebracht wird. Werte werden immer wieder zur Ausgrenzung benutzt und verlieren so gerade ihren ethischen Gehalt. Im Grunde stellt sich hier das Problem der kulturellen Einbindung von Modernität. Der kanadische Sozialphilosoph Charles Taylor unterscheidet zwischen «a-cultural modernities» und «cultural modernities». Mit der Aufklärung gewann die Überzeugung an Kraft, alle Menschen seien gleich, ungeachtet ihres kulturellen Hintergrundes. Modernität und Rationalität seien nicht kulturell bedingt und geprägt, sondern vielmehr universell. Charles Taylor, aber auch viele andere Autoren der Gegenwart, haben diesen Glauben an die Universalität einer a-kulturellen Vernunft in der Zwischenzeit verloren.

### Gretchenfragen

Bezeichnenderweise spitzte der CDU-Politiker und Leiter des Büros der Konrad-Adenauer-Stiftung in Ankara, Wulf Schönbohm, die Kritik an der Engführung von Werten und Christentum zu, die unter Christdemokraten so beliebt ist. Europa sei – so Schönbohm bereits 2002 – gerade kein Christenclub, sondern eine Wertegemeinschaft. Bemerkenswert daran ist, dass ein konservativer Politiker wie Schönbohm einerseits an Europa als einer Wertegemeinschaft festhielt und andererseits diese Wertegemeinschaft nicht mehr exklusiv an das Christentum band. Sie hat verschiedene Wurzeln: Antike und Aufklärung, Christentum und Islam, Liberalismus und Sozialismus. Das Festhalten an der Wahrhaftigkeit ist nicht zu verwechseln mit dem Kontext, in dem

sie popularisiert wurde. Die Rede von der «Wertegemeinschaft Europa» kann daher auch bedeuten, dass es einen Konflikt zwischen diesen Werten geben kann. Das betrifft nicht nur die vielen Widersprüche zwischen Freiheit und Gleichheit, sondern auch zwischen den verschiedenen Auffassungen der Religionsfreiheit: Soll ein Staat das Recht sichern, einer Religionsgemeinschaft anzugehören, oder soll er sich laizistisch jedweder Aussage und jedweden Kontakts zu den Religionen enthalten? Ist es Religionsfreiheit, wenn ein Kreuz im Hörsaal hängt oder ist es Religionsfreiheit, wenn kein Kreuz im Hörsaal hängt? Ist es Religionsfreiheit, in der Schule ein Kopftuch tragen zu dürfen oder ist es erst dann Religionsfreiheit, wenn in der Schule kein Kopftuch getragen wird?

### Werte (er-)schaffen

Auf der Grundlage des gesellschaftlichen Pluralismus und des Begründungspluralismus für Werte stellt sich die Frage nach der Rolle des Christentums neu. Die Heterogenität der Werte erfordert eine ständige Übersetzungsarbeit des einen Wertes in den Kontext des anderen Wertes, um Gemeinsamkeit zu ermöglichen. Wie wird die Autonomie des Einzelnen verteidigt und gleichzeitig Solidarität eingefordert? Wie kann die Freiheit des Individuums und die Gleichheit der Individuen gleichzeitig gefordert werden? Die Christentums-geschichte bietet zahlreiche Beispiele für solche Übersetzungsarbeiten, bevor sie auf einen einzigen Wertekanon verkürzt wurde. Das Christentum kennt eine ständige Übersetzungsarbeit zwischen römischen, germanischen, slawischen und je länger je mehr auch aussereuropäischen Kontexten. Diese Übersetzungsarbeit bedeutete in vielen Fällen nur die Mitteilung eines zuvor Ausgehandelten, oft aber auch Neuerfindung, neue Riten und Umdenken. Die Rede von der «westlichen Wertegemeinschaft» impliziert mindestens so sehr Pluralismus und Streitkultur wie Gemeinsamkeit. Aber genau das sind Kennzeichen der Christentums-geschichte, sobald sie nicht auf Institutionen und Machtfragen verkürzt wird. Diese Übersetzungsarbeit und produktive Streitkultur steht der EU im Blick auf die Türkei bevor. Der Wiener Historiker Gerald Stourzh bemerkte treffend: «Europa ist nicht (allein) der Westen. Der Westen geht über Europa hinaus. Aber Europa geht auch über den Westen hinaus». Warum sollte dies nicht auch auf die Türkei zutreffen? ■



**TANBUL**  
**ÜKŞEHİR**  
**LEDİŞİ**

Kadıköy | Sur la place devant l'embarcadère des vapurs pour Eminönü.

**TANBUL TAI PI**  
**BİYAT FES TI**  
**TANBUL TAI PI**  
**ERATURE FE TI**  
**SHİR**  
**YOI CE U**

# Entre Islam et Occident: un cas d'étude

Religion et Etat, un cocktail complexe à la stabilité incertaine. Aujourd'hui plus que jamais, la Turquie joue les équilibristes sur le fil de sa géographie et de son histoire. Petit parcours entre Islam et laïcité. Claudio Monge

## Gratwanderung zwischen Staat und Religion

Das Osmanische Reich war nie ein muslimischer Staat im klassischen Sinne. In den Worten Hamit Bozarslans', Studiendirektor der Hochschule für Sozialwissenschaften (EHESS) in Paris, führte «die kontinuierliche Verschiebung vom Osmanischen zum Türkisch-Islamischen und später zum türkischen Nationalismus dazu, dass für die Regierung eine Nation nur in enger intrinsischer Verbindung zur Religion vorstellbar ist.» Diese paradoxe Verbindung zwischen Nation und Religion wurde noch verstärkt mit der Ausrufung der laizistischen Republik Türkei 1923. Den Islam in der neuen Republik zu akzeptieren bedeutete auch, die türkische Identität, die «turcité», zu akzeptieren und umgekehrt hätte eine Abwendung vom «Türkischsein» auch eine Abwendung vom Islam zur Folge. Anders gesagt: Es ist die Zugehörigkeit zum Islam, welche die Türkei vom Westen unterscheidet, aber es ist gerade auch die türkische Identität, welche die Nation vom Rest der muslimischen Länder trennt. Die neue Republik Türkei brachte also zwei Probleme mit sich: Sie hatte kein soziales Fundament und ignorierte die konfessionelle Heterogenität des türkischen Islam.

La méconnaissance de l'histoire porte souvent à ignorer l'exception, voire l'«anomalie» de l'expérience turco-ottomane qui, depuis longtemps, fait de sa réalité à la fois un monde à part et une nouvelle frontière possible pour l'Europe.

Sans s'attarder sur une analyse historique, il faut déjà constater que l'Empire ottoman n'a jamais été un état islamique au sens classique du terme. En effet, l'emprise du politique sur le religieux a toujours été sinon une spécificité, du moins une caractéristique de ce système, en contraste avec le principe islamique de fusion des pouvoirs. Autrement dit, la religion a toujours occupé une place centrale dans la définition et la légitimation du pouvoir, mais elle n'en constitue pas pour autant le seul pilier: dans l'équation ottomane *din ve devlet* (religion et état), c'est le deuxième terme qui est déterminant. Le rapport qu'entretient l'Etat avec les oulémas, «gardiens» de la loi sacrée, est donc crucial pour sa légitimation (c'est le modèle d'une tutelle de l'Etat sur la religion hérité de l'Empire Byzantin).

## Chercher l'équilibre

Or, au 19<sup>e</sup> siècle, pour de multiples raisons, l'équilibre «religion-Etat» est profondément ébranlé: profonde évolution interne à l'Islam, qu'on ne peut pas réduire à son expression sunnite hanéfitte, pertes territoriales importantes, pressions européennes; émergence de conflits communautaires qui provoquent la première vague des nationalismes ottomans (ceux des populations chrétiennes), suivie des nationalismes des Turcs, puis des autres populations musulmanes (arabe, albanaise et kurde)... L'Empire cherche alors à assurer son

salut par et dans l'imitation de l'Occident. Il s'agit là d'une imitation de l'Occident dans les domaines techniques et scientifiques: on essaie de s'appropriier les résultats desdits domaines, mais en prétendant les détacher de leurs présupposés culturels occidentaux et donc, a priori, contestables. Mais, parce que l'intelligentsia ottomane commence à s'identifier davantage aux prophéties scientifiques occidentales qu'à l'héritage ottoman ou à l'Islam, le pouvoir choisit de contrebalancer ces effets pervers de l'occidentalisation par une politique de réislamisation. Dès lors, la religion est chargée de nouvelles missions. Alors que l'Empire imite l'Occident pour assurer sa survie, les Ottomans lisent leurs rapports avec l'Occident à travers une grille de lecture de plus en plus confessionnelle et normative. Autrement dit, le «nous» et les «autres» sont désormais définis à partir de la distinction religieuse. La religion devient alors également un critère de classification des sujets musulmans, ce qui complique évidemment la question du statut juridique des croyants au cœur de l'Islam même et pas seulement des croyants non musulmans.

## Lien organique

Dans un article intitulé «Islam, laïcité et la question de l'autorité de l'Empire ottoman à la Turquie kémaliste» publié par les *Archives de Sciences Sociales des religions*, Hamit Bozarslan, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris, spécialiste de la Turquie et de l'espace kurde, écrit: «Glissant de plus en plus de l'ottomanisme vers un mélange de turco-islamisme, puis clairement vers le nationalisme turc, le centre du pouvoir ne peut concevoir la

nation sans ce lien organique intrinsèque avec la religion». Ce lien paradoxal entre nation et religion se trouve renforcé à la fin de l'empire ottoman, avec la proclamation, en 1923, de la République laïque turque. Accepter l'Islam dans la nouvelle République revient à accepter la *turcité* et, inversement, «sortir» de la *turcité* devient synonyme de quitter l'Islam: bref, il faut comprendre que c'est dans son islamité que la nation turque se distingue de l'Occident, prétendument chrétien, mais, parallèlement, que c'est sa *turcité* qui la sépare du reste du monde musulman.

Voici deux conséquences concrètes de cette situation: les membres des minorités arménienne, grecque et juive, autrement dit les minorités juridiquement reconnues par le Traité de Lausanne de 1923, sont considérés comme des citoyens turcs, sans pour autant faire partie de la nation turque, laquelle est définie par l'appartenance à l'Islam. A l'inverse, les communautés musulmanes non turques, telle que la communauté kurde, sont assimilées à la *turcité* – entre autres – en raison de leur appartenance à l'Islam. Le programme politique est clair: légitimer la nation comme musulmane, donc turque, intégrer par conséquent l'islamité comme condition d'appartenance à la «turcité» et justifier la gestion directe du domaine religieux par l'Etat. Voilà pourquoi, dès le lendemain de l'abolition du califat, le 3 mars 1924, Mustafa Kemal crée une Direction des affaires religieuses, le *Diyanet*.

### Creuser les clivages

Le problème le plus évident de ce projet kémaliste est l'imposition d'une modernité et d'une laïcité sans aucune base sociale. Un deuxième problème de taille est que le projet kémaliste ignore la diversité confessionnelle, pourtant bien réelle, à l'intérieur de l'Islam turc, en érigeant le sunnisme hanéfite majoritaire en confession officielle par défaut.

Encore aujourd'hui, l'Islam de Turquie demeure tout d'abord parcouru par un clivage confessionnel entre sunnites et alévis qui, tenus pour des quasi hérétiques par les puritains, se sont rangés dès le début du côté de la laïcité républicaine. Les alévis constitueraient entre 15 et 25%

de la population du pays. Ils se seraient progressivement insérés dans les grandes agglomérations urbaines en représentant une interprétation ésotérique et très spiritualisée de l'Islam et en faisant référence, non aux mosquées comme lieu de culte, mais à des *tekkeler* (couvents alevites) et des *cemeviler* (maisons de réunion). De plus, l'Islam turc se caractérise non seulement par la diversité confessionnelle mais aussi par une sorte «d'exception culturelle», notamment en raison de la persistance de fonds préislamiques qui se manifestent aujourd'hui sous forme de religion populaire. Cependant, une tendance croissante à identifier «turquisme» et Islam sunnite porte à considérer les non sunnites (et pas seulement les non musulmans) comme des non citoyens à part entière. Concrètement, les minorités religieuses, non musulmanes en particulier, sont confrontées à de sérieux obstacles en matière de personnalité juridique, de droits de propriété et de gestion interne, et il leur est interdit de former leur clergé.

### Redéfinir les bases

Bref, l'histoire ottomane, puis turque, témoigne d'un rapport très particulier entre l'Etat et la religion, qui met radicalement en discussion la structure propre de l'Etat islamique, fondé sur la Loi coranique (*Sharia*). Or, si l'échec de l'Islam politique met en évidence qu'il n'y a plus d'avenir pour ce qu'on pourrait appeler «un ordre islamique global pur», on peut se demander si le musulman n'aurait pas d'autres ressources pour définir son identité que celle, juridique, que l'histoire du monde musulman lui propose. Il s'agit, comme le suggère Emilio Platti dans son ouvrage *Islam et laïcité*, de repenser la relation fondamentale entre homme et Dieu pour découvrir un espace où l'homme puisse trouver une autonomie plus grande, une plus large inventivité et une liberté de projet plus réelle, sans pour autant qu'il lui faille nier sa relation à Dieu et l'interpellation éthique fondamentale qui émane des livres sacrés. Voilà une réflexion essentielle et passionnante qui devrait trouver son berceau naturel au cœur d'une faculté théologique universitaire! ■

---

Claudio Monge est théologien des religions, chargé de cours dans le cadre de l'IRD (Institut pour l'étude des religions et le dialogue interreligieux) de la Faculté de théologie.  
claudio.monge@unifr.ch



# Gezi im Auge des Gesetzes

**Sicherheit, Verhältnismässigkeit, Notwendigkeit: Das Recht spricht eine klare Sprache, wenn es um die Auflösung von Versammlungen geht. Im Falle der Proteste zur Wahrung von Istanbul's Gezi-Park scheinen die Schlüsse eindeutig.** Özür Üzmez

## Gezi aux yeux de la loi

Six jeunes sont morts, des milliers de personnes ont été blessées, d'innombrables activistes sont aujourd'hui mis en examen: les manifestations du Parc Gezi d'Istanbul sont loin d'être réglées. Du côté du droit, il importe de savoir si les interventions violentes de la police peuvent être justifiées d'un point de vue juridique. D'après la législation turque, les regroupements pacifiques ne nécessitent aucune autorisation obligatoire. Diverses conditions légales doivent être réunies pour légitimer une offensive en vue de mettre fin à un rassemblement; dans le cas du mouvement protestataire du Parc Gezi, il semble que ce ne fut pas (ou très peu) le cas. La violence excessive employée pour dissoudre ces démonstrations est également un point délicat. Ici se pose donc la question de la proportionnalité. Et, encore une fois, la loi semble parler clairement en faveur des manifestants.

«Leben wie ein Baum, einzeln und frei, und brüderlich wie ein Wald, das ist unsere Sehnsucht.» Das Gedicht des türkischen Dichters Nâzım Hikmet Ran († 1963) wurde zum poetischen Sinnbild für die Gezi-Protteste, die sich kürzlich zum ersten Mal jährten. Auslöser der Demonstrationen im Gezi-Park von Istanbul war die Zerstörung des kulturellen Erbes – allem voran der Bäume – zu Gunsten der Neuerrichtung einer osmanischen Kaserne aus dem 18. Jahrhundert, mit Cafés, Museen, einem Einkaufszentrum sowie teuren Wohnkomplexen. Die Umweltschützer stellten sich gegen das Vorhaben des Ministerpräsidenten Recep Tayyip Erdoğan. Nach dem gewaltsamen Polizeieinsatz am 31. Mai 2013 richtete sich die Protestwelle gegen die Regierung Erdoğan selbst. Ihm wurden ein autoritärer Regierungsstil (Polizeistaat) und die schleichende Veränderung der Gesellschaft nach islamisch-konservativen Prinzipien vorgeworfen. Der unverhältnismässige Einsatz von Tränengas, Wassertanks und Plastikgeschossen durch die Polizei führte zum Tod von sechs Jugendlichen und zu unzähligen Verletzten. Die Behauptung des Ministerpräsidenten Erdoğan, es handle sich um Terroristen, sorgte für Empörung. Auch ausserhalb der Türkei hat die gewaltsame Auflösung der Protestaktionen zu grosser Kritik geführt. So hat Amnesty International in ihrem Bericht vom 2. Oktober 2013 folgende Menschenrechtsverletzungen festgehalten: Demonstrierende und Unbeteiligte wurden massiv geschlagen; die Polizei feuerte mit Plastikgeschossen auf Köpfe und Oberkörper von Demonstrierenden; Tränengas wurde direkt auf Demonstrierende und Zuschauer, in Wohnhäuser oder medizinische Einrichtungen gefeuert; den Wasserwerfern wurden chemische Reizstoffe

beigesetzt; die Polizei hat auch scharfe Munition verwendet; das aggressive vorgehen der Polizei hat zum Tod von mehreren Demonstranten und hunderten von Verletzten geführt. Damit wurde der Gezi-Park zum Symbol des zivilgesellschaftlichen Widerstandes gegen das islamisch-konservative Regierungssystem und gegen die unverhältnismässige Gewaltanwendung der Polizei.

## Andere Länder, andere Gesetze

Auch in der Schweiz besteht die Tendenz, Demonstrationen mittels Grossaufgebot der Polizei bereits im Keim zu ersticken bzw. mittels Einsatz von Wasserwerfern, Pfefferspray und Gummischrot aufzulösen (Spontankundgebung vom 9. Juni 2013 in Zürich gegen die Asylpolitik oder auch «Stopp Kuschejustiz»-Demo) oder die Versammlungsfreiheit mittels Verschärfung der Gesetze einzuschränken (Genf). Dabei ist weder in der Schweizerischen Bundesverfassung noch in der Türkischen Konstitution (TK) ein eigenständiges Demonstrationsgrundrecht verankert. Vielmehr wird die Demonstrationsfreiheit vom Grundrechtsschutz der Versammlungsfreiheit (Art. 22 BV, Art. 34 TK) und der Meinungsäusserungsfreiheit (Art. 16 BV, Art. 26 TK) erfasst. Als Versammlung gelten «verschiedenste Formen des Zusammenfindens von Menschen im Rahmen einer gewissen Organisation mit einem weit verstandenen, gegenseitig meinungsbildenden, -äussernden oder -austauschenden Zweck». In der Schweiz dürfen nach bundesgerichtlicher Rechtsprechung Versammlungen auf öffentlichem Grund einer Bewilligungspflicht unterstellt werden<sup>2</sup>. Die Bewilligungspflicht stellt eine Grundrechtsbeschränkung dar, weshalb sie einer ►



Kadıköy | Sur la place devant l'embarcadère des vapurs pour Eminönü.

gesetzlichen Grundlage bedarf, im öffentlichen Interesse liegen und verhältnismässig sein muss (Art. 36 BV). In Bezug auf das Erfordernis einer gesetzlichen Grundlage liegt hier nach der bundesgerichtlichen Rechtsprechung aber eine Ausnahme vom Legalitätsprinzip vor<sup>3</sup>, das durch die Lehre hingegen kritisiert wird. Bereits wegen der fehlenden gesetzlichen Grundlage müsste diese Ausnahme als verfassungswidrig betrachtet werden. Laut Bundesgericht rechtfertigt der Schutz der Polizeigüter (z.B. öffentliche Ordnung und Ruhe, Sicherheit) das Erfordernis einer Bewilligungspflicht. Bei Spontan- und Eildemonstrationen auf unvorhergesehene Ereignisse reiche bereits eine Anmeldung, verbunden mit der Pflicht, das Gesuch sobald als möglich nachzureichen, wodurch das Prinzip der Verhältnismässigkeit gewahrt sei. *A contrario* dürfen Versammlungen ohne vorhergehende Bewilligung bzw. nicht bewilligte Versammlungen nicht automatisch aufgelöst werden. Ein solches Vorgehen wäre unverhältnismässig.

Anders verhält es sich im türkischen Recht. Art. 34 der türkischen Verfassung sieht in Abs. 1 ausdrücklich vor, dass friedliche Versammlungen keiner Bewilligungspflicht unterstellt werden dürfen und die Einschränkung der Versammlungsfreiheit mittels Gesetz nur zur Wahrung der öffentlichen Sicherheit und Ordnung, vor Straftaten, der Gesundheit, Sitte und Moral sowie der Rechte Dritter erfolgen darf (Abs. 2). Des Weiteren verweist sie auf das türkische Versammlungs- und Kundgebungsgesetz (Toplantı ve Gösteri Yürüyüşleri Kanunu, VKG), das die weiteren Voraussetzungen regelt (Abs. 3). Im Mai 2013 hat das türkische Volk von seinem Recht auf friedliche Demonstration Gebrauch gemacht und ging ohne Einholung einer Bewilligung im Versammlungsvorfeld auf die Strasse. Seither wurden gegen Demonstranten (Studenten, Ärzte, Anwälte, Hotelbesitzer etc.) unzählige Anklagen mit einer Haftstrafe bis zu 12 Jahren eröffnet, u.a. mit der Anschuldigung, an einer nicht zuvor genehmigten Demonstration teilgenommen und folglich gegen Art. 34 TK und das VKG verstossen zu haben. Die bisherigen Verfahren führten grösstenteils zu einem Freispruch (kein Verstoss

gegen das türkische VKG), weitere hunderte Verfahren sind bis dato noch hängig.

### Rechtliche Voraussetzungen

Der Eingriff in die Versammlungsfreiheit kann direkt (z.B. Versammlungsverbot und -auflösung, Sanktionieren der Teilnahme) oder indirekt (z.B. hohe Strafen, soziale oder berufliche Benachteiligung) erfolgen. Im Falle des Gezi-Parks wurde zu beiden Massnahmen gegriffen: Einerseits zu gewaltsamen Auflösungen der Demonstrationen, zu Verhaftungen und strafrechtlichen Anklagen der Demonstranten (direkt). Andererseits Anklagen gegen Ärzte, die Erste-Hilfe geleistet haben, gegen Apotheken, welche die nötigen Medikamente zur Verfügung gestellt und gegen Hotelbesitzer sowie Imams, die den Demonstranten in ihren Hotels bzw. Moscheen Schutz vor Polizeiangriffen gewährt haben (indirekt). Die Handlungen der Türkei lassen sich nach Art. 11, Abs. 2 der Europäischen Menschenrechtskonvention (EMRK) nur dann rechtfertigen, wenn eine gesetzliche Grundlage gegeben, ein legitimes Ziel verfolgt und die Einschränkung der Versammlungsfreiheit in einer demokratischen Gesellschaft notwendig ist. Die Türkei berief sich für die Auflösung der Demonstrationen auf verschiedene gesetzliche Grundlagen, in erster Linie auf das türkische Versammlungs- und Kundgebungsgesetz (VKG). Der EGMR prüft, ob die gesetzliche Grundlage dem Kriterium des allgemeinen Rechtsstaatsprinzips gerecht wird, d.h. ob das anzuwendende Gesetz für die Betroffenen vorhersehbar war, so dass sie ihre Handlungen danach richten konnten. Nach der VKG bedürfen friedliche Demonstrationen keiner Bewilligung. Für die Demonstranten war es folglich nicht voraussehbar, dass ihre Aktion mit dem Straftatbestand einer «unbewilligten Demonstration» geahndet wird. Was die Legimität angeht, so verfolgt eine Massnahme nur dann ein legitimes Ziel, wenn sie für die nationale oder öffentliche Sicherheit, zur Aufrechterhaltung der Ordnung oder zur Verhütung von Straftaten, zum Schutz der Gesundheit oder der Moral oder zum Schutz der Rechte und Freiheiten anderer erfolgt (Art. 11 Abs. 2 EMRK). Eine Massnahme, die allgemeine

Diskussionen zum Führungsstil eines Regimes unterbindet oder künftige Proteste zu verhindern versucht, ist demnach ein illegitimes Ziel. Das gewaltsame und unverhältnismässige Vorgehen der Polizei gegen Demonstranten, die friedlich ihr Anliegen gegen die angewandte Gewalt kundtun sowie die öffentliche Ordnung nicht gefährden und sich sogar darum bemühen, das Areal vor Tagesanbruch zu säubern, legt nahe, dass illegitime Ziele verfolgt wurden. Die Notwendigkeit eines Eingriffs in die Versammlungsfreiheit schliesslich ist nach der Rechtsprechung der EGMR dann gegeben, «wenn er einem dringenden sozialen Bedürfnis entspricht und die angewandten Mittel zugleich verhältnismässig sind, um das legitime Ziel zu erreichen».

#### **Fazit: Nicht verhältnismässig**

Eine fragwürdige Massnahme im Falle des Gezi-Parks stellte die gewaltsame Auflösung der Demonstrationen dar. In der Schweiz regeln die kantonalen Gesetze, die Bundesverfassung (Art. 5 i.V.m. 36 BV) und das Völkerrecht (u.a. Art. 11 EMRK) den rechtlichen Rahmen des polizeilichen Handelns. In der Türkei richten sich die Ordenshüter nach dem Gesetz über Aufgaben und Befugnisse der Polizei (Polis Vazife ve Selahiyet Kanunu), der türkischen Konstitution sowie nach dem Völkerrecht. Nach beiden Rechtsordnungen darf die Polizei zur Gefahrenabwehr während Demonstrationen im Rahmen der Verhältnismässigkeit unmittelbaren Zwang gegen Personen und Gegenstände anwenden und geeignete Einsatzmittel und Waffen einsetzen. «Eine Gefahr ist demzufolge gegeben, wenn eine Sachlage bei ungehindertem Geschehensablauf mit hinreichender Wahrscheinlichkeit zu einer Schädigung führen wird. [...], umgekehrt ist aber auch die blosser Möglichkeit eines Schadenseintritts unzureichend.» Nach der türkischen Lehre sind polizeiliche Handlungen zur Gefahrenabwehr verhältnismässig, wenn gegen «die Sicherheit, die Gesundheit und das Wohl eine offensichtliche oder unmittelbare Gefahr besteht». Die Auflösung der Demonstrationen in verschiedenen Städten der Türkei, mit der Begründung, die öffentliche Sicherheit und Gesundheit zu

wahren, könnte als Massnahme geeignet gewesen sein, doch das Sicherheitsrisiko im Gezi-Park und weiteren Parks landesweit hielt sich in Grenzen: Videoaufnahmen und Bilder zeigen, dass die Demonstranten die Parks mit eigenen Mitteln sauber hielten. Zelte wurden aufgeschlagen, Bibliotheken errichtet, Konzerte gegeben. Für die Behörden war es stets erkennbar, dass es sich bei den Demonstrierenden entgegen den Behauptungen des Ministerpräsidenten Erdogan um keine Terroristen, sondern um unbewaffnete und friedliche Demonstrierende jeder Altersgruppe handelte. Die von Anfang an aggressive Haltung und massive Gewaltanwendung der Polizei zur Wahrung der öffentlichen Ordnung und Gesundheit, die zu sechs Toten und unzähligen Verletzten führte, wird dem Prinzip der Verhältnismässigkeit nicht gerecht. Auch die Begründung, es handle sich um Terroristen, hält nicht Stand angesichts der Tatsache, dass viele unbewaffnete Jugendliche, Kinder, Frauen, bekannte Künstler, Geschäftsmänner oder auch Professoren beteiligt waren.

#### **Appel an die Toleranz**

Ob das türkische Volk in Zukunft sein demokratisches Recht auf Versammlung und Meinungsäusserung in Wahrung seiner Menschenrechte wahrnehmen kann, bleibt nach den Vorfällen vom 1. Mai 2014 und den Demonstrationen als Reaktion auf das Bergwerksunglück in Soma fraglich. Wünschenswert bleibt für beide Länder, dass künftig abweichende Meinungen toleriert (Türkei) bzw. friedliche Proteste nicht an eine Bewilligungspflicht geknüpft werden (Schweiz). ■

#### **Quellen/Weiterführende Literatur**

<sup>1</sup> Statt vieler BGE 132 I 49, 56.

<sup>2</sup> Statt vieler BGE 127 I 164, 168.

<sup>3</sup> BGE 96 I 219, 228.

- > Markus Kern, Kommunikationsgrundrechte als Gefahrenvorgaben, 2012
- > Ulrich Häfelin/Walter Haller/Helen Keller, Schweizerisches Bundesstaatsrecht, 2012
- > Peter Uebersax, La liberté de manifestation, RDAF 2006 I, S. 25 ff.
- > Vanessa Rüegger, Demonstrationsfreiheit: Der menschenrechtliche Schutz der Greenpeace-Aktivistinnen nach Art. 11 EMRK, in: Jusletter 7. April 2014
- > Bericht der Anwaltskammer Ankara in 'Hukuk Gündemi 5, 2013/1 (Gezi Parki olayları Dosyası)
- > Bülent Tanör/Necmi Yüzbaşıoğlu, 1982 Anayasasına Göre Türk Anayasa Hukuku, 2013
- > Nurettin Aldemir und andere vs. Türkei, EGMR Urteil vom 18. Dezember 2007

Öznur Üzmez ist Diplomassistentin am Departement für Internationales Recht und Handelsrecht.  
oeznur.uezmez@unifr.ch

# Un « Orient-Occident imaginé »

*Le Tour d'Europe. Livre de lecture courante à l'usage du Levant* du lycée Saint-Benoît à Constantinople, destiné aux futurs bacheliers, est aussi une excellente illustration des clichés Orient-Occident de l'époque. Aline Gohard-Radenkovic

## Levantiner und Osmanen

Die Levantiner vereinten alle nicht-muslimischen Volksgruppen des Osmanischen Reiches. Im 19. Jahrhundert hatten sie offiziell dieselben Rechte wie die Osmanen, darunter auch der freie Zugang zur Bildung. In Tat und Wahrheit aber besuchten die verschiedenen Minderheiten nicht dieselben Schulen wie die osmanische Elite, da sie ihrem sprachlichen und kulturellen Erbe sehr verbunden waren. Viel eher wandten sie sich an mehrheitlich katholische Konfessionsschulen unter französischer Leitung oder auch an das bekannte laizistische Galatasaray-Gymnasium. Die jungen Levantiner lernten dort in französischer Sprache lesen, schreiben und denken. An diese künftigen Maturanden richtete sich auch das Werk *Le Tour d'Europe. Livre de lecture courante à l'usage du Levant*, herausgegeben vom Saint-Benoît-Gymnasium im damaligen Konstantinopel. Darin werden Orient und Okkzident beschrieben anhand einer fiktiven Reise, die der ebenfalls fiktive Maturand Philippe unternimmt, als er sich nach Frankreich begibt um Ingenieur zu werden. Ein veritables Kondensat an kulturellen Darstellungen des Osmanischen Reichs und Europa.

La communauté des Levantins regroupe tous les sujets occidentaux et chrétiens du Sultan: les enfants des communautés arméniennes, grecques, vénitiennes, juives, chrétiennes syriaques et plus largement balkaniques. Par leur origine et leur statut spécifique dans l'Empire ottoman, ils acquièrent un certain nombre de droits communautaires, entre autres la pratique de leur culte et le droit d'association. Ils possèdent donc, au 19<sup>e</sup> siècle, les mêmes droits que les sujets ottomans, dont l'accès à l'éducation dans les écoles d'ingénieurs, de médecine, d'administration, de l'armée, etc. Dans les faits, les élites ottomanes et les représentants de ces diverses minorités ne cohabitent pas dans les mêmes réseaux scolaires, car ils sont trop attachés à leur héritage linguistique et culturel pour se laisser absorber par un système éducatif dont la modernité porte, malgré tout, la marque de la *turcité*.

Ces familles se tournent donc vers des établissements ethniques, des écoles confessionnelles, en majorité catholiques, dirigées par des religieux français ou encore vers le célèbre lycée laïc de Galatasaray. Entre 1850 et 1870, plusieurs centaines d'écoles sont créées pour éduquer les futures élites aux valeurs chrétiennes, humanistes et républicaines de l'Occident. Ces jeunes Levantins apprennent à lire, écrire et penser en français. Ils appartiennent à des milieux tournés vers l'Europe, nourris de valeurs occidentales en opposition grandissante avec leur environnement, où l'Islam est utilisé par les sultans davantage comme un facteur de cohésion politique et territoriale que comme un instrument idéologique ou religieux. Ces communautés occupent des positions sociales et économiques

importantes, celles de médiateurs entre les partenaires européens et les dirigeants ottomans, à travers leurs activités commerciales et bancaires.

Il règne alors un véritable plurilinguisme: chaque communauté parle sa langue d'origine dans son groupe, le turc comme langue de communication courante, l'ottoman comme langue de communication administrative, politique et juridique, le français comme langue d'éducation et de communication privilégiée.

## Voyage initiatique imaginaire

Le manuel met en scène «l'Orient» et «l'Occident», à travers le voyage simulé de Philippe, un jeune bachelier qui se rend en France pour devenir ingénieur. Certes, ce type de parcours initiatique n'est pas nouveau dans la littérature éducative. Toutefois, il serait prématuré de n'y voir qu'une «astuce» pédagogique.

L'ouvrage commence par la visite historique de Constantinople et du Bosphore de toute la classe, se poursuit par le départ de Philippe en bateau pour rejoindre Paris en passant par la Grèce et l'Italie, et s'achève par un voyage en chemin de fer à travers l'Empire austro-hongrois et l'Alsace-Lorraine. Cette découverte de l'Europe est complétée par des incursions touristiques en Suisse, dans la province française, en Angleterre, en Allemagne, en Pologne et en Russie. Le retour triomphal du jeune homme s'effectue par la Roumanie et la Bulgarie. A travers le «regard» de ce jeune Levantin, ce «voyage» est un condensé des représentations culturelles, portées à la fois sur l'Empire ottoman et sur l'Europe. Ainsi, l'Autriche-Hongrie est présentée comme un empire sur le pied de guerre avec ses ►

SOSISLI

PATSO

KOFTE DURUM



torpilles sous-marines dans la rade de Fiume, dont la résistance victorieuse contre les armées ottomanes le situe comme défenseur de l'Europe chrétienne; l'Alsace-Lorraine, perdue lors de la dernière guerre contre les Prussiens, reste une blessure dans la mémoire collective des Français; l'Allemagne est le pays de l'industrie et de la puissance avec ses usines Krupp; la Belgique flamande est perçue comme un pays riche et tranquille avec ses collines et ses diamantaires; la Russie est ressentie comme immense et hostile avec ses tracasseries bureaucratiques, etc.

Quant à la France, elle est présentée comme «porteuse des Lumières», mère de la Révolution française et des idées de liberté, d'égalité et de fraternité. Ces idées sont familières aux Levantins, puisqu'elles agitent directement le débat politique d'un Empire ottoman aux prises avec des revendications nationalistes, identitaires, violentes, menées par de jeunes intellectuels (dont les futurs Jeunes-Turcs) le plus souvent formés à Paris ou à Salonique. La France est donc considérée comme le flambeau incontestable de la civilisation et de l'humanisme, en opposition aux valeurs d'un «monde oriental» finissant.

Les auteurs, sélectionnant soigneusement les étapes de notre héros, projettent donc une certaine idée de la France et de l'Europe. Ce manuel, à travers ses références historiques, ses descriptions partielles, son discours patriotique et ses représentations manichéennes, restitue toute une époque, avec ses sensibilités, ses idéaux, ses conflits, ses (r)évolutions. Il peut être considéré comme la chronique de la mort annoncée de l'Empire ottoman, mais aussi comme celle de la Première guerre mondiale, née, ne l'oublions pas, sur fond de revendications nationalistes et séparatistes de pays ou minorités, formés à l'idée de révolution et de nation par l'éducation française.

L'histoire spécifique du lycée Saint-Benoît illustre le rôle idéologique de ces établissements scolaires laïcs et chrétiens, chargés de l'éducation des élites francophones. D'obédience jésuite au 16<sup>e</sup> siècle, puis lazariste fin 17<sup>e</sup>, il a très tôt un rôle d'éducateur et de diffuseur, puisqu'il possède sa propre imprimerie polyglotte. Par ailleurs, les manuels de français élaborés par ces établissements s'inscrivent dans une frénésie générale de publications, rompant avec la censure établie jusqu'alors par la Sublime Porte. Cette diffusion des idées occidentales apparaît simultanément avec une modernisation de Constantinople, une

explosion démographique et une présence croissante d'hommes d'affaires et de banquierseuropéens, qui tiennent les postes clés de l'économie ottomane. La capitale est devenue un carrefour d'initiatives, d'idées et de modes européennes, le haut lieu d'un tourisme international où l'Occident est imité dans ses moeurs, ses distractions culturelles et où le français, langue de culture cultivée, certes, mais aussi politique et idéologique, est parlé partout.

### Colonialisme culturel diffus?

Le manuel véhicule des valeurs nationalistes et patriotiques qu'on retrouve dans les livres de lecture et d'histoire des petits Français à la même époque. L'objectif des missionnaires est de former ces futures élites aux valeurs républicaines, humanistes et chrétiennes de la France et de l'Europe occidentale, porteuses de la «Civilisation» à caractère universel et rédempteur.

Alors peut-on parler «de colonialisation culturelle»? Robert Mantran, dans son *Histoire de l'Empire ottoman*, répond sans hésitation: «Assurément. Et il semble que les dirigeants ottomans en aient eu conscience. La situation était d'autant plus périlleuse qu'un grand nombre de ces écoles contribuaient à l'éveil national des minorités. Toutefois, il faudra attendre le règne d'Abdül-Ahmid II pour voir les autorités prendre des mesures, encore fort timides, en vue de freiner le phénomène. Jusque-là, la Sublime Porte allait estimer que l'empire, en laissant faire les communautés minoritaires et les missions chrétiennes, avait plus à gagner qu'à perdre. C'est que l'Etat ottoman avait besoin de la sympathie de l'opinion occidentale et qu'aux yeux de celle-ci la liberté accordée aux non-musulmans en matière d'éducation constituait un des principaux signes de l'ouverture de la Turquie aux idées de progrès. Par ailleurs, les structures pédagogiques placées hors du contrôle des autorités avaient un grand mérite: celui de fournir un enseignement, qui, tout en étant de qualité, ne coûtait rien à l'Etat». Ce «colonialisme diffus» annonce la fin d'une époque cosmopolite et le divorce consommé entre un Empire ottoman, rejeté vers «l'Orient» par ses pertes territoriales progressives dans les Balkans, et un «Occident» qui a reconquis par l'économie, les idées et les armes ces territoires d'Europe orientale qui avaient en partie contribué à l'occidentalisation de ce même Empire. La dichotomie entre «Orient» et «Occident» n'est pas un donné culturel mais un construit historique. ■

### Pour aller plus loin

- > Ce texte est tiré de l'article: «Représentations culturelles véhiculées sur l'Orient et l'Occident dans et par un manuel intitulé: "Le Tour d'Europe" (Constantinople, 1912)», Documents pour l'histoire du français langue étrangère et seconde n° 23, SIHFLES / ENS de Fontenay - St-Cloud (402-416), 1999
- > Robert Mantran (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Fayard, Paris, 1989
- > Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Maison des Sciences de l'Homme, 1997, Paris
- > *Le Tour d'Europe. Livre de lecture courante à l'usage du Levant*, cours supérieur publié par un groupe d'enseignants, Enclos St-Benoît, 6<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd., date non ind.), Constantinople, 1912

Aline Gohard-Radenkovic est professeure associée au Domaine d'études plurilinguisme et didactique des langues étrangères. [aline.gohard@unifr.ch](mailto:aline.gohard@unifr.ch)

# Krebs in Kappadokien

**Die Geschichte klingt wie das Drehbuch eines Science-Fiction-Films: Jeder zweite Bewohner eines Dorfes stirbt an Krebs, niemand weiss wieso. Es ist das traurige Schicksal der türkischen Ortschaft Karain.** Walter-Vincent Blum und Beat Schwaller

## Un lourd héritage

Un village entier atteint du cancer. Et pas n'importe lequel: une forme particulièrement agressive de mésothéliome malin, dû à une exposition à l'amiante. C'est en tout cas ce que l'on pensait avant de découvrir l'histoire des habitants de Karain. Dans ce village, la moitié de la population a succombé à un tel mésothéliome. Fait étrange: aucune trace d'amiante. Des recherches, effectuées sous la direction du Professeur Michele Carbone, spécialiste de cette forme de cancer, ont montré qu'une autre fibre minérale est en cause: l'ériomite. Le cas semblait résolu, mais non: on rencontre de l'ériomite également dans certaines régions des Etats-Unis, en Allemagne, en Italie ou en France, alors qu'aucune augmentation des tumeurs malignes n'a été observée dans ces régions. La solution à ce mystère se trouve dans la génétique. Ignorés pas leurs voisins, les habitants de Karain ont été contraints de vivre dans l'isolement, ce qui a provoqué une sorte de «consanguinité» entre les «familles à haut risque». Le cancer a donc été transmis de génération en génération et, dans le pire des cas, il s'est même aggravé.

Kappadokien ist eine wunderschöne Landschaft in Zentralanatolien, mit Gebirgen, die an eine Mondlandschaft erinnern und teilweise noch in Felsen gehauenen Wohnungen. In den Dörfern Karain, Tuzkoy und Sarihidir leben einige hundert Menschen, die jedoch das Gefühl haben, verflucht zu sein. 1978 entdeckte Y. Izzettin Barış, Professor Emeritus für Medizin der Universität Hacettepe in Ankara, unter den Bewohnern dieser Dörfer eine noch nie dagewesene Mesotheliom-Epidemie. Das maligne Mesotheliom ist eine aggressive Krebsart, die im Zusammenhang mit einer Asbest-Exposition steht. Wegen der fehlenden Therapiemöglichkeiten sehen die Überlebenschancen nach einer Mesotheliom-Diagnose besonders schlecht aus. Statistisch gesehen liegt die Häufigkeit von Mesotheliomen bei einigen Fällen pro Million Menschen; in der Schweiz werden jedes Jahr ca. 80 bis 100 Fälle diagnostiziert.

## Voreilige Schlüsse

In Karain starben mehr als 50 Prozent der Einwohner an einem Mesotheliom. Dies hat einige Forscher, angeführt von Mesotheliom-Spezialist Prof. Michele Carbone, angetrieben, der Sache auf den Grund zu gehen. Erstaunlich war, dass in keinem der Dörfer auch nur eine Spur von Asbest vorkam. Nähere Untersuchungen der Lungen und mineralogische Studien ergaben dann, dass eine andere Mineralfaser vorhanden war, nämlich Erionit, ein Material, das ähnliche physikalische Eigenschaften und Strukturen aufweist wie die altbekannte Mineralfaser Asbest. Erionithaltiges Gestein wurde in allen drei Dörfern zum Bau von Häusern benutzt und war im umgebenden Gebirge vorhanden. Somit schien der Fall geklärt zu

sein; die International Agency for Research on Cancer (IARC) erklärte Erionit zur Ursache für die Mesotheliom-Epidemie in Kappadokien. Und war damit ein bisschen zu voreilig, wie sich später herausstellen sollte. Mehrere Studien konnten zwar die stark mutagene Wirkung des Erionits in Zellkulturen *in vitro* nachweisen und somit belegen, dass Asbest nicht die einzige Faser ist, welche zum Mesotheliom führen kann. Nur: Gros-se Erionitvorkommen findet man auch in Nevada, Kalifornien und Oregon, sowie in Europa, unter anderem in Deutschland, Italien oder Frankreich. Merkwürdigerweise wurden in diesen Regionen aber keine gehäuften Mesotheliom-Fälle beobachtet.

## Nicht mit rechten Dingen

Karain war das erste «Krebsdorf», das von Prof. Barış entdeckt wurde. Die Häuser des Dorfes sind aus den Steinen aus dem nahe gelegenen Gebirge gebaut und enthalten somit verschiedene Mengen an Erionit. 1997 als die Mesotheliom-Forscher das Dorf zum ersten Mal besuchten, lebten ungefähr 600 Menschen dort. Ein Grossteil davon ist in den letzten 10 Jahren an einem Mesotheliom gestorben oder vorher ausgewandert, in der Hoffnung, diesem Schicksal zu entgehen. Prof. Barış zeigte dem Forschungsteam sowohl Häuser, in welchen fast alle Bewohner an Mesotheliomen gestorben waren, wie auch solche in direkter Nachbarschaft, in denen niemand erkrankte. Wo lagen die Unterschiede? Die erste Hypothese war, dass verschiedene krebserregende Typen von Erionit vorhanden sein könnten. Es wurde vermutet, dass die kleinen Unterschiede in der Oberflächenbeschaffenheit oder chemischen Zusammensetzung der Erionitfasern, ►



die in allen Teilen der Welt ein wenig anders sind, verantwortlich sein könnten für die unterschiedlichen Auswirkungen. Dies hätte erklärt, weshalb es nur in Kappadokien zur Mesotheliom-Epidemie gekommen ist und nicht in den USA oder in Europa. Trotzdem ging diese Hypothese nicht einher mit der Aussage, dass schon minimale Mengen an Erionit genügen würden, um Mesotheliome zu verursachen. Gewisse «Häuser des Todes» waren von der Regierung zerstört worden, um zu verhindern, dass jemand dort noch wohnen würde. Der durch die Abrissarbeiten der Häuser entstandene Staub verteilte sich mit dem Wind über das ganze Dorf und liess auf allem einen feinen Film zurück. Wie konnte es sein, dass nur Dorfbewohner in bestimmten Häusern Mesotheliome entwickelten, obwohl alle dem Erionitstaub ausgesetzt waren? In Karlik, einem anderen Dorf in unmittelbarer Nähe von Karain, sind die Häuser aus ähnlichem Material gebaut wie in Karain, die Häufigkeit von Mesotheliomen liegt aber effektiv bei null.

### Folgeschweres Erbe

Im Gespräch mit den Bewohnern des Dorfes Karlik stellte sich heraus, dass die Einwohner der «Krebsdörfer» in Halbisolation lebten. Niemand wollte mit ihnen in Kontakt treten aus Angst, Krebs zu bekommen. Prof. Carbone wurde gewarnt, nicht mit den Leuten aus diesen Dörfern zu sprechen und nicht dort zu essen, denn dies würde ihn «schwach» machen und so würde er an Krebs erkranken. Die Studie wurde vergrössert und es wurden möglichst viele Informationen über die Dorfbewohner gesammelt: Von den Essgewohnheiten, der Arbeit, dem Wohnort über Ahnentafeln bis hin zu Todesursachen von Familienmitgliedern wurde alles analysiert. Die Resultate zeigten, dass Mesotheliome nur in einigen Familien vorkamen. Heirateten Personen aus «Hochrisikofamilien» eine Person aus einer Familie, die keine Mesotheliom-Fälle aufwies, dann entwickelten auch deren Nachkommen mit hoher Wahrscheinlichkeit Mesotheliome. Die Epidemie hatte also nicht damit zu tun, in welchen Häusern sie lebten, sondern war auf genetische Faktoren zurückzuführen. Durch die Quasi-Isolation der Dörfer herrschte eine Art Inzucht zwischen «Hochrisikofamilien» und somit wurden die genetischen Faktoren, welche die Mesotheliombildung begünstigten, während Jahren weitergegeben und im schlimmsten Fall, bei sogenannten homozygoten Personen, welche einen Gendefekt auf beiden Allelen der Chromosomenabschnitte aufweisen,

sogar verstärkt. Die Hypothese, dass Genetik die durch Mineralfasern induzierte Krebsentstehung beeinflussen könnte, war faszinierend. Gleichzeitig tauchten damit ethische Fragen auf, denn die Dorfbewohner waren natürlich besorgt, dass man sie (noch mehr) diskriminieren würde. Es bestätigte sich, dass die Erionit-Zusammensetzung und dessen Eigenschaften in Kappadokien und in den USA sozusagen identisch waren – ein weiterer Beweis dafür, dass die genetischen Faktoren zur Mesotheliom-Epidemie führten. Das Clustering (Häufung) der Mesotheliomfälle war auf kulturelle wie auch auf einmalige geologische Charakteristiken zurückzuführen. Diese Entdeckungen stellten indes die Annahme nicht in Frage, dass Erionit alleine maligne Mesotheliome verursachen kann, denn es ist durchaus möglich, dass einige Fälle ausschliesslich auf Erionit-Exposition zurückzuführen sind. Die Wichtigkeit, diese genetischen Faktoren zu bestimmen, um sowohl die Diagnose und wie auch eventuelle Therapiemöglichkeiten zu verbessern, war offensichtlich. Es blieb die Frage: Was nun mit den Dorfbewohnern? Die Forschenden schlugen vor, neue Dörfer aus Zement und Ziegelsteinen zu errichten, um die Exposition an Erionit zu minimieren und das türkische Gesundheitsministerium willigte ein.

### Zweischneidige Erkenntnisse

Die Nanotechnologien haben das Potenzial, täglich neue Materialien zu erzeugen, welche teilweise fantastische Applikationsmöglichkeiten haben (könnten), jedoch manchmal unter dem Mikroskop gefährlich ähnliche Strukturen wie Asbest aufweisen. Das heisst, dass alle dem Asbest oder Erionit ähnlichen Materialien bezüglich ihrer möglichen Gesundheitsschädigung überprüft werden sollten. Aus den Forschungsergebnissen in Kappadokien ist auch klar geworden, dass genetische Faktoren bei der Entstehung von Mesotheliomen involviert sind. Eines dieser identifizierten Risikogene ist BAP1, welches für das Protein «BRCA1 associated protein-1» kodiert. Das Wissen um die genetischen Faktoren, welche zu gewissen Krebsarten führen können, sollte es ermöglichen, in Zukunft eine frühere Diagnose zu stellen und damit verbunden bessere Heilungschancen zu haben, falls dann dieser Tumor auftreten sollte. Gleichzeitig wirft diese Kenntnis auch unzählige ethische, gesellschaftliche oder auch wirtschaftliche Fragen auf, deren Antworten zu einer Diskriminierung der Personen mit möglicherweise «krankmachenden» Genen führen könnten. ■

### Weiterführende Literatur

- > Dogan, A. U. A. et al. Genetic predisposition to fiber carcinogenesis causes a mesothelioma epidemic in Turkey. *Cancer Research* 66, 5063–5068 (2006)
- > Carbone, M. et al. A mesothelioma epidemic in Cappadocia: scientific developments and unexpected social outcomes. *Nat Rev Cancer* 7, 147–154 (2007)
- > Testa, J. R. et al. Germline BAP1 mutations predispose to malignant mesothelioma. *Nat Genet* 43, 1022–1025 (2011)
- > Blum, W.-V. et al. Ein Schatten über der Nanowelt? *Universitas*, Dec. 2011, 34–37

Walter-Vincent Blum ist  
Diplomassistent am Departement  
für Medizin.  
walter-vincent.blum@unifr.ch

Beat Schwaller ist assoziierter  
Professor am Departement für  
Medizin.  
beat.schwaller@unifr.ch



Eminönü, le pont de Galata et la mosquée de Soliman Le Magnifique vus du vapur.

# Un héritage de droit romain inestimable

L'importance historique de Constantinople est évidemment très connue. En revanche, on ignore bien souvent son rôle central dans la dissémination du droit romain, fondement des droits européens contemporains. Pascal Pichonnaz

## Enge Bande

Ohne Konstantinopel wäre das Schweizer Recht nicht im selben Masse europäisch. Diese enge Verbindung entspringt der Überlieferung von sehr alten juristischen Texten. Das Aufkommen des Nationalismus am Ende des 18. und im Laufe des 19. Jahrhunderts animierte die verschiedenen Staaten Europas, sich mit einem eigenen Zivilrecht auszustatten – wobei die Quellen dieselben blieben. So hat man um 1050 in Ravenna Texte gefunden, die einer Sammlung in lateinischer Schrift aus dem 6. Jahrhundert entstammen und den Titel *Digesta* oder *Pandectae* trugen. Das Werk wurde zum Fundament aller juristischen Lehren, auch jener in Freiburg. Studiert wurden ebenfalls eine Sammlung an römisch-kaiserlichen Verfassungen, veröffentlicht in der Zeitspanne zwischen den römischen Kaisern Hadrian und Justinian I., welche von Konstantinopel aus regierten. Letzterer war es, der die Texte der *Digesta* zusammentragen liess und sie anschliessend in jede Provinz und wichtige Stadt des Kaisertums versandte, mit dem Verbot, den Inhalt abzuändern oder zu kommentieren. Jahrhunderte später schliesst sich der Kreis, als das türkische Recht 1926, unter dem Einfluss von Mustafa Kemal Atatürk, das Zivilrecht und das Obligationenrecht der Schweiz übernimmt.

La montée des nationalismes à la fin du 18<sup>e</sup> et au 19<sup>e</sup> siècle incite les Etats européens à se doter d'un Code civil propre à leur nation. Ces codes sont alors, d'une part, le résultat d'une volonté d'unification des règles de droit privé applicables à une nation, dans le but de supplanter les coutumes régionales et les droits particuliers à des régions spécifiques, et, d'autre part, la concrétisation du slogan «un peuple, un territoire, un code». Malgré cette volonté d'individualisation, les sources d'inspiration furent similaires. En effet, vers 1050, à Ravenne, on a redécouvert des textes issus d'une compilation du 6<sup>e</sup> siècle après J.-C. rédigée en latin, dénommée *Digesta* ou *Pandectae*. Il s'agit d'un ouvrage regroupant près de 2000 pages modernes de décisions, d'avis de droit, de discussions de cas par des juristes romains ayant vécu essentiellement durant les trois premiers siècles de notre ère. Ces cas pratiques ont été étudiés dès la création de la première faculté de droit à Bologne en 1080 et pendant plus de six siècles à travers toute l'Europe. Cet ouvrage fut la base de tout enseignement juridique, y compris à Fribourg, lors de la création de l'Ecole de droit en 1763.

A côté du *Digeste*, on étudiait également une compilation des constitutions impériales romaines, promulguées durant la période entre les empereurs romains Hadrien (régnant de 117-138 ap. J.-C.) et Justinien (régnant de 527-565 ap. J.-C.). Contrairement au *Digeste*, cette compilation n'était pas totalement tombée dans l'oubli; à travers l'Eglise et d'autres canaux, elle était restée bien connue, même après l'établissement définitif des Royaumes barbares en Europe. Quel est donc le lien entre Istanbul et ces différents textes de droit romain, utilisés

au Moyen-âge dans toute l'Europe et qui ont, directement ou indirectement, inspiré les codifications européennes? Il y en a en réalité plusieurs. Le plus important, le plus déterminant, est sans nul doute Justinien I<sup>er</sup>, empereur de l'Empire romain d'Orient entre 527 et 565 ap. J.-C., qui régnait depuis sa capitale Constantinople. Avec pour objectif de restaurer la splendeur de l'Empire romain d'antan, il entreprend de reconquérir une partie des territoires de l'Empire romain d'Occident, passés aux mains des barbares en 476 ap. J.-C., reprenant même l'Italie, y compris des villes comme Milan et Ravenne. Dans la basilique de cette dernière figure d'ailleurs, aujourd'hui encore, une superbe mosaïque le représentant avec sa cour.

## Entreprise colossale

Parallèlement, Justinien cherche à restaurer la splendeur du droit romain classique. Il ordonne de regrouper en une seule compilation toutes les constitutions impériales de l'Empire romain se fondant sur des compilations précédentes allant dans le même sens, notamment celle de Théodose II (439 ap. J.-C.). Il promulgue cette première compilation (1<sup>er</sup> *Codex*) le 7 avril 529 ap. J.-C. Elle n'est toutefois pas parvenue jusqu'à nous. Une nouvelle édition (2<sup>e</sup> *Codex*), dont plusieurs manuscrits existent toujours, la remplace en 534 ap. J.-C. Mais c'est le *Digeste* qui représente la compilation la plus importante. En effet, en 530 ap. J.-C., Justinien constitue une commission de seize membres, dirigée par le juriste Tribonien, *quaestor sacri palatii*, sorte de ministre de la justice, dont il a pu juger des excellentes qualités d'organisation lors de la préparation du *Codex*. Il ordonne à la

commission de compiler tous les textes des juristes des premiers siècles après J.-C. pour regrouper en un seul ouvrage (cinquante livres) tout le droit applicable, en modifiant les textes anciens pour les adapter à la réalité du moment et en ne conservant que ce qui est encore valable. Il faut également éviter toute contradiction, afin que le droit soit le plus clair possible. Ce travail colossal est achevé en tout juste 3 ans. La tâche est d'autant plus exceptionnelle que l'administration travaille en latin (langue des auteurs compilés), alors que c'est le grec qui est utilisé à l'époque à Constantinople! L'empereur Justinien promulgue le *Digeste* le 16 décembre 529. Il fait alors envoyer un exemplaire dans chaque province, chaque cité importante de l'Empire nouvellement étendu, avec l'interdiction de commenter ou de modifier le texte, afin de conserver le «droit applicable» intact. L'ouvrage est, certes, partiellement traduit en grec pour la partie orientale, notamment en 529 ap. J.-C. sur l'ordre de l'empereur Léon I<sup>er</sup>; ces textes sont intégrés à d'autres dans l'ouvrage connu sous le nom de *Basiliques* et seront une source du droit dans la partie orientale jusqu'en 1453, date de la chute de l'Empire romain d'Orient. Durant l'ère ottomane, le droit romain disparaît évidemment aussi en Orient, au profit du droit ottoman.

Les volumes parvenus dans les diverses cités de l'Italie connurent une vie plus mouvementée. En effet, peu après la mort de l'empereur Justinien en 527 ap. J.-C., les territoires italiens nouvellement conquis passèrent à nouveau en mains «barbares», celles des Lombards. La compilation perdit ainsi très rapidement son rôle de droit applicable et disparut presque totalement, même s'il n'est pas exclu qu'à Pavie autour du 9<sup>e</sup> siècle, le Tribunal royal ait déjà tiré parti du *Digeste* par des analyses plus scientifiques du droit romain.

### Retour en Turquie

Le lien entre l'actuelle Turquie, siège de l'Empire romain à l'époque de Justinien au 6<sup>e</sup> siècle, et les racines romaines du droit européen s'établit définitivement avec la redécouverte de cette compilation justinienne vers 1050 à Pise. L'ouvrage est alors apporté à Bologne et, de là, débute une véritable *success story*. Les volumes sont glosés durant plusieurs siècles, puis commentés de manière extensive pendant près de cinq siècles. L'humanisme juridique, puis, surtout, l'apparition du jusnaturalisme au 17<sup>e</sup> siècle marquent le crépuscule – pour un temps – de la centralité

des sources romaines. Celles-ci sont en effet complétées par les réflexions d'Aristote, de Thomas d'Aquin ou d'autres auteurs dans les écrits fondamentaux d'Hugo Grotius. Les sources romaines retrouvent toutefois une troisième jeunesse sous l'influence de l'école historique allemande du 19<sup>e</sup> siècle (les Pandectistes). Les codifications inspirées du droit naturel du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, tel le code civil français ou autrichien, mais aussi les codifications inspirées par l'école historique allemande, le premier le Code civil zurichois, puis le Code civil allemand et ceux qui s'en inspirent, reposent donc sur les sources romaines réinterprétées au cours des siècles. Le droit suisse, savant mélange entre droit français et droit pandectiste, en est bien sûr largement inspiré.

Ainsi, il faut constater que, probablement, sans la compilation de l'empereur Justinien, notre droit suisse n'aurait pas une structure largement comparable à celui des autres droits en Europe. Sans Constantinople, le droit suisse ne serait pas véritablement européen. Par exemple, les art. 41 ss du Code des obligations suisse relatifs à la responsabilité extracontractuelle (dite aussi responsabilité aquilienne) sont directement inspirés de la *lex Aquilia*, un texte législatif du 3<sup>e</sup> siècle avant J.-C., dont la teneur et son interprétation nous sont connues à travers la compilation justinienne et l'analyse tant médiévale que des temps modernes de celle-ci. Il en va de même de la responsabilité extracontractuelle en droit français (art. 1382 ss CCfr.) ou en droit allemand (§ 823 ss BGB).

La boucle de cette pérégrination des textes juridiques est, pour ainsi dire, bouclée en 1926. En effet, c'est à cette date que, sous l'impulsion du 1<sup>er</sup> président de la Turquie moderne, Mustafa Kemal Atatürk, la Turquie a repris (en les traduisant) le Code civil et le Code des obligations suisses. Ainsi, parties d'une compilation rédigée à Constantinople au 6<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., les idées maîtresses du droit privé en Europe et, bien sûr, du droit privé suisse, prenaient à nouveau pied à Constantinople (Istanbul) près de 1400 ans plus tard, supplantant définitivement le droit ottoman en vigueur depuis 1453. La Suisse a ainsi directement contribué à ce retour. Fribourg n'est d'ailleurs pas en reste dans ce retour heureux, puisque le 1<sup>er</sup> Ministre de la Justice d'Atatürk, Mahmut Esat Bozkurt, probablement l'un des inspirateurs de la reprise du droit suisse, a étudié le droit à Neuchâtel et a soutenu sa thèse de doctorat à la Faculté de droit de Fribourg en 1918! ■

---

Pascal Pichonnaz est professeur ordinaire de droit privé et de droit romain.  
pascal.pichonnaz@unifr.ch

# Europa und die Türken: Mit uns oder gegen euch

**Bekämpfen oder bekehren? So könnte die Frage gelautet haben, die sich Europa in der Frühen Neuzeit in Bezug auf die Türken stellte. Die Schriften der Humanisten Enea Silvio Piccolomini und Juan Luis Vives zeugen davon.** Mariano Delgado

## Combattre ou convertir?

1453: chute de Constantinople. Une catastrophe que l'humaniste Enea Silvio Piccolomini exprime en ces termes: «Dans le passé, nous avons connu la défaite en Asie et en Afrique, donc dans des pays étrangers. Désormais, c'est en Europe qu'on nous attaque, dans notre patrie, notre berceau». C'est ainsi qu'il légitime une croisade contre les Turcs. Après son élection, Piccolomini, devenu le pape Pie II, surprend avec son *Epistola ad Mahometem* prônant la pensée inclusive et empreinte de la vision d'une convergence «chrétienne-ottomane». 1529: les Turcs sont aux portes de Vienne, la chrétienté est déchirée par la Réforme et les «guerres fratricides». Juan Luis Vives, un autre humaniste, jusqu'ici plutôt convaincu par l'exclusion, écrit dans son œuvre *De concordia et discordia in humano genere*, qu'il dédie à Charles Quint, que la voie de la «Philosophia Christi» n'est pas un désir de vengeance, mais bien la nécessité de pardonner. Il est question de l'amour de l'ennemi. Vives invite les chrétiens à combattre les Turcs avec les «armes» du Christ, c'est-à-dire par la conviction, voire la conversion, comme nous avons été nous-mêmes convertis par les apôtres.

Der Fall Konstantinopels 1453 wurde im christlichen Europa als eine historische Katastrophe empfunden, die nur mit dem Untergang des alten Rom vergleichbar wäre. Enea Silvio Piccolomini brachte es auf den Punkt: «In der Vergangenheit wurden wir in Asien und Afrika, also in fremden Ländern, geschlagen. Jetzt aber trifft man uns in Europa, unserer Heimat, unserem Zuhause.» Bereits in seiner Rede vor dem Basler Konzil im November 1436 hatte er den Türkenkrieg als Aufgabe der gesamten Christenheit verteidigt. In seiner Rede «Moyses vir dei» vom 25. April 1452 vertrat er erneut vor Papst Nikolaus V. und Kaiser Friedrich III. die Legitimität und Zweckmäßigkeit eines Kreuzzugs gegen die Türken.

## Mission statt Krieg

In Piccolominis Reaktion auf den Fall Konstantinopels vor und nach seiner Wahl zum Papst ist eine Steigerung des Exklusionsdenkens zu beobachten: Vor der Wahl sprach er mit Nachdruck vom Kreuzzug, von den Gräueltaten der barbarischen Türken, die nicht von den Trojanern abstammten, wie manche meinen, sondern von den «Skythen» (d. h. von denjenigen, die als Inbegriff des Barbarentums in der griechisch-römischen Antike galten); von Europa als Heimat der Christen, die ihre Zwietracht überwinden und sich gegenüber der gemeinsamen Bedrohung durch die Türken zur Wehr setzen sollten oder auch von der Perfidie und Grobschlächtereit des Sultans Mehmed II., welche die seines verruchten Namensvetters und Sektengründers Mohammed fortführe. 1461 hingegen überrascht uns Piccolomini als Papst Pius II. mit seiner «Epistola ad Mahometem», die das Inklusionsdenken

vertritt und von der Vision einer «christlich-osmanischen» Konvergenz geprägt ist. Pius II. bedeutet Mehmed II., dass der Weg, sein Reich unter den Christen auszubreiten und seinen Namen zu verherrlichen, nicht der des Goldes, der Waffen, des Heeres oder der Armada sei, sondern die Annahme des Christentums. Der Lohn für die Taufe wäre eine päpstlich legitimierte «translatio imperii»: «Dein Reich stünde dann über allen anderen, die auf der Welt existieren, und kein künftiges Zeitalter könnte Deinen Namen verschweigen.»

## Vereint gegen die Türken

In den 1520er-Jahren eroberten die Türken auf dem Balkan eine Stadt nach der anderen und standen 1529 gar vor Wien, während die Christenheit durch die Reformation und «Bruderkriege» innerlich zerrissen war. Zwischen 1522 und 1526 verfasste Juan Luis Vives kleine Schriften über den Zustand der Christenheit, in denen er den Krieg geisselte und zu Frieden und Eintracht ermahnte, damit man die Türken besiegen und aus Europa zurückschlagen konnte. Diese Schriften sind grundsätzlich vom Exklusionsschema geprägt, doch werden die Türken darin auch als nicht so grausam dargestellt, wie die Christen sich untereinander benähmen. Besonders aufschlussreich ist der «Dialog über den Dissens in Europa und den Krieg gegen die Türken», der 1526 unter dem Eindruck des türkischen Sieges über die Ungaren bei der Schlacht von Mohács entstand. Er wird mit einer Klage über den allgemeinen Zustand von Zwietracht und Hass in der Christenheit eröffnet – nicht nur zwischen den verschiedenen Völkern, sondern auch unter den Ordensgemeinschaften: «Die Mönche ▶



Sultanahmet | Devant le musée Sainte Sophie (Ayasofya).

gegen die Bettelmönche, die Minderbrüder gegen die Predigerbrüder, die konventualen Minderbrüder gegen die Observanten: welche Angriffe und Beschimpfungen, welche Drohungen und Verfolgungen!» Auf die Frage «Was taten unterdessen die Türken? Vielleicht schlafen?», folgt eine Beschreibung der unaufhaltsamen türkischen Expansion seit der Eroberung Konstantinopels. Die Christen sollten die Gefahr der Stunde erkennen, die Zwietracht unter sich beilegen und ihre Kriegslist gegen die Türken richten, ja den Krieg nach Asien tragen, denn ein vereintes Europa habe Asien bisher immer geschlagen. Mit dem Krieg gegen die Türken würde man grosse Schätze und einen erhabenen Ruhm gewinnen, und die Christen könnten die Türken – als «Feinde ihrer Religion und des Christen Namen» – sogar «wie wilde Tiere auf der Jagd verfolgen», schreibt Vives unter Anspielung auf die «Politik» des Aristoteles. Und er fügt hinzu: «Ich weiss nicht, ob Christus dasselbe denkt, auf alle Fälle wäre dies ein kleineres Übel als der Wahnsinn der Bruderkriege.»

### Liebe deine Feinde

Bei aller Exklusion der Türken ist sich Vives 1526 also nicht ganz sicher, ob der Krieg gegen sie im Sinne der grösseren Gerechtigkeit Christi wäre. Gerade dieser Gedanke steht im Zentrum seines Werkes «De concordia et discordia in humano genere» («Über Eintracht und Zwietracht im Menschengeschlecht»), das er im Juli 1529, am Vorabend der türkischen Belagerung Wiens, Karl V. widmete. Im vierten Buch wird der Weg zur wahren Eintracht und zum wahren Frieden im Sinne der Bergpredigt, des von Christus selbst vorgelebten Weges, beschrieben. Die «Philosophia Christi» lehre, dass der Wunsch nach Rache illegitim sei, und dass wir vergeben sollten, damit uns vergeben werde. Das Liebesgebot, das Vives bisher nur im Blick auf die binnenchristliche Eintracht zitierte, wird nun unter Einschluss der Feindesliebe auf die Türken erweitert: «Welch ein Unding ist es zu denken, Christsein bedeute, die Türken oder andere Sarazenen zu hassen! Und denjenigen, der viele davon tötet, betrachten wir als Märtyrer, als ob der perverseste und

grausamste Dieb dies nicht besser machen könnte! Man muss die Türken lieben, da sie Menschen sind. Sie soll lieben, wer dem Wort gehorchen möchte ‚Liebt eure Feinde‘ (Mt 5,44; Lk 6,27)». Die Stossrichtung der früheren und von der Exklusion bestimmten Schriften Vives' lautete «Eintracht und Friede in der Christenheit – Krieg gegen die Türken» bzw. das zivilisierte Europa gegen das barbarische Asien, ein Topos, der Vives aus der Antike, aber auch aus den Schriften Pius' II., wohl bekannt war. Bedeutete nun die Ermahnung zur Feindesliebe, dass Vives davon abrückt? Wohl kaum.

### Missionarischer Einschluss

Vives hat nicht aufgehört, die türkisch-islamische Expansion als eine akute Gefahr für das christliche Europa zu betrachten, gegen die sich die Christen als *ultima ratio* mit Krieg verteidigen sollten. Die Stossrichtung seiner Aufforderung zur Feindesliebe ist eher eine «missionarische». Er forderte seine Mitchristen auf: Schlagen wir die Türken nicht mit den gewöhnlichen Waffen des Krieges zurück, sondern versuchen wir, sie mit den «Waffen Christi» umzustimmen und zu gewinnen, so wie wir selbst von den Aposteln bekehrt wurden: «mit Argumenten, die der Natur und dem Verstand des Menschen angemessen sind, mit einer integren Lebensführung, mit Enthaltensamkeit und Mässigung, mit untadeligen Sitten». Von der Wahrheit und Schönheit des christlichen Glaubens überzeugt, hegte Vives schliesslich die Hoffnung, dass sich ihm eines Tages auch die Türken nicht würden verschliessen können. «Asien» müsse dann nicht aus Europa zurückgedrängt, sondern evangelisiert und europäisiert, d.h. für unsere kulturellen und religiösen Werte gewonnen werden. Darin liegt Vives' Inklusionsmodell. Im Grunde denken wir heute nicht anders. Nur, der Einschluss soll nicht mehr auf religiösem Boden, sondern auf dem von Demokratie und Menschenrechten stattfinden. ■

# Entre tradition, espionnage et amitié

**Au Moyen-âge, en Occident, de nombreux clichés circulent sur les Turcs. Bertrandon de la Broquière part dans les contrées orientales pour s'informer. Les stéréotypes survivront-ils aux rencontres?** Marina Rey-Veljanoska

## Harnäckige Klischees

Die gängigen Vorurteile gegen die Türken, die sich gerade auch in den Befürchtungen äussern, dass die Türkei in die EU aufgenommen werden könnte, entstanden nicht erst gestern. Bereits im Mittelalter kursierten verschiedenste Klischees. Zu dieser Zeit unternahm Bertrandon de la Broquière seine Reise in die orientalischen Gefilde. Er wurde von Philippe le Bon, dem Herzog von Burgund, gesandt, mit dem Ziel, möglichst viele Informationen zu sammeln, die für einen eventuellen Kreuzzug von Nutzen sein könnten. In seinem Bericht *Voyage d'Outremer* zeichnet Bertrandon de la Broquière ein überraschend realistisches Bild der Türken. Zwischen dem Spion und dem Händler, der die Karavanne führte, in welche sich de la Broquière infiltriert hat, entwickelte sich eine freundschaftliche Beziehung. Diese ging soweit, dass Bertrandon zugeben musste, dass er in dem Händler mehr Loyalität und Offenheit erkennen konnte als in manch einem Christen. Dieses Zugeständnis blieb eine Ausnahme: Bertrandon de la Broquière schien doch nicht gewillt, allen Türken sein uneingeschränktes Vertrauen zu schenken.

En janvier 2014, dans la presse qui couvre la rencontre entre François Hollande et le Premier ministre turc Erdoğan, on peut lire que le Président français désamorce les craintes au sujet de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, en promettant un référendum aux Français pour se prononcer sur cette question. La presse mentionne aussi que la majorité des Français semble opposée à l'accès de la Turquie au cercle européen. Visiblement, en France, une certaine peur entoure l'hypothèse de l'entrée de ce pays au sein de la communauté européenne, alors que la Turquie maintient sa volonté d'adhésion à l'Union et qu'elle est un partenaire commercial de nombreux pays européens. Au Moyen-âge, bien qu'une «Union européenne», dans le sens dont on l'entend aujourd'hui, n'existe pas et bien qu'il ne s'agisse pas encore de la Turquie d'Atatürk, les rapports politiques et culturels entre les Turcs et les chrétiens latins sont déjà complexes et imprégnés de préjugés, et ce dès les premiers contacts entre ces populations.

## Aux origines des clichés

Cet article désire justement lever une partie du voile sur les rapports entre les Turcs et les chrétiens latins en abordant l'image que ces derniers ont des Turcs, au Moyen-âge tardif. C'est à l'aide de l'exemple du voyage de Bertrandon de la Broquière, entamé en 1432, que nous allons nous introduire au cœur d'interactions entre Turcs et chrétiens, qu'ils soient orientaux ou occidentaux, vers la fin du Moyen-âge; et peut-être aussi remonter aux origines de la crainte des Turcs en Occident et des préjugés à leur encontre. Pour ce faire, revenir sur les clichés circulant au sujet des

Turcs au Moyen-âge et retracer le contexte historique sur leur arrivée en Europe me semble nécessaire, avant de nous intéresser à la figure de Bertrandon de la Broquière.

Au Moyen-âge, les chrétiens latins se basent sur ce que la tradition leur a transmis afin de connaître les Turcs. Ainsi, concernant leurs origines, ils se contentent de récits bibliques les associant aux peuples de Gog et de Magog ou de récits antiques les reliant aux Scythes ou aux Troyens. «Turc» était également compris comme le contraire de «Chrétien», donc comme une personne appartenant à la secte de Mahomet et, de ce fait, païenne ou hérétique. A ces préjugés primitifs sur les Turcs s'ajoute, surtout à partir de la défaite chrétienne de Nicopolis en 1396, la vision selon laquelle ils seraient des barbares impitoyables et les oppresseurs inexorables des chrétiens orientaux des Balkans.

## A la rencontre des Barbares

Pour les gens de l'époque, les récits fondamentaux, transmis par la tradition, n'ont rien d'imaginaire et leur véracité n'est pas mise en cause. Cependant, n'ayant que très peu côtoyé les Turcs, les chrétiens latins demeurent dans une grande ignorance à leur sujet. Déjà lors des premières croisades, les Latins s'intéressent à ce peuple, mais l'intérêt pour les Turcs devient incontournable pour les chrétiens romains surtout à partir du 14<sup>e</sup> siècle. Alors, si les Occidentaux ont déjà une certaine image des Turcs transmise par la tradition, pourquoi ne pas se contenter de cet héritage et vouloir les rencontrer? Et, une fois les contacts établis, que reste-t-il des préjugés à leur propos? Le contexte historique et le cas de Bertrandon de la Broquière nous éclairent sur ces questions. ►



Au 14<sup>e</sup> siècle, Byzance et les royaumes balkaniques luttent face aux Ottomans, dont l'empire est issu de l'un des émirats turkmènes, fondé sur les restes de l'empire des Seldjoukides. Durant cette période, les Ottomans conquièrent pratiquement toute la péninsule balkanique, menaçant ainsi la Hongrie. Dès le milieu du 14<sup>e</sup> siècle, l'Empire byzantin se résume presque uniquement à Constantinople. Cette situation pousse l'empereur grec à solliciter l'aide de la Chrétienté latine, dont le secours, sans cesse en lien avec l'union des Eglises, consisterait en une croisade lancée par le pape contre les Turcs. Aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, en raison de ce contexte, les Latins désirent obtenir des connaissances spécifiques sur les Balkans et particulièrement sur les Turcs. L'intérêt, surtout militaire, pour les Ottomans croît après la débâcle chrétienne de Nicopolis.

#### En quête d'information

Contrairement au récit de Bertrandon et à d'autres récits de voyage de cette époque, les relations mentionnant les Turcs au 13<sup>e</sup> siècle ne se situent pas dans le contexte de la menace turque. Envoyé en mission par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Bertrandon doit récolter sur eux toutes les informations qui pourraient servir à son maître pour une éventuelle croisade contre les Turcs. Il voyage de 1432 à 1433 et, de retour à Dijon, sur la base de souvenirs ou de notes, il rédige ou fait rédiger le récit de cette aventure, *Le Voyage d'Outremer*, sur demande de son seigneur.

En tant qu'homme de son temps, Bertrandon est imprégné des clichés circulant sur les Turcs. Dans son récit, de la Broquière intègre les Turcs, aux côtés des Mores, Tartares et Perses à «toutes gens tenans la secte et loy de Machomet». Bertrandon offre surtout des portraits individuels de personnes qui croisent sa route. Les premiers contacts avec les Turcs ont lieu à Damas. Il parvient à s'infiltrer dans la caravane d'un négociant de Brousse afin de s'y rendre. C'est à partir de Damas qu'il pénètre dans les territoires gouvernés par les princes turcomans, soumis au sultan ottoman. Outre les rires et les fêtes arrosées en compagnie des Turcs de la caravane,

la confiance s'installe entre l'espion et le négociant, et ce malgré son ignorance de la langue turque, à tel point que Bertrandon affirme qu'il lui trouve plus de loyauté et de franchise qu'à de nombreux chrétiens. Hormis ces rapports plutôt amicaux avec leur chef, l'écuyer ne semble pas vouer aux Turcs de la caravane une confiance illimitée, surtout concernant ses objectifs et son argent.

Dans les Balkans, Bertrandon voit le sultan Murad II et en livre une description détaillée. Les contacts avec les Turcs y sont officiels, si bien que leur perception est plus dramatique. L'oppression turque est manifeste dans cette région, que ce soit au niveau de la servitude des régents de la péninsule, de l'esclavage des chrétiens orientaux ou de la colonisation turque. Plutôt sobres dans le reste de la relation, les informations militaires abondent dans cette partie du récit. Très précises, elles suggèrent que, malgré leur organisation élaborée, les Turcs sont loin d'être invincibles. Enfin, le texte assure également l'appui des chrétiens orientaux des Balkans à la croisade, puisque, soumis de force, ils se soulèveraient volontiers contre leurs oppresseurs ottomans si l'occasion se présentait.

#### Presqu'une déclaration d'amitié

Même s'il ne cherche pas à se défaire des clichés de son temps, Bertrandon transmet des Turcs une image réaliste, allant même jusqu'à éprouver de la sympathie envers eux. Il affirme d'ailleurs qu'il a «plus trouvé d'amitié aux Turcz et m'y fieroye plus que auxditz Grecz». Partageant l'opinion générale de la *Christianitas* au sujet des chrétiens grecs en les qualifiant de schismatiques et, de ce fait, de damnables, Bertrandon prétend d'ailleurs que ces derniers préfèrent la soumission aux Turcs qu'aux Latins. Bien que convaincu, lors de son voyage, de leur soutien en cas de croisade, il est plus sceptique à ce sujet quelques années plus tard. Ces éléments témoignent donc des contradictions et de la complexité dans lesquelles s'inscrivent les rapports politiques et culturels entre les Turcs, les chrétiens latins et les chrétiens grecs au Moyen-âge tardif. ■



Sur la ligne de tramway près de la station Kapalı Çarşı (« Grand Bazar »).

# Aus Forschung wird Fido®

**FIDO® ist kein Hund. Jedenfalls kein richtiger. Es ist das Resultat einer Forschungsleistung, die an der Universität Freiburg ihren Anfang nahm. Ein Beispiel für die Unerlässlichkeit des Zusammenarbeitens in der Wissenschaft.** Alex von Zelewsky

Viele Landstriche auf unserem Planeten sind verseucht mit mehreren 10 Millionen Antipersonenminen, obwohl diese international geächtet sind. Auch Küstengewässer sind vielerorts vermint und Terroristengruppen oder Einzeltäter verwenden fast täglich irgendwo auf der Welt Sprengstoffe für ihre Untaten. Die Detektion von geringsten Mengen Explosivstoffen, die in der Umgebung von Minen in der Luft oder im Wasser fast immer anzutreffen sind, ist deshalb für das Aufspüren versteckter Bomben und für die Entminung zu Land und zu Wasser von grösster Bedeutung. Traditionell werden dafür speziell ausgebildete Hunde eingesetzt. Deren Einsatz ist aber sehr aufwändig, müssen diese Tiere doch während Monaten oder sogar Jahren für ihre Aufgabe trainiert werden. Hinzu kommt, dass die Hunde nur maximal zwei Stunden eingesetzt werden dürfen. Und letztlich besteht auch die Gefahr, dass die Tiere selbst zu Opfern werden. Seit einiger Zeit bietet die Firma ICx Technologies in Stillwater, Oklahoma, nun ein Gerät unter dem Markennamen Fido® an, das bereits in der US-Armee und bei Entminungsorganisationen im Feldeinsatz steht. Es kann entweder als ein Handgerät von rund 1,3 Kilo Gewicht oder in einen Roboter eingebaut verwendet werden. Die Empfindlichkeit des Geräts liegt bei einigen Femtogramm (0,000.000.000.000.001 g) Explosivstoff, vergleichbar mit derjenigen von speziell trainierten Hundespürnasen. In seinen technischen Grundlagen beruht Fido® auf Forschungsergebnissen, die an der Universität Freiburg durchgeführt wurden.

## Wie alles begann

1982 meldete sich beim mir ein Absolvent unserer Universität mit der Anfrage, ob er unter

meiner Leitung eine Doktorarbeit auf dem Gebiete der anorganischen Chemie durchführen könne. Ich nahm Laurent Chassot, der heute am Collège St. Michel Chemie unterrichtet, sehr gerne in meine Forschungsgruppe auf, hatte er doch bereits während seines Diplomstudiums seine Eignung als angehender Wissenschaftler unter Beweis gestellt. Nach eingehenden Diskussionen beschlossen wir gemeinsam, dass Laurent einen ersten Schritt auf noch unausgetretenen Pfaden versuchen sollte, um neuartige Platinverbindungen herzustellen, von denen wir aufgrund theoretischer Überlegungen interessante Eigenschaften betreffend Lichtabsorption und Lichtemission erwarteten. Die anvisierten Verbindungen sind grenzüberschreitend zwischen anorganischer und organischer Chemie, indem sie in ein und demselben Molekül Platin als anorganisches Element mit organischen Bauteilen – das heisst solchen mit mehreren Kohlenstoff- und Wasserstoffatomen – enthalten. Ob diese Verbindungen überhaupt hergestellt werden können, war aber nicht bekannt. Synthetische Chemie ist eine kreative Wissenschaft, die Stoffe herzustellen versucht, die es noch gar nie gegeben hat.

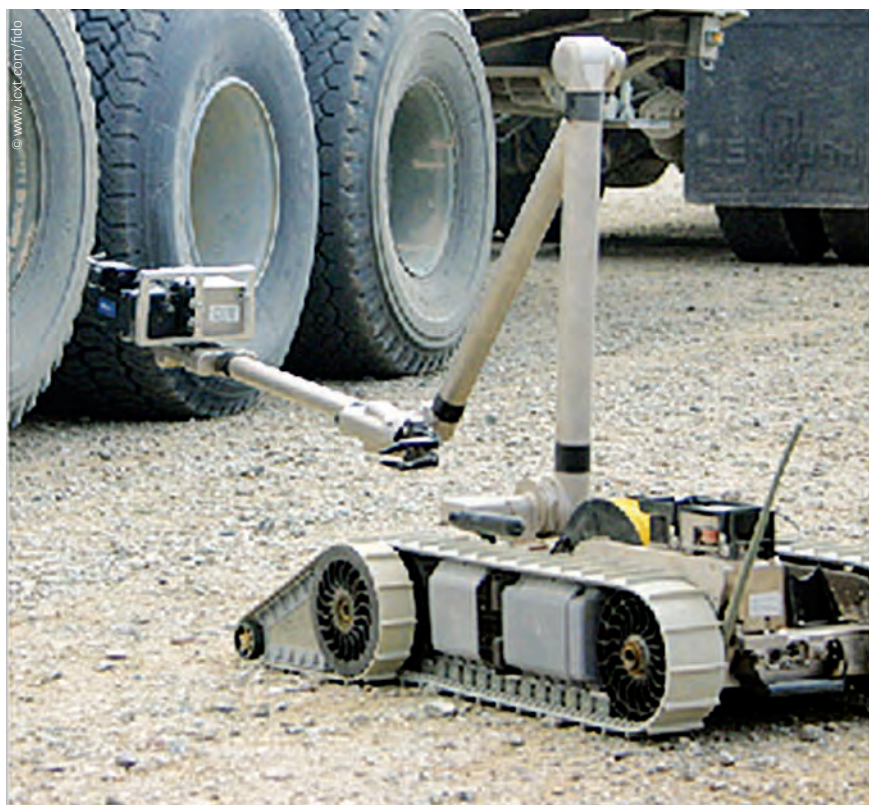
## Erfolgsstory

Auf der Suche nach dem Weg zu diesen Verbindungen setzte Laurent sein Talent, eine Kombination von theoretischen Überlegungen und praktischen Ausführungen im Labor, in hervorragender Art und Weise ein. Schon nach wenigen Wochen konnte er in einem kleinen Probeglas ca. 0.02 Gramm einer schön kristallinen, leuchtend orangen Substanz vorweisen, von der wir annehmen konnten, dass sie aus Molekülen des erhofften Typs aufgebaut

war. Bemühungen, grössere Mengen davon herzustellen, waren zunächst wenig erfolgreich. Durch das experimentelle Geschick des Doktoranden konnten diese Schwierigkeiten aber bald überwunden werden. Eine eingehende Untersuchung der Substanz mit verschiedenen modernen analytischen Methoden, inklusive einer Strukturaufklärung durch Röntgenstrahlen, lieferte den endgültigen Beweis, dass es sich um eine Verbindung mit dem angestrebten Typ von molekularer Struktur handelt. 1984 erfolgte eine erste Publikation in einer angesehenen Amerikanischen Wissenschaftszeitschrift, signiert von den drei Autoren Laurent Chassot; Edgar Müller, ein Postdoktorand in unserer Gruppe, der als Spezialist die Strukturaufklärungen mit Röntgenstrahlen durchführte, und mir selbst als Urheber des Projekts. Die ursprüngliche Vermutung, dass Verbindungen mit dieser Struktur ganz besondere Eigenschaften in Bezug auf Lichtabsorptions- und Lichtemissions-Eigenschaften aufweisen sollten, stellte sich bald als richtig heraus. Die diesbezüglichen eingehenden Untersuchungen konnten im Rahmen von internationalen Kooperationen mit Forschungsgruppen an den Universitäten von Bologna (I) und Bayreuth (D) durchgeführt werden. Laurent erhielt für seine Arbeit 1984 den Dokortitel mit Bestnoten.

#### Auf dem Weg zu Fido®

Der von Laurent Chassot eingeschlagene Syntheseweg erwies sich als eine eigentliche Fundgrube für ähnliche neue Verbindungen mit höchst interessanten Eigenschaften. In unserer Forschungsgruppe wurden in der Folge fünf weitere Dissertationsarbeiten über diese Verbindungsgruppe ausgeführt, deren Resultate in insgesamt 32 Publikationen, viele davon in Kooperation mit unseren internationalen Partnern, veröffentlicht wurden. Diese Publikationen sind in der Fachliteratur bereits über 1200 Mal zitiert worden und noch heute erscheinen laufend neue Arbeiten, die sich letztendlich auf unsere grundlegenden Forschungen beziehen. So auch die 2006 erschienene Veröffentlichung einer Gruppe des Massachusetts Institute of Technology (MIT) unter der Leitung von Professor Timothy M. Swager im Journal of the American Chemical Society. Dort heisst es über diese Verbindungsklasse: «*This work was pioneered by von Zelewsky and Balzani (unser Partner in Bologna)*» und weiter: «*We became interested in this chemistry due to the fact that these compounds have the potential*



Auch eingebaut in einen Roboter «erschnüffelt» Minendetektor Fido® kleinste Mengen an Explosivstoff.

*to react specifically with a wide variety of dangerous electrophilic chemicals, including some chemical weapons.»* Prof. Swagers Arbeiten wurden finanziell unterstützt vom «Army Research Office» und dem «Institute for Soldier Nanotechnologies». Aus dieser Zusammenarbeit resultierte dann schliesslich Fido®, ein Gerätetyp, der bereits im praktischen Einsatz steht und dessen Prinzip darin liegt, dass die Lichtemission dieser Moleküle durch die Moleküle von Sprengstoffen, die immer starke Oxidationsmittel sind, empfindlich beeinflusst wird.

#### Forschung in freier Wildbahn

Diese Entstehungsgeschichte von Fido® zeigt, dass ein Grundlagenforschungsprojekt durchaus positive praktische Anwendungen zeitigen kann. Für uns als Wissenschaftler ist es ein gutes Gefühl zu wissen, dass unsere Arbeiten zu einer Antiwaffe und nicht zu einer Waffe geführt haben. Wir müssen allerdings zugeben, dass wir zukünftige Anwendungen von unseren Entdeckungen weder voraussehen noch beeinflussen können. Das in der Grundlagenforschung entwickelte Wissen steht allen Menschen zur Verfügung und wir müssen darauf vertrauen, dass es nicht missbraucht wird. Andere Beispiele aus der Vergangenheit zeigen allerdings, dass dieses Vertrauen nicht immer gerechtfertigt ist. ■



Alexander von Zelewsky ist emeritierter Professor am Department für Chemie.  
alexander.vonzewelsky@unifr.ch

#### Weiterführende Literatur

> Chassot, Laurent; Mueller, Edgar; Von Zelewsky, Alexander; *Inorganic Chemistry* (1984), 23(25), 4249-53.  
> <http://gs.flir.com/detection/explosives/fido>

# Réduire, raffiner, remplacer

Quand le débat éthique est insoluble, il faut travailler sur des solutions pragmatiques. Le Swiss Primate Competence Center for Research veut améliorer les conditions de la recherche sur le primate non-humain en Suisse. Farida Khali

**Eric Rouiller, il y a un peu plus d'un an, les Universités de Fribourg et de Zurich ont fondé le Swiss Primate Competence Center for Research (SPCCR). Pourquoi?**

Fribourg et Zurich sont les deux seuls centres académiques suisses où sont conduites des recherches sur le primate non-humain. Nos laboratoires ont suivi un développement parallèle depuis plus de cinquante ans. Les questions éthiques qui se sont posées au cours de cette évolution nous ont incités à nous interroger sur nos procédures, afin de diminuer au maximum les contraintes sur les animaux, par exemple en mettant au point des techniques plus raffinées et en cherchant les moyens de collecter un plus grand nombre de résultats fiables sur un nombre d'animaux toujours plus faible. C'est tout l'esprit de l'initiative des trois R: réduire, raffiner, remplacer. En 2012, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a publié un appel d'offres auquel nous avons répondu. Il est important aujourd'hui de nous coordonner afin de bénéficier mutuellement de nos innovations respectives, d'unifier nos procédures – par exemple dans la formation de nos collaborateurs ou dans la manière de conduire une chirurgie – et d'assurer une relève compétente.

**Il s'agit donc de mettre vos savoir-faire en commun?**

Oui, mais pas seulement entre nous. Le modèle du primate non-humain n'est disponible que dans nos deux institutions universitaires. Mais il arrive, par exemple, que certaines questions scientifiques exigent un travail translationnel sur le singe avant de passer à une application clinique

sur l'homme, parce que le modèle de la souris ou du rat est, dans tel ou tel cas, trop éloigné de celui de l'homme. Nous souhaitons donner la possibilité à d'autres universités ou aux Hautes écoles polytechniques fédérales d'accéder à notre Centre. Nous pourrions ainsi établir des collaborations, mettre nos compétences à leur service et leur proposer un encadrement académique, plutôt que de les renvoyer vers des laboratoires privés. Nous parlons ici de recherches très ciblées qui n'impliquent qu'un très petit nombre d'animaux. En effet, à Fribourg par exemple, nos structures permettent d'accueillir 25 singes au maximum et nous ne comptons pas du tout nous agrandir.

**Quels sont les avantages?**

En tant que laboratoire académique, nous sommes moins soumis aux pressions du temps et de l'argent que les laboratoires privés. Il est très probable aussi que les standards éthiques des laboratoires étrangers ne soient pas aussi élevés que les nôtres. Valider une expérience dans notre structure permet donc également de la cadrer avec de très hautes exigences. C'est une problématique relevée par l'Académie suisse des sciences biomédicales et des sciences naturelles qui affirme, dans une de ses directives, qu'il ne serait évidemment pas éthique qu'un chercheur suisse aille poursuivre à l'étranger des expériences qu'il ne serait pas autorisé à mener en Suisse.

**Etes-vous alors d'avis que l'ensemble des recherches devrait s'effectuer en Suisse et sous l'égide universitaire?**

Il faut prendre en compte certaines limites:



Le «Weatherall report» montre que, dans un futur proche, le modèle du primate non-humain reste indispensable à la recherche sur les maladies infectieuses, les neurosciences ou la biologie de la reproduction et du vieillissement.

des infrastructures comme les nôtres coûtent extrêmement cher et prennent beaucoup de place. Personnellement, je suis très heureux de la situation actuelle. En effet, si on considère qu'une personne travaille avec deux animaux, nos laboratoires occupent entre 10 et 15 employés. Un groupe plus grand est aussi plus difficile à gérer. Il est impératif de s'assurer que chacun travaille de la manière la plus juste et la plus respectueuse. C'est pourquoi je ne prône pas nécessairement un agrandissement, mais plutôt une amélioration des procédures et de la formation. Au lieu d'augmenter les infrastructures, il me paraît important de les pérenniser en formant des équipes stables. Il est clair qu'en fonctionnant seulement avec des assistants qui vont et viennent tous les trois à quatre ans, il est très compliqué de transmettre les savoir-faire. Par contre, en créant un poste de maître-assistant, qui reste en général 10 à 20 ans, cette transmission est nettement facilitée et largement plus efficace. J'espère ainsi convaincre les gens intéressés par ce modèle de présenter les étapes pilotes de leur projet en Suisse, afin de montrer que leurs procédures sont en accord avec la législation helvétique pour ne se rendre à l'étranger que dans une seconde étape, si elle est vraiment nécessaire et, surtout, en conservant les mêmes standards.

#### **Pour mettre cette approche en place, le nombre de singes de Fribourg et Zurich est-il suffisant?**

Au niveau académique, je dirais que notre infrastructure permet de conduire toutes les expériences souhaitées. Nous conduisons généralement une ou deux collaborations par année ou tous les deux ans. Donc, jusqu'ici, j'estime que c'est suffisant. Evidemment, pour la suite, cela dépendra de l'intérêt que le projet suscitera auprès des autres institutions. Si celui-ci devait croître, il faudra établir des priorités. Nous traitons, bien entendu, principalement des études translationnelles, avec une base fondamentale et nous excluons d'office les expériences pour tester des médicaments qui auront lieu plutôt dans l'industrie pharmaceutique.

#### **Quelles ont été les premières étapes du projet?**

La première étape a été de faire connaître notre initiative d'abord au niveau suisse, puis au niveau international. A cette fin, nous avons mis sur pied le site Internet ([www.unifr.ch/spccr](http://www.unifr.ch/spccr)) qui décrit les fondements et les objectifs de notre projet. Les questions d'éthique étant primordiales dans ce domaine, nous avons collaboré avec Vitalia Bakhtina qui, dans le cadre de sa Maîtrise interdisciplinaire en droit du vivant à l'Université de Genève, ►

a présenté un mémoire sur les aspects légaux qui entourent la recherche sur les primates non-humains en Suisse. Nous avons ensuite approfondi ces questions qui ont été compilées dans un document consultable sur notre site. Il nous paraît en effet absolument indispensable que quiconque s'intéressant à ce modèle puisse prendre connaissance des tenants et des aboutissants d'un tel travail.

### Et au niveau technique?

Nous avons débuté un certain nombre de projets qui ont pour but de raffiner les techniques utilisées afin de les rendre moins contraignantes pour l'animal. Par exemple, à la fin de l'année passée, nous avons publié un article qui préconise l'utilisation d'implants en titane comme ceux des prothèses de hanche, recouverts d'une pellicule composée d'une substance qui s'intègre à l'os, plutôt que des fixations à l'aide de ciment dentaire, beaucoup trop fragiles. En l'implantant suffisamment tôt et non juste avant le début du travail, nous offrons une meilleure stabilité et une sécurité accrue à l'animal. Mon collègue Gregor Rainer, professeur associé au Département de médecine, est aussi en train de mettre au point un système amovible et, par conséquent, beaucoup moins invasif. Il s'agit d'une sorte de casque que nous pourrions mettre et enlever. Cette approche ne nécessitera plus aucune intervention.

### La formation doit-elle être repensée?

Nous y avons travaillé fin 2013 et nous concrétiserons notre projet de formation cette année encore. Jusqu'ici, tous les scientifiques qui entrent dans la recherche sur le modèle animal sont tenus de suivre un cours d'introduction, proposé à Zurich, Lausanne ou Genève. C'est une condition *sine qua non* pour être agréé à pratiquer des expériences sur les animaux. En général, il faut le suivre au début de la thèse, mais moi j'envoie déjà certains étudiants en Master, afin de les former au plus vite. Il s'agit d'un cours d'une semaine. Il comporte une part théorique, dans laquelle nous leur parlons non seulement des souris et des rats, mais où nous abordons également des aspects éthiques et statistiques. Vingt heures de pratique viennent compléter cette première approche: les étudiants y apprennent les interventions les plus courantes, telles que les injections ou les prises de sang. C'est très bien, mais si vous voulez travailler avec des singes, vous n'êtes pas prêts. Nous avons donc décidé d'implémenter un module sur

le singe. La partie théorique sera la même, mais la pratique proposera vingt heures supplémentaires sur le singe.

### La recherche animale est un sujet extrêmement sensible. Vous qui la pratiquez, pensez-vous que les expériences que vous menez font souffrir les singes?

Il faut savoir qu'il n'y a pas de récepteur à la douleur dans le cerveau. Nos manipulations sont donc totalement indolores. Pour preuve, les méthodes que nous appliquons sur les singes sont très proches de ce qui se fait déjà sur les êtres humains. Lorsque les malades parkinsoniens ne peuvent plus être traités par pharmacologie, il existe une autre approche par stimulations électriques des zones profondes du cerveau. Pour ce faire, on pratique une anesthésie locale sur le patient complètement éveillé. Le neurochirurgien place une électrode à l'intérieur du cerveau, exactement comme on le fait chez le singe. Durant cette opération, le patient doit pouvoir s'exprimer, de manière à ce qu'il soit possible de caractériser les zones du cerveau traversées jusqu'à la zone cible que nous stimulons électriquement. L'électrode demeure ensuite à l'intérieur du cerveau, avec un fil relié à un récepteur-transmetteur qui traverse la peau, afin de pouvoir poursuivre les stimulations depuis l'extérieur.

### Une autre critique récurrente relève que l'expérimentation animale est inutile parce que les modèles sont trop éloignés de l'homme. Que répondez-vous?

Il s'agit d'un terrible paradoxe: d'une part l'animal doit être suffisamment proche de nous pour obtenir des données comparables à celles de l'homme; de l'autre, une grande proximité interroge d'autant plus drastiquement notre droit à travailler sur lui. Mais précisons que, dans certains cas, c'est la commission éthique elle-même qui demande qu'une expérience soit conduite sur des singes, cette étape permettant de la valider avant de passer à l'homme, car elle craint la trop grande distance entre les espèces. Il y a cinq ans, des experts indépendants ont rendu le «Weatherall report» en Angleterre: 150 pages et 400 références bibliographiques – disponibles sur le site du SPCCR – démontrent que le modèle du primate non-humain est incontournable pour le futur tel qu'on peut le prédire, c'est-à-dire 10 à 15 ans, dans le cadre d'études touchant aux maladies infectieuses (SIDA), les neurosciences (maladies nerveuses), ou encore la biologie de la reproduction et du vieillissement. ■



Professeur en neurophysiologie, Eric Rouiller est président du Département de médecine et membre du comité du SPCCR. eric.rouiller@unifr.ch

# Un même cerveau, différentes stratégies

Comment lisons-nous? Voilà la question que le Laboratoire des sciences cognitives et neurologiques place au cœur de son travail: l'organisation cérébrale du langage, avec un intérêt particulier pour le bilinguisme. Farida Khali

La terre fribourgeoise est un terreau fertile pour les recherches du Professeur Annoni, co-directeur du Laboratoire des sciences cognitives et neurologiques du Département de médecine de l'Université de Fribourg, puisqu'elle représente un vivier particulièrement propice de sujets d'étude pratique et clinique, qui a finalement encore été peu étudié. «Nous travaillons sur les mécanismes de lecture dans une langue et dans une autre, explique le professeur en neurologie. Nous nous sommes demandé si, en dehors du contexte culturel, la langue qu'on utilise influence nos stratégies de lecture. Certaines expériences ont déjà été menées sur l'anglais et le chinois, par exemple. Mais c'est la première fois qu'on analyse ces différences dans deux langues, non seulement présentes de manière équivalente chez une même personne, mais aussi alphabétiquement et culturellement très proches.»

## Des résultats concordants

A la clé, rien que pour ce début d'année 2014, deux études pour un même résultat et une troisième suggérant que les langues sont aussi sensibles aux maladies du cerveau: Jean-Marie Annoni et son groupe de recherche ont travaillé avec des personnes parfaitement bilingues des régions de Fribourg et de Berne, ainsi qu'avec des patients atteints par la maladie d'Alzheimer, afin de démontrer que leur cerveau ne diffère pas dans sa structure, mais qu'il est capable de développer des stratégies différenciées selon les contextes dans lesquels il est sollicité. Dans le cadre de la première étude, les chercheurs ont collaboré avec le Professeur René Müri du Département de neurologie de l'Université

de Berne, afin d'analyser les mouvements oculaires de sujets parfaitement bilingues français/allemand, auxquels on a proposé une heure de lecture de mots indépendants, d'abord dans une langue, puis dans l'autre. A ces listes de termes, Diego de Leon Rodriguez et les autres chercheurs ont également mêlé des mots sans signification, tels que batalu ou otil. Résultats: en allemand, les personnes testées posent leur œil juste un peu avant le début du mot, tandis qu'en français, ils ont tendance à le poser au milieu de celui-ci. Cette utilisation de deux stratégies oculaires différentes s'expliquerait par le fait que, au niveau orthographique, l'allemand est une langue transparente, c'est-à-dire que chaque lettre équivaut à un son; alors que le français est une langue opaque, dans laquelle une même lettre peut indiquer différents sons, selon sa combinaison avec d'autres lettres. Dans le premier cas, notre cerveau appliquerait une stratégie de lecture séquentielle, syllabe par syllabe, tandis que dans le second, il lui est nécessaire d'appréhender le mot dans sa totalité pour savoir comment le lire. Pour arriver à ces résultats, l'équipe du Professeur Annoni a utilisé une méthode d'analyse de performance en mesurant le temps de réaction à la présentation des mots.

Une deuxième recherche, menée dans le même contexte par Karin Buetler en collaboration avec la Professeure Marina Laganaro du Groupe de recherche en psycholinguistique de l'Université de Genève, a permis d'enregistrer l'activité cérébrale des lecteurs. Les résultats ont également mis en évidence une différence après environ 200 millisecondes et durant 60 millisecondes dans le processus d'analyse; ce qui suggère fortement qu'en allemand, la ►



lecture est plus phonologique, alors qu'elle est plus globale en français, corroborant ainsi les premiers résultats.

Enfin, une troisième expérience, clinique cette fois, a permis, grâce à une collaboration avec Mélanie Manchon et Françoise Colombo de l'Unité de neuropsychologie de l'hôpital fribourgeois (HFR), de répondre à la question suivante: la résistance des langues aux maladies est-elle identique, et donc est-il pertinent de proposer une prise en charge thérapeutique dans la deuxième langue du patient, par exemple en français chez quelqu'un qui parle surtout l'allemand, le portugais ou l'arabe? Les chercheurs ont montré que, dans des cas d'Alzheimer, la première et la deuxième langue résistent de la même manière à la maladie. Même si, à la longue, certaines différences s'installent, on ne peut pas affirmer qu'une des deux langues est clairement plus fragile que l'autre.

Ces résultats revêtent une importance à la fois théorique et clinique. D'une part parce qu'ils permettent de mieux comprendre la manière dont le cerveau s'adapte au contexte dans lequel il se trouve, de l'autre parce qu'en mettant en évidence ces différences stratégiques, on peut envisager d'adapter les prises en charge thérapeutiques des patients aphasiques en mettant l'accent sur l'un ou l'autre aspect. «Enfin, relève le Professeur Annoni, ces données pourraient également conduire à imaginer de nouvelles pistes d'apprentissage. Il est en effet connu, par exemple, que le pourcentage de personnes souffrant de dyslexie est plus élevé dans le cadre de langues opaques. Une hypothèse pourrait être que les stratégies lexicales favorisent les problèmes de dyslexie, puisque le lecteur d'une langue opaque passe moins par la phonologie. Cette raison me semble tout à fait valable, mais il est possible qu'une stratégie de lecture elle-même soit en cause. Il faudrait creuser cette question en l'étudiant, par exemple, chez des gens bilingues présentant des problèmes de lecture.»

### Diversité des approches

Le laboratoire des sciences cognitives et neurologiques utilise différentes méthodes d'analyse et accorde une grande importance aux collaborations que ce soit avec d'autres départements de l'Université de Fribourg ou d'autres institutions suisses. «Le Professeur Roberto Caldara du Département de psychologie a été l'initiateur d'une demande "Research Equipment" (R'Equip) au Fonds national suisse, à laquelle nous avons

également participé. Ce subside nous a permis d'acquérir un appareil d'analyse de mouvements oculaires, fort utile pour les recherches de plusieurs départements. Notre collaboration avec le Professeur René Mury à l'Inselspital de Berne nous a également permis d'avoir accès à un *eyelab'* similaire», se réjouit le Professeur Annoni.

Autre technique, issue de la psychologie, celle des potentiels évoqués. Une sorte de casque, muni d'électrodes, est placé sur la tête des personnes examinées. Il permet d'enregistrer les modifications cérébrales à chaque présentation de mot. C'est une technique intéressante, parce qu'elle donne une idée à la fois spatiale et temporelle et permet de démontrer à quel moment du processus mental une stratégie change, face à deux conditions différentes.

Lukas Spierer, le second co-directeur du laboratoire fribourgeois, travaille plus particulièrement sur les fonctions exécutives et la plasticité, avec l'électroencéphalographie, la stimulation magnétique et les techniques d'imagerie par résonance magnétique, en collaboration avec l'hôpital fribourgeois (HFR). En effet, l'IRM fonctionnel apporte des renseignements précieux sur les réseaux activés dans le cerveau face à certaines situations, tandis que l'IRM structurel indique la modification de la structure des réseaux en fonction de certains entraînements. «Nous avons également commencé à utiliser des techniques de stimulation magnétique et électrique, qui permettent de modifier l'activité des réseaux neuronaux, soit en les inhibant, soit en les activant, grâce à un anneau placé sur le crâne. Nous prévoyons d'ailleurs de lancer un projet commun sur les humains et les primates avec le Docteur Eric Schmidlin et le Professeur Eric Rouiller du Département de médecine.» Un volet clinique est également prévu à Berne, utilisant des stimulations électriques, une technique plus douce afin de traiter des patients ayant subi une attaque cérébrale et faisant face, par exemple, à des problèmes de langage ou d'équilibre. «Pour l'instant, nous utilisons une stimulation électrique plus continue, la *transcranial and direct cortical stimulation* (TDCS). Nous avons montré, dans une étude pilote, que cette technique permet d'accélérer les capacités de traduction d'une langue à l'autre. C'est intéressant, car nous n'avons pas stimulé les régions langagières, mais les régions de mémoire de travail. Nous venons de soumettre ces résultats au Fonds national.» ■



Jean-Marie Annoni est professeur ordinaire au Département de médecine, spécialisé en neurologie, et co-directeur du Laboratoire des sciences cognitives et neurologiques du Département de médecine de l'Université de Fribourg.  
jean-marie.annoni@unifr.ch

# «Siedlungslandschaft ist kein Unfall»

Wie wird Stadt gemacht? Eine Forschergruppe unter Prof. Joris Van Wezemaël der Lehr- und Forschungseinheit Geographie hat im Rahmen eines Nationalfondsprojekts untersucht, wie eigentlich Siedlungslandschaft entsteht. Elsbeth Flüeler

**Joris Van Wezemaël, in Ihrer Studie behandeln Sie Städtebau als Praxis und nicht als ästhetische Kategorie. Sie kratzen damit am Selbstbild von Planern und Architekten.**

Es ist im Moment eine beissende Kritik. Viele Städteplaner und Architekten denken noch immer, dass sie etwas ganz Neues schaffen können, etwas das sie alleine kontrollieren können. Wir stehen aber an einem Punkt, an dem sich die Aufgaben der Planung verändert haben.

**Inwiefern?**

Früher hat man auf der grünen Wiese geplant und hat damit höchstens ein paar Kühe verscheucht. Heute plant man immer an Orten, wo schon etwas ist: in Siedlungen, auf Brachen...; wo es Leute gibt mit ihren Erfahrungen und ihren Geschichten; wo es komplexe Eigentümerkonstellationen gibt. Das alles gilt es zu berücksichtigen und in die Planung miteinzubeziehen.

**In der Studie haben Sie Städtebau aber gerade nicht als Fortsetzung beschrieben, sondern als Bruch. Sie untersuchten Städtebau da, wo es einschneidende und von aussen vorgegebene Veränderungen gab.**

Das ist richtig. Der Schock von aussen war bei dieser Studie ganz wichtig. Bei grossen Veränderungen – etwa wenn ein grosses Infrastrukturprojekt geplant wird – ist eine Gemeinde verunsichert, Routinen funktionieren nicht mehr; sie muss sich neu orientieren, muss ihre Industrie-, Wohn- und Zentrumszonen neu ordnen und planen. Sie muss den Raum «neu zusammensetzen». Uns interessiert in diesem Prozess des Zusammensetzens, was die Vorstellungen von Ordnung und einer guten Verteilung sind.

**Sie sind nach Visp, Wetzikon und St. Margrethen gefahren.**

Es sollten keine Gemeinden mit einem dominierenden Leuchtturmprojekt sein. Mich interessierte der Alltag von gewöhnlichen Gemeinden, von Schweizer Gemeinden, die limitiert sind in ihren Ressourcen, mit einem Milizsystem und die wie jede andere Gemeinde auch nach Lösungen ringt.

**Was haben Sie erwartet?**

Ich habe versucht, möglichst wenig zu erwarten.

**Keine Hinweise, was urbane Qualität ist?**

Eben nicht.

**Das war doch das Ziel des Forschungsprogramms: «Neue urbane Qualität»!**

Das NFP65 ist implizit sehr normativ angelegt. Am Schluss soll – überspitzt gesagt – der Welt verkündet werden, was diese «neue Qualität» ist, ein Leitsatz von der Kanzel herunter sozusagen, wie die Schweiz zu bauen sei, damit sie neu, schön und urban sei.

Mit unserer Studie wollte ich ein Gegengewicht zu dieser Sichtweise anstreben. Denn Pápste haben wir genug, mich interessieren die Schafe! Wir wollten Akteure beobachten, die am Kämpfen sind, am Versuchen, etwas auf die Reihe zu bringen. Wir wollten herausfinden, wie sich Leute unter der Bedingung erhöhter Unsicherheit organisieren.

**Genau diese Akteure, Gemeinden und Milizpolitiker wären vielleicht froh um ein Instrument, das ihnen sagt, wie sie zu neuer, qualitativ guter Urbanität kommen.**

Eine Gegenfrage: was ist die Urbanität im 21. Jahrhundert? Wir leben in globalisierten Zusammenhängen. In der Zeit, als der

Begriff geprägt wurde, hiess er, dass sehr unterschiedliche Menschen und Lebensweisen sich in einem öffentlichen Raum quasi unvermittelt treffen.

Aus dieser Optik sind die morphologisch urbansten Orte in der Schweiz gar nicht besonders urban. Etwa die Verdichtungen neben den Hauptbahnhöfen, das Löwenbräuareal, der Mobimo Tower, um zwei Beispiele aus der Stadt Zürich zu nennen. Es ziehen Leute dorthin, die zentral wohnen möchten, die sich auf Grund ihrer Zahlungsbereitschaft und Zahlungsfähigkeit diese Standorte aneignen können. Das heisst aber nicht, dass sie Urbanität suchen. Im Gegenteil. Die Bilder aus dem Verkaufskatalog des Löwenbräuareals zitieren die Kultur des Blicks in die Alpen: Sie zeigen städtische Landschaft im Vordergrund und Berge im Hintergrund. Und wenn Sie im grössten Bahnhof der Schweiz ankommen, stehen Sie vor dem schweizweit grössten Outdoorshop, wo man Gortex-Jacken und Rucksäcke kaufen kann.

### **Wo kann sich denn ihrer Ansicht nach am ehesten Urbanität entwickeln?**

Ein grosses Potential für das Städtische liegt in der Agglomeration. Vorausgesetzt man erschlägt den Gedanken des Städtischen nicht mit der Halluzination: Stadt ist nur da, wo es einen geschlossenen Strassenraum gibt, einen Gewerbesockel unten, darüber der Wohnraum und zwischen den Häusern gibt es einen Platz. Wir haben versucht, Urbanität als eine Qualität der Erfahrung zu skizzieren, als eine intensive Wahrnehmung von Raum. Auch das ist eine Definition von Ästhetik. Sie hat aber nichts mit «Schön» in einem naïven Sinn zu tun.

### **Aber gerade der Agglomeration wird heute oft konzeptloses städtebauliches Wuchern vorgeworfen.**

Die Siedlungslandschaft ist kein Unfall, sie wird systemisch produziert. Es ist der Raum, den wir quasi verdienen, weil wir ihn selber machen – durch unsere Konsum- und Produktionsweisen, unsere Art zu wohnen und uns zu bewegen. Wir schreiben ihn laufend fort, Tag für Tag. Gerade darum müssen wir uns mit den Prozessen der Raumproduktion auseinandersetzen. Das war unser Ansatz.

Wir haben über Hunderte von Stunden den Prozess der Stadtwertung beobachtet und wir haben analysiert, was die tatsächlichen Bedingungen von Städtebau sind. Die Studie ist eine der wenigen Wirkungsforschungen, die es im Städtebau überhaupt

gibt und die bewusst macht, was mit den Qualitätskriterien von Städtebau passiert.

### **Und wie verläuft der Prozess?**

Bildlich gesprochen: Eine Stadt ist nicht das gleiche wie ein Kuchen. Beim Kuchen bäckt man aus den immer gleichen Ingredienzien den immer gleichen Kuchen. Beim Städtebau gibt es aus den immer gleichen Instrumenten unendlich viele Lösungen.

### **Was zu dem sehr inhomogenen Siedlungsbild führt.**

Die Räume sind heute zunehmend heterogen und fragmentiert. Jede räumliche Planungseinheit, etwa ein Areal, entwickelt ihre eigene Gestalt. Und ausgerechnet dort, wo sich die Behörden besonders Mühe geben, über Gestaltungspläne oder ähnliche Konzepte einzelne Areale möglichst vorteilhaft zu gestalten, tragen sie zur Fragmentierung bei, indem sie den Unterschied zu anderen, weniger konsequent gestalteten Arealen, vergrössern.

### **Wie kann man dann Städtebau beeinflussen?**

Dank der Studie können wir den Finger auf Bruchstellen innerhalb des Prozesses setzen und sagen, wann sich entscheidet, in welche Richtung ein Prozess gehen wird. Wir lernen, zeitgerecht die richtigen Fragen zu stellen. Das ist doch ein sehr viel interessantes und wegweisenderes Ergebnis als: hier ist es schief gelaufen und dort ist es gut herausgekommen.

### **Was wäre denn so ein Prozessmerkmal?**

Wir haben die Tendenz festgestellt, dass Gemeinden oft jahrelang versuchen, einen Raum zu entwickeln, aber kein Geld haben, und dann kommt ein Investor und sagt: DA! Ich bringe 120 Millionen, ich entwickle den Raum, und die Gemeinde ringt ihm dafür einen Stadtpark ab. An dieser Stelle ist die Gefahr gross, dass der Prozess der Raumwerdung entpolitisiert wird – dass die Kontroverse darüber, wie sich ein Ort entwickeln, welche Identitäten sich in ihm spiegeln, verunmöglicht wird. Er verliert dadurch an Qualität, an Robustheit.

### **Robustheit?**

Robust heisst, dass Qualitätsvorstellungen zwischen verschiedenen Phasen, etwa zwischen der politischen Rahmensetzung, der Ausarbeitung von Projekten und der Umsetzung von Bauvorhaben fortwährend verhandelt und so von Phase zu Phase übersetzt und transformiert werden. Die



Joris Van Wezemael ist Titularprofessor am Departement für Geographie.  
joris.vanwezemael@unifr.ch



Urbane Transformation in Visp/VS: Das neue Bahnhofsgelände 2014.

Qualitätsmerkmale können sich so über verschiedene Phasen des Prozesses hinweg entfalten und etwas bewirken.

### **Gibt es das Erfolgsrezept?**

Wenn man sich verabschiedet von der Gottvater-Perspektive in der Planung und von der Vorstellung des genialen Entwerfers und stattdessen die Planungswelt bevölkert, mit Institutionen, Gesetzen, Verordnungen und mit den Menschen, den Bewohnern, Kommissionsmitglieder, Investoren, Menschen in Fleisch und Blut, die für ihre Gemeinde das Beste wollen. Wichtig scheint uns auch die Abfolge von offenen und geschlossenen Foren: einmal sollen sich viele Leute am Prozess beteiligen können, dann wieder soll er enger gefasst werden. Damit würde man schon sehr viel weiter kommen.

### **Und wenn der Prozess nicht das hält, was er zu Beginn versprochen hat?**

Wenn ein kollektiv entwickeltes Qualitätsmerkmal aus dem Prozess wegfällt, so heisst das nicht, dass etwas schief läuft. Es heisst aber, dass man genau hinschauen sollte, vielleicht den Prozess etwas langsamer gestalten oder mutiger sein muss.

**Sie waren bis 2012 Professor an der Universität Freiburg. Heute arbeiten Sie neben wissenschaftlichen Mandaten auch als Investment-Manager in einer Immobilien-Anlagestiftung. Was machen Sie da besser als der Investor, den Sie oben zitiert haben?**

Dieses Prozessverständnis bringt mir natürlich einen Vorteil. Im Wissen, dass bestimmte Planungsprobleme spezifische Antworten einfordern – die Systemtheorie lehrt uns dass die Lösung eines Problems dieselben Freiheitsgrade aufweisen muss wie das Problem selbst – können auch Fragen der Gebietsentwicklung anders adäquater werden. Wenn die öffentliche Hand und der Investor am gleichen Strick ziehen, kann sich eine Dynamik entfalten. Ausserdem habe ich bei einer Firma angeheuert, die sehr langfristig orientiert und vielseitig interessiert ist. Das erhöht auch die Akzeptanz ihrer Projekte.

### **Sie sind Titularprofessor an der Universität Freiburg und lehren auch als Privatdozent an der Universität Zürich und an der ETHZ. Was sind die Folgen der Studie für den Lehrplan?**

Dass er sich mit den Komplexitäten von Planung und Raumentwicklung auseinandersetzen sollte. Die Universitäten sollen die zukünftigen Architektinnen, Planer, Städtebauer oder Investoren befähigen, einen komplexen und anspruchsvollen Job zu machen – mit Kultur und Gewissen. Denn schliesslich geht es beim Städtebau nicht um platte Ästhetik, sondern darum, dass Menschen möglichst gute Lebenschancen erhalten. Damit nicht – wie dies im Umland von Paris oder Lyon der Fall ist – die Postleitzahl den Ausschlag dafür gibt, ob sie eine Stelle auf der Bank bekommen. ■

> Das Nationale Forschungsprogramm Neue urbane Qualität (NFP 65) will mittel- und langfristig realisierbare, innovative Wege in der Stadtentwicklung, im Stadtumbau und Städtebau der Schweiz aufzeigen. Die Studie «Prozess Städtebau» entstand in Zusammenarbeit mit dem Departement Architektur der ETHZ und dem Institut für politische Wissenschaften der Universität Zürich.

### **Zur Studie**

> <http://vanwezemael.wordpress.com/>

# Multitalent et multimédia

Patrick Vallélian porte plusieurs casquettes et n'aime pas les étiquettes. Historien, géographe, enseignant, journaliste, auteur, il nous ouvre les portes de SEPT.info, le dernier né des sites helvétiques d'information. Magali Jenny

## Patrick Vallélian, comment êtes-vous devenu journaliste?

Durant mes études d'histoire et de géographie à l'Université de Fribourg, j'ai très vite enseigné et écrit des articles pour gagner ma vie. Issu d'une famille dans laquelle on lisait de nombreux journaux et où l'on discutait de tout, j'avais aussi une attirance spontanée pour le journalisme. Je vois d'ailleurs un parallèle entre l'enseignement et le journalisme au niveau de la transmission des savoirs. J'ai donc commencé à écrire des piges à *La Gruyère* et quand une place de stage s'est libérée à *La Liberté*, j'ai quitté mon poste d'enseignant. J'avais 28 ans et je n'avais pas peur de repartir à zéro.

## Le reportage de guerre a-t-il été pour vous une manière de concilier vos deux passions que sont l'histoire et le journalisme?

Nous venons d'une génération qui a seulement entendu parler de la guerre. La période de la Deuxième Guerre mondiale me fascine, surtout l'après-guerre. C'est cet «après» que j'ai observé au Liban, où je me suis rendu à plusieurs reprises, ou en Angola. Les ruines y étaient juste fumantes. Le danger était tangible. Ça a été un choc. Je me suis demandé: «Pourquoi cette folie?» L'historien apprend à faire des parallèles entre le passé et le présent, entre la Première Guerre mondiale et la situation actuelle en Syrie, par exemple. D'un côté le régime politique qui n'entend que la force et la terreur et de l'autre la population qui en a assez d'être martyrisée. En parlant avec des gens des deux camps, on peut alors dénoncer des choses, mais surtout mieux comprendre pourquoi on

se bat en Syrie, où j'ai été confronté à la mort. C'est uniquement en se frottant au terrain que l'on peut avoir un aperçu de la situation. Le travail du journaliste, comme celui de l'historien, est d'aller dans les archives, mais aussi sur le terrain, comme le géographe. C'est ce que j'ai appris à l'université: toujours confronter une idée à la réalité. C'est pour ça que je pars.

## Vous avez également écrit un livre sur Ruth Fayon, une survivante d'Auschwitz (*Auschwitz en héritage*, Editions Alphil). Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la Shoah?

Comme pour la guerre: je ne comprenais pas; j'ai voulu aller plus loin. Le besoin d'expliquer m'a mené à écrire un livre sur la Shoah et l'histoire de Ruth Fayon. Un véritable travail d'historien et de journaliste; de reporter même, dans le sens où j'allais vérifier sur place et dans les archives chaque information que Ruth me donnait. L'écriture du bouquin a pris trois ans. Le photographe Pierre-Yves Massot m'a aidé à documenter ce travail. Pour moi, s'intéresser à l'histoire, c'est se confronter aux conséquences sociales et humaines de la guerre. Dans ce genre de démarche, je suis autant historien que journaliste. Mon interrogation est toujours la même: pourquoi? Pour tenter de saisir la Shoah, je me suis rendu dans de nombreux camps de concentration. Je suis convaincu que l'esprit des lieux permet d'éclairer un fait historique, autant que l'exploration des archives. Chaque endroit a une mémoire, des vibrations que je ne comprends pas, mais que je peux entendre. Je les ai ressenties partout, à Auschwitz, à Cracovie ou à Jérusalem.

## En quoi consiste le nouveau média que vous venez de lancer à Fribourg?

De nos jours, les journalistes se concentrent beaucoup trop sur l'actualité, déterminée par les entreprises ou la politique et pas assez sur l'information qui représente un travail de fond avec des recherches et un questionnement différent. A mon sens, il faut relancer cet esprit-là. Que ce soit à Fribourg ou ailleurs, il manque une plateforme qui donne la parole aux lecteurs dans un cadre serein et respectueux et c'est ce que nous proposons sur le site [www.sept.info](http://www.sept.info) et sur notre Club qui est la partie communautaire et participative du projet. L'abonné peut y tenir son propre journal, lancer les débats qu'il veut, dans le respect de l'autre bien sûr. Nous avons également créé un magazine, *SEPT*, que nos adhérents reçoivent chaque vendredi et qui est vendu en kiosque. C'est le *best of* de notre semaine web, le trait d'union entre le numérique et le papier au format iPad. Avec toute l'équipe de *SEPT.info*, nous souhaitons, en outre, construire un réseau de compétences et de connaissances dans lequel l'Université devrait être partie prenante. Nous aimerions que les étudiants et les professeurs, germanophones ou francophones, bénéficient d'un espace où s'exprimer. Un de nos objectifs est de rendre visibles les mémoires de Master pour éviter qu'ils n'accumulent la poussière sur une étagère. Notre but est également de proposer un journalisme multimédia qui donne sa chance à tout le monde. Je considère *SEPT.info* comme un laboratoire de l'info. Notre mission est celle de tester et d'oser. Nous avons débuté il y a un mois seulement et la mise en place prend du temps.

## Pourquoi avoir choisi ce nom?

Nous voulions quelque chose de simple et efficace. Il y a de nombreuses références symboliques: les jours de la semaine, le chiffre de la chance aussi. C'est aussi un petit clin d'œil à Fribourg avec ses sept districts. Je viens d'ici; ce Canton m'a formé. Je lui dois beaucoup. Nous voulons aussi mettre en valeur les compétences techniques et scientifiques qui existent à Fribourg. Raison pour laquelle nous allons lancer un projet de rapprochement avec eikon, l'école d'art et de communication de Fribourg.

## Si vous deviez vous interviewer, quelle est la question que vous vous poseriez?

Qu'est-ce qui vous fait avancer? Pourquoi avoir quitté un poste magnifique à *L'Hebdo*



Dans les locaux de *SEPT.info*, Patrick Vallélian se réjouit de cette nouvelle aventure médiatique.

pour relever le défi de diriger une rédaction et de créer un site et un magazine? Parce que j'aime bien bousculer les étiquettes, m'auto-déstabiliser. *SEPT.info*, c'est un vrai projet de journaliste pour lutter contre le défaitisme ambiant dans cette profession. Aujourd'hui, l'intérêt pour l'information est immense et Internet n'est qu'une possibilité de plus. Il faut s'adapter, c'est tout. On vit une époque exceptionnelle. En se lançant dans l'aventure, on peut apprendre beaucoup: l'humilité, le droit à l'erreur. Nous sommes actuellement dans l'expérimentation et les ajustements. Nous arrivons à trouver notre public petit à petit et nous en sommes fiers. Le métier de journaliste enseigne qu'il faut chaque jour tout recommencer à zéro. La magie de créer des contenus qui n'existaient pas est fascinante. Une idée devient concrète, elle génère un débat. Comme pour les recherches universitaires, il faut vivre ce plaisir de découvrir le document, la source, le maillon manquant qui permet ensuite d'écrire une histoire cohérente. C'est ce qui me passionne. A ce sujet, j'espère que nous saurons convaincre les scientifiques d'adapter leur recherche à un public plus large. Notre porte est ouverte aux universitaires qui veulent vulgariser leurs recherches et qui osent casser cette barrière académique en se confrontant à un lectorat plus large. J'espère qu'ils viendront nous proposer des sujets. Je reste persuadé qu'il faut mettre en valeur ce matériel qui dort souvent sur les étagères! *SEPT.info* est une plateforme qui doit servir à ça. ■

## Bio express

Né en 1971, Patrick Vallélian grandit à Bulle où il obtient sa maturité au Collège du Sud. De 1990 à 1997, il étudie à l'Université de Fribourg d'où il sortira licencié en histoire et géographie et avec un diplôme de maître de gymnase en poche. Déjà passionné par le journalisme, il écrit son mémoire sur l'identité de la Gruyère à travers sa presse. D'abord enseignant au Cycle d'orientation de la Gruyère, il est ensuite stagiaire et journaliste à *La Liberté* durant neuf ans. Il transite par *Le Matin* avant de rejoindre *L'Hebdo* pour cinq ans. En octobre 2013, il crée à Fribourg le site d'information [www.sept.info](http://www.sept.info), sorte de *Mediapart* suisse, ainsi que le magazine *SEPT*, vendu dans les kiosques. Auteur de trois livres, dont le dernier *Attentat Express* (Seuil) avec le journaliste Sid Ahmed Hammouche, il a également réalisé un documentaire sur Aliaa, la révolutionnaire nue. Son travail a été récompensé par plusieurs prix. Ce multitalent multimédia est marié et papa de jumelles.



Manuel Valls, premier ministre français, annonçait fin avril 2014 un effort d'économie sur la dépense publique à hauteur de 18 milliards d'euros pour l'Etat et, entre autres, 11 milliards pour les collectivités locales. « Ce n'est pas un plan d'austérité. » Peu convaincus, les syndicats lui ont réservé un accueil glacial.

A l'évidence, l'épargne intelligente sera la clé du succès – et si, au final, l'Etat augmente son efficacité et attire les talents, il aura posé les fondements pour une croissance économique. Ces thèmes sont traités dans l'ouvrage *Management public - Concepts innovants dans le secteur public* des Professeurs Norbert Thom et Adrian Ritz de l'Université de Berne, qui vient de paraître en langue française. Le Professeur Thom enseigne également depuis plus de 30 ans à l'Institut pour la gestion des associations, des fondations et des sociétés coopératives de l'Université de Fribourg.

Les stratégies, structures, processus et cultures des entités étatiques doivent être réformés en Suisse également et à tous les niveaux. Flexibilité, innovation, management de l'information, aménagement organisationnel et gestion des ressources humaines sont les mots clés pour la réussite d'une réforme. Le but de l'effectivité n'est pas seulement une question monétaire, comme le suggèrent les politiciens, mais également sociale. Une administration efficace libère des ressources monétaires et humaines et est susceptible de rester compétitive dans la lutte du recrutement des talents.

#### Concept en trois points

Comment réformer le secteur public et augmenter son efficacité? Cet ouvrage ne se borne pas à répertorier des thèmes et transmettre des instruments. Bien plus, il développe un concept (IOP) qui se base sur:

a) l'innovation et l'information (I): les auteurs se penchent sur les caractéristiques d'une innovation et les processus qui l'engendrent. Ils ne traitent pas seulement les innovations de produits et de processus, mais également les innovations sociales. De bonnes décisions ne peuvent être prises que sur la base d'informations solides et transparentes. Les concepts modernes de *controlling* et d'évaluation sont analysés quant à leur utilité.

b) l'organisation (O): réduire la bureaucratie est le but de toute réorganisation dans le secteur public. Centraliser ou décentraliser? Ce n'est pas la seule question qui se pose. Certaines tâches étatiques sont intransmissibles, mais d'autres peuvent être transférées à des organisations privées ou à but non lucratif, par exemple.

c) Le personnel (P): sans un personnel qualifié et motivé, aucune réforme ne peut être couronnée de succès. Il ne s'agit donc pas de simple administration mais d'un *management* moderne qui attire, développe et fidélise les ressources humaines.

Six cas d'étude décrivent les réformes et ses effets sur la qualité des secteurs administratif, scolaire et médical. Seize hauts cadres du service public expliquent les réformes réalisées au Danemark, en Autriche, en Allemagne, en France et en Suisse. Ce livre a trouvé plus de 16'000 lecteurs de langue allemande et a servi en outre de base pour la formation des cadres de l'administration suisse. La traduction française comprend une bibliographie enrichie d'ouvrages francophones. Une professeure évalue la situation actuelle en France et des hauts cadres genevois décrivent une innovation dans leur administration.

Parler d'« effort d'économie » bloque. Promouvoir la qualité débloque. Seule une approche positive et la mise en place de concepts innovants mèneront à une réduction durable des dépenses publiques! Norbert Thom

Norbert Thom, Adrian Ritz

#### Management public

Presses polytechniques et universitaires romandes  
ISBN 978-2-88074-995-8



**Extrait** « Le rapport dressé par Henri Broillet lorsqu'il reprend la gestion du musée en 1928 est édifiant: "J'admire leur travail intense, leur patience à se retrouver dans un tel fouillis, leur lutte de tous les instants contre l'entassement, la poussière envahissante, les gaz oxydants (cadeaux involontaires du laboratoire du Lycée), contre le froid, les rats, les plafonds qui se désagrègent sous l'enthousiasme trépidant des étudiants, et autres calamités intérieures, qui insensiblement et sûrement provoquent l'anéantissement total de nos merveilleuses collections" [...] Le bâtiment de l'Université de Miséricorde est reconnu comme une œuvre majeure de l'architecture suisse des années 1930 et 1940. Or il a été réalisé grâce à une violation grave du règlement du concours architectural. »

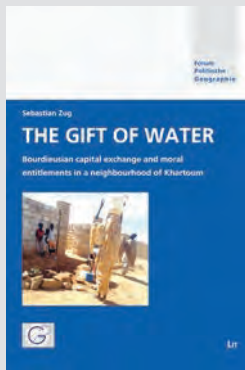
**Description** Ce livre se base sur les communications présentées lors du colloque des 13 et 14 juin 2013, dans le cadre du jubilé des 250 ans de la création de l'Ecole de droit, ancêtre de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. Organisé conjointement par la Faculté de droit et la Société d'histoire du canton de Fribourg, il rassemble des intervenants qui ont souhaité revenir sur l'inscription de l'enseignement du droit dans la vie de la cité, en considérant l'évolution du cadre géographique, les mutations sociales, ainsi que les changements politiques et culturels. Au fil des pages, des historiens et des juristes retracent chronologiquement ce parcours, jalonné tant par les humains (fondateurs, professeurs, politiques, religieux, étudiants) que par les bâtiments (Albertinum, Lycée du Collège St-Michel et Miséricorde).

**Pourquoi le lire?** Les différentes interventions du colloque ont suscité des discussions et débats intéressants. Grâce à cet ouvrage riche et diversifié, les lecteurs passionnés ou curieux de l'histoire et du patrimoine fribourgeois ont l'occasion de parcourir les étapes juridiques et historiques qui ont marqué 250 ans d'enseignement de droit en ville de Fribourg. Magali Jenny

Pascal Pichonnaz et Jean Steinauer (éds)

#### Enseigner le droit à Fribourg. 1763-2013

Société d'histoire du canton de Fribourg  
ISBN 978-2-9700777-7-0



Obwohl Khartoum im Zentrum der Sahara liegt, bringt der Nil Wasser im Überfluss in die Stadt. Nicht alle Haushalte sind jedoch an das Netzwerk des öffentlichen Wasserversorgers angeschlossen und ein Anschluss garantiert noch keinen Zugang zu Wasser. In einigen Stadtvierteln reicht das eingespeiste Wasser nicht aus, um die Bedürfnisse aller Haushalte zu befriedigen. Teilweise ist der Wasserdruck so niedrig, dass die Wasserhähne vieler Haushalte nur tropfen oder gar trocken bleiben. Die wissenschaftliche Debatte zu Wasser, wie bspw. die der Politischen Ökologie des Wassers (Swyngedouw, Baker, Loftus, u.a.), beschränkt sich auf eine Analyse der machtpolitischen Auseinandersetzungen auf der Ebene der Stadt, mit dem Ziel, Ungleichheit im Wasserzugang zu analysieren und zu erklären. In der Debatte wird vergessen, dass Wasserkonsumenten nicht nur konsumieren und gelegentlich demonstrieren, sondern dass sie auch das städtische Wasserversorgungssystem mitgestalten.

### Eine politische Ökologie der Nachbarschaft

Der Blick auf eine kleinere Masstabebene zeigt, dass Haushalte sich den bereitgestellten Wasseranschluss unterschiedlich aneignen und somit aktiv die Wasserverteilung beeinflussen. Einige Haushalte investieren beispielsweise in Wasserpumpen, die es ihnen erlauben mehr Wasser aus der Leitung zu saugen, als sie für ihren Haushaltsbedarf benötigen. Für dieses Wasser fallen nur geringe Kosten an, da Wasser zu einem Pauschal tariff bereitgestellt wird. Die täglich bewässerten schattenspendenden Bäume symbolisieren den Wasserreichtum dieser Haushalte. Ihre Nachbarn sind folglich nicht nur „wasserarm“, weil der Wasserversorger versagt, sondern auch weil die Wasserreichen mehr Wasser konsumieren als ihnen zusteht. Wasserhändler mit Eselskarren bieten den Wasserarmen eine teure Alternative.

### Die Wassergabe

Der technische Kampf um Wasser wird von den Bewohnern kaum wahrgenommen, was auch damit zusammenhängt, dass die Wasserreichen ihre Nachbarn an ihrem Reichtum teilhaben lassen. Sie pumpen Wasser in die Fässer eng verbundener Nachbarn und lassen Bekannte und Unbekannte ihre Kanister füllen. Anders als die kommerziellen Eselskarrenbetreiber werden sie nicht finanziell kompensiert. Wasser ist eine Gabe. Durch nachbarschaftliche Umverteilung wurde im Untersuchungsgebiet jeder fünfte wasserarme Haushalt komplett und jeder zweite Haushalt zumindest teilweise mit Wasser versorgt. Die Wassergabe in Khartoum ist einerseits ein zentrales Element im Verständnis des Wasserversorgungssystems Khartoums. Andererseits ist sie ein eigenständiger Forschungsgegenstand, der einer detaillierten Analyse des sozialen, religiösen und ökonomischen Kontexts sowie der Beziehung zwischen Geber und Empfänger der Gabe bedarf.

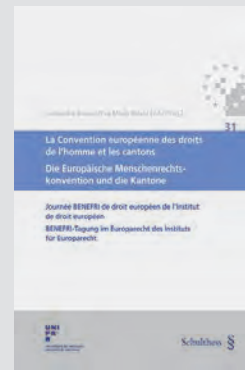
### Moral oder Interesse

Das empirische Beispiel der Wassergabe und die darauf basierende Analyse der Motivation zum Geben dienen in diesem Buch als Ausgangspunkt einer konstruktiven Kritik Bourdieus Theorie der Praxis. Bourdieu reduziert das Soziale auf das Ökonomische. Die Gabe ist folglich nichts anderes als ein zeitlich verzögerter Tausch, einzig motiviert durch die Erwartung des Gebers für gutes Handeln kompensiert zu werden. Unter Rückbezug auf Luc Boltanskis Arbeiten zur Rechtfertigung wird argumentiert, dass Akteure Bourdieus interessensbasierten Handlungsmodus zeitweise verlassen um ihr Handeln auf ihre theoretische Vernunft zu stützen. Die Ausformulierung dieser moralischen Erweiterung Bourdieus Theorie erlauben nicht nur die Erklärung von bewusstem und normativem Handeln. Durch Bourdieus Konzept des Habitus werden bewusste Entscheidungen nach und nach auch in das unreflektierte alltägliche Handeln der Akteure in ähnlichen Situationen integriert. Für die Bewohner Khartoums steht es ausser Frage Wasser zu geben, wenn sie danach gefragt werden. Sebastian Zug

Sebastian Zug

### The Gift of Water

Forum Politische Geographie, Band 11, 2014  
ISBN 978-3-643-90452-2



**Auszug** «A l'heure de la réforme du système de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), le principe de subsidiarité est dans tous les esprits. Dans un Etat fédéral comme la Suisse, ce principe résonne tout particulièrement et nous ramène à une question peu explorée, mais capitale pour une bonne réception de la Convention dans l'ordre juridique suisse : le rôle historique, mais aussi actuel des cantons dans la réception et la mise en œuvre de la Convention.»

**Inhalt** Schweizerische und ausländische Fachpersonen aus der Wissenschaft, dem Europarat sowie aus Bund und Kantonen haben am letztjährigen Europatag der Universität Freiburg den 50. Jahrestag des Beitritts der Schweiz zum Europarat zum Anlass genommen, die Rolle der Kantone bei der Achtung und beim Schutz der EMRK-Garantien zu diskutieren. Zur Debatte standen die völkerrechtlichen Verpflichtungen des Bundes und der Kantone, die Schwierigkeiten, die der Föderalismus bei der Umsetzung harmonisierter Rechte mit sich bringt und die Chancen, die ein mehrstufiger Staat für die Förderung der Menschenrechte bietet. Der zweisprachige Tagungsband versammelt Beiträge, die sich u.a. mit dem Verhältnis von Föderalismus und Menschenrechten im Allgemeinen und in besonders sensiblen Bereichen befassen, mit der Rolle der Kantone im System der EMRK und bei der Umsetzung der Urteile, mit der Bedeutung der europäischen Rechtsprechung für die Kantone und jener des kantonalen Rechts und der kantonalen Grundrechte für den Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte.

**Lesewert** Der Tagungsband verbindet völkerrechtliche Fragen des Menschenrechtsschutzes mit den inneren Strukturen der Schweiz und geht auf Lösungen ein, die andere föderalistische Staaten im Umgang mit den harmonisierenden Tendenzen der EMRK entwickelt haben. Er ist für jene von Interesse, die sich für das Verhältnis der Schweiz zum EU-Recht interessieren, sich vor zentralistischen Tendenzen und obsoleten Strukturen fürchten und wissen möchten, wie die EMRK und die föderalistische Schweiz interagieren und wie sich ihr Verhältnis in Zukunft entwickeln könnte. Samantha Besson & Eva Maria Belser

Samantha Besson, Eva Maria Belser (Hrsg.)

### Die Europäische Menschenrechtskonvention und die Kantone

Schulthess Verlag, Genf/Zürich/Basel 2014  
ISBN 978-3-7255-6792-8



### ■ Astrid Epiney wird Rektorin

Auf Vorschlag der Plenarversammlung hat der Senat der Universität Freiburg Astrid Epiney zur Rektorin für die Periode vom 15. März 2015 bis 14. März 2019 gewählt. Professor Astrid Epiney wurde 1965 in Mainz, Deutschland, geboren. Sie studierte Rechtswissenschaft an der Johannes-Gutenberg Universität Mainz sowie während eines Austauschsemesters in Lausanne. Im September 1994 wurde Astrid Epiney zur assoziierten Professorin für Völkerrecht, Europarecht und schweizerisches öffentliches Recht an der Universität Freiburg ernannt und 1996 zur ordentlichen Professorin befördert. Von 2005 bis 2007 war Prof. Astrid Epiney Dekanin der rechtswissenschaftlichen Fakultät und von 2007 bis 2011 Vizerektorin. Astrid Epiney ist verheiratet und hat zwei Kinder. Nach ihrer Bestätigung durch die Kantonsregierung wird die designierte Rektorin bis im Herbst ihr Team von vier Vizerektorinnen und Vizerektoren zusammenstellen.

### ■ Nouveaux professeurs

Le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg a approuvé l'engagement de 3 professeurs. La succession du Professeur Georges Darms pour l'enseignement de la quatrième langue nationale a été accordée à **Matthias Grünert**, nommé professeur associé de rhéto-roman. Tandis qu'en histoire contemporaine, **Christina Späti** est nommée professeure associée et **Siegfried Weichlein** a été promu professeur ordinaire.

### ■ In Memoriam

Prof. em. **Edwin Haselbach** war ordentlicher Professor für physikalische Chemie und Dekan der Mathematisch-Naturwissenschaftlichen Fakultät. Prof. **Hugo Huber** war ordentlicher Professor für Ethnologie und Dekan der Philosophischen Fakultät. Prof. em. **Felix Wubbe** war ordentlicher Professor für Römisches Recht sowie Dekan der Rechtsfakultät und der Wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät. Prof. em. **Bernard Schmitt** war ordentlicher Professor für Volkswirtschaft und Ökonometrie. Dr. **Odilo Wolfram Huber** war Lektor am Departement für Psychologie und langjähriger Präsident des Vorstands der Körperschaft der wissenschaftlichen Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter (CSWM). Prof.

**Philippe Bruggisser** war Titularprofessor am Departement für Altertumswissenschaften. Prof. em. **Plato Portmann** war ordentlicher Professor für Chemie und Dekan der Mathematisch-Naturwissenschaftlichen Fakultät. Prof. em. **Emil Stolic** war assoziierter Professor für Anatomie.

### ■ Nomination et prix

**François-Xavier Putallaz**, professeur titulaire au Département des sciences de la foi et des religions et philosophie de la Faculté de théologie a été nommé au Comité international de bioéthique de l'UNESCO pour la période 2014-2017. **Claudio Stalder**, chercheur en sciences de la terre, a été récompensé par le Prix Joanna M. Resig pour ses recherches sur les micro-organismes du fond de la mer. Le doctorant **Oliver Schmid** et **Thomas Schär**, étudiant en Master, ont remporté le Prix d'informatique 2013, remis par la Fondation pour la promotion de l'informatique à l'Université de Fribourg. **Victor Stoichita**, professeur d'Histoire de l'art des Temps modernes et contemporains, a été récompensé par la Fondation belge «Francqui» sous la forme d'un séjour de recherche à l'Université Catholique de Louvain au semestre de printemps. Le Professeur de droit **Franz Werro** a repris la direction scientifique de la prestigieuse revue américaine de droit comparé, *American Journal of Comparative Law*. La Professeure **Barbara Rothen-Rutishauser**, de l'Institut Adolphe Merkle, a été récompensée par la Fondation Egon Naef pour ses recherches sur les effets des nanoparticules sur les poumons humains, qui représentent une contribution importante à la réduction de l'expérimentation animale.

### ■ Vorbild Zebrafisch

Zebrafische, aber auch einige Amphibien, sind Meister der Regeneration. Entfernt man ihnen gewisse Gliedmassen, sind sie in der Lage, diese zu ersetzen. Eine Doktorandin am Departement Biologie der Universität Freiburg hat untersucht, weshalb diese Fische noch können, was der Mensch längst verlernt hat. Unter der Obhut von Prof. Fritz Müller und Dr. Chantal Wicky und in Zusammenarbeit mit Prof. Anna Jazwinska konnte Catherine Pfefferli belegen, dass ein spezieller epigenetischer Faktor, der

sogenannte NuRD-Komplex, für die Differenzierung der Progenitorzellen absolut nötig ist.

### ■ Accord avec L'Institut d'études avancées de Nantes

Sous le patronage du Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI), L'Université de Fribourg a conclu un accord de partenariat, valable trois ans, avec l'Institut d'études avancées (IEA) de Nantes. Les chercheurs en sciences sociales et humaines auront ainsi la possibilité de renforcer les échanges sur la scène internationale.

### ■ Mal collé? Pas de problème.

L'Institut Adolphe Merkle (AMI) de l'Université de Fribourg a développé pour la première fois une colle supramoléculaire dont la structure polymère est composée de connexions qui se dissolvent en réponse à une exposition lumineuse et peuvent ensuite être ressoudées. Les résultats de la recherche ont été publiés dans le journal scientifique *ACS Applied Materials & Interfaces* en tant que «Editors' Choice».

## Impressum

Magazine scientifique de l'Université de Fribourg  
n° 4 - 2014

Communication et Médias  
Université de Fribourg  
Av. de l'Europe 20, 1700 Fribourg  
026 300 70 34  
communication@unifr.ch

Responsables rédaction & publications

Claudia Brühlhart, Farida Khali

Rédacteurs

Elsbeth Flüeler, Magali Jenny

Secrétariat

Antonia Rodriguez, Marie-Claude Clément

Layout

Jean-Daniel Sauterel

Tirage

9'000 exemplaires, papier FSC certifié

Imprimerie Canisius, Fribourg

Prochaine parution

octobre 2014

Les opinions exprimées dans les articles d'*universitas* ne reflètent pas forcément celles de la rédaction. Meinungen, welche in den Artikeln von *universitas* zum Ausdruck kommen, widerspiegeln nicht automatisch die Meinungen der Redaktion.